

Introduction

Comme tout un chacun, j'ai eu huit arrière-grands-parents :

Jean-Pierre Dursapt, 1851-1893, époux de Anastasie Dumas, 1848-1926

Pierre Vidal, 1857-1930, époux de Léonie Besqueut, 1864-1936

Baptiste Vaille, 1862-1934, époux de Marie Dursap, 1874-1923

Jules Richard, 1865-1949 époux de Anastasie Joanny, 1871-1957

C'est à partir d'eux que je voudrais entreprendre ce travail de recherche qui se divisera donc en huit grandes parties d'inégales longueurs, en raison de la disparité des documents qui sont à ma disposition.

Sciemment, je n'ai pas voulu faire de la pure généalogie, qui a le mérite de faire apparaître les choses clairement, mais qui est souvent rébarbative à mon sens. En outre, se borner à noter une série de noms et de dates n'a qu'un intérêt limité. J'ai donc essayé d'écrire une *histoire de famille*. Pour ce faire, j'ai rapporté quelques anecdotes, j'ai fait ressortir, selon les éléments dont je disposais, quelques personnages dont l'histoire nous est plus amplement connue, ou simplement un événement marquant de leur vie. Voilà ce que trouveront ici ceux qui ont décidé de lire ces pages. Je leur souhaite...bon voyage !

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux qui ont facilité ces recherches : avant tout l'abbé Noël Dursapt (+), qui les avait commencées bien avant moi, et grâce à qui j'ai trouvé bien des fois un terrain préparé, l'abbé Pierre Cubizolles (+), historien, l'abbé Michel Cubizolles, archiviste diocésain, Sœur Louis-Marie, religieuse de Saint-Joseph à l'Institution Sainte-Thérèse, à Brioude, les maires et secrétaires de mairie de Saint-Arcons-d'Allier, Saint-Privat-d'Allier, Saint-Privat-du-Dragon, Saint-Julien-des-Chazes, mademoiselle Marie Beraud (+), madame Monique Dursapt, madame Bernadette Gente, monsieur et madame André Derrieu, monsieur Adrien Malfant, monsieur Michel Dumas, monsieur Fabien Aoust, tous ceux enfin, qui m'ont soutenu par l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail, et en particulier maman ainsi que mes frères et sœurs.

Avant-propos

« Quitte ce monde, âme chrétienne, au nom du Père Tout-Puissant qui t'a créée, au nom de Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour toi, au nom du Saint-Esprit qui a été répandu en toi. Prends ta place aujourd'hui dans la paix, et fixe ta demeure avec Dieu dans la sainte Sion, avec la Vierge Marie, la Mère de Dieu, avec saint Joseph, les anges et tous les saints de Dieu (...). Retourne auprès de ton Créateur qui t'a formée de la poussière du sol. Qu'à l'heure où ton âme sortira de ton corps, Marie, les anges et tous les saints se hâtent à ta rencontre (...). Que tu puisses voir ton Rédempteur face à face. »

Ce sont là les dernières paroles qu'ont entendues, en latin, une bonne partie de ceux qui seront nos compagnons de route au long des pages qui suivent. Paroles d'un prêtre qui les accompagnait aussi loin qu'il est possible à un homme de le faire en ce bas monde, paroles d'un homme qui invoquait les saints pour qu'ils viennent à la rencontre d'une âme qui s'apprête à les rejoindre, « avec son poids de péché », comme le dit le psaume, et la ferme espérance du pardon, le pardon insondable de Dieu, manifestation suprême de son amour.

Tous ceux-là m'ont précédé. *M'ont* car ce sont les miens, même lorsque des siècles nous séparent. En ce jour, c'est dans la communion des saints que je les rejoins, espérant pour eux ce qu'ils avaient eux-mêmes espéré tout au long de leur vie, espérant pour eux ce que j'espère pour moi-même et ceux qui m'accompagnent ici-bas.

Prière des agonisants, reprise au n° 1020 du *Catéchisme de l'Église Catholique*, Mame/Plon, Paris, 1992.

Première Partie

Les *du Mas*, puis *Dumas*

Origines

Le village du Mas dans la paroisse de Siaugues-Saint-Romain

(reprise de notes de l'abbé Noël Dursapt)

Le village du Mas en la paroisse de Siaugues est connu depuis 1260. C'était autrefois un domaine important appartenant à un seul propriétaire et ce village a donné son nom à la famille qui le posséda : les du Mas, ou Dumas, ou Delmas.¹

On trouve des *Dumas* au Mas en 1380, 1417...

Ainsi, Jean du Mas, vivant en 1415, est surnommé *Dumas-Richard*.²

Le 18 janvier 1470, Antoine du Mas épouse Béatrice Pomier, de Rilhac, dans la paroisse de Sainte-Marie-des-Chazes. Tous deux sont orphelins et jeunes encore, si bien que c'est la demeure d'Antoine et de ses frères qui va accueillir le jeune couple. La situation est ainsi réglée : Antoine s'associe d'abord ses frères puînés, Pierre et Benoît, avec qui il va continuer l'exploitation. Il est rappelé ensuite dans le contrat de mariage, qu'il a été convenu avec leur oncle et tuteur Vital Dumas qu'il devrait doter ses sœurs Catherine et Jeanne, ce pourquoi Antoine a reçu en avantage un champ dans le partage des biens paternels. Béatrice, sa fiancée, dotée par Jean de l'Eglise, mari de Lucie Pomier, sa sœur aînée, quitte la maison de Rilhac où s'est établi ce dernier après avoir renoncé à l'héritage paternel et maternel. Un tel mariage avait probablement pour but de permettre la survie de la maison familiale désorganisée par le décès prématuré du père, ce qui explique les garanties qui entourent une telle union. Pour autant, n'allons pas en conclure trop vite que les Dumas étaient dans le besoin : d'après reconnaissances féodales datant des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, on voit que de très nombreuses propriétés possédées par différents censitaires avaient appartenu autrefois à la famille Dumas.

Du reste, à cette même époque, les Dumas sont dits *seigneurs de la Roche*, puis coseigneurs de Varennes-Saint-Honorat au XVIII^{ème} siècle, car ils avaient alors un domaine dans cette localité. Ils en avaient d'autres : notons Parredon³, Silcuzin, Griniac, Lospitalet, Marminiac...

¹ Jean Peyrard prétend que les la Roche du Mas, c'est-à-dire, les du Mas de Siaugues, sont originaires du Mas de Saint-Just-près-Brioude. Aucun document à ce jour ne nous permet de l'affirmer. En cela, il se base probablement sur les recherches de Georges Paul, historien, qui affirme dans son *Armorial du Velay*, page 280, que les du Mas, de Siaugues, descendaient des du Mas de Lodines seconde race, c'est-à-dire, des du Mas de Saint-Just-près-Brioude.

² D'après madame Claude Astor, c'est le lieu même qui avait pour nom « le Mas Richard » à cette époque-là. (Cf. *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, quatre-vingt-septième année, 2007, article intitulé *Mariages et familles en Haut-Allier à la fin du Moyen-Age*, p. 28.)

³ Nous reviendrons dans la suite de cette recherche sur cette localité : c'est là qu'est né l'abbé Jean-François-Régis Dumas, futur curé de Langeac, réfractaire sous la révolution française.

En ce qui concerne leur généalogie suivie, nous remontons au milieu du XVIème siècle.

Armand du Mas épouse Michelle de la Chassaigne en 1560

Armand du Mas naquit au Mas en 1530 et y mourut en 1603. Il était probablement notaire au Mas. De son union avec Michelle de la Chassaigne est né au moins un enfant :

- Jean, en 1570.

Jean Dumas épouse Louise du Mas en 1595

Vivait au Mas, au XVIème siècle, Maître Jean Dumas, notaire et procureur d'office de la justice de Saint-Romain. De son union avec Louise du Mas, originaire de Saint-Arcons-d'Allier, sont nés deux fils et une fille :

- Hilaire, né vers 1600, établi à Parredon ;
- Pierre, notaire au Mas ;
- Claudia.

Jean Dumas est mort en 1640.

De Claudia, nous ne savons rien. Poursuivons pour le moment avec la branche du Mas qui est celle dont nous descendons ; nous verrons plus tard celle de Parredon.

Pierre Dumas épouse Marguerite Chautard vers 1630

Ce Pierre fut compromis, avec d'autres, dans le meurtre du seigneur de Pissis, il dut faire un séjour dans la prison de Riom et payer 1700 livres aux héritiers du défunt.

Par ailleurs, nous sommes en possession d'un document qui nous montre que Pierre Dumas et son cousin de Parredon, Vidal Dumas, avaient nommé un avocat pour traiter différents procès qui les opposaient. Voici ce document :

« XXXe Juilhet 1664. En leurs personnes M(essir)es Pierre Dumas habitant du lieu du Mas parr(oiss)e de Siaugues po(ur) soy et les siens d'une part et Vidal Dumas fils à feu Ylaire habitant du lieu de Parredon po(ur) soy et les siens d'autre, lesq(ue)lles partyes de leur bon gré et bonne volonté pour traicter et terminer tous les procès et différentz circonstan(ces) et dépendances jurés entre eux et pendant et indécis tant par devant les officiers de Siaugues et Saint Romain qu'en la sénéchaussée et siège présidial d'Auvergne à Rion, ont accordé et nommé pour leur juge arbitre arbitrateur et amiable compositeur la personne de M(aîtr)e Claude Clergue doct(eur) ez droictz, ad(voc)at en parle(me)nt et juge de Saint Romain, auquel ilz ont donné les pouvoirs de juger et descider tous leursd(its) procès, différentz et dépendances et promis d'acquiesser et répercuter sa senten(ce) et juge(me)nt arbitral comme si c'estoict arrest de cour souveraine et pour cet effect de remettre entre ses mains toutes leurs pièces et mémoires pour sur icelles pouvoir par led(it) juge arbitre à la quinzaine après rendre sondict jugem(en)t arbitral pour la prononcia(ti)on duquel ils ont fait esl(ecti)on de dom(ici)lle en la maison du no(tai)re soubz(sig)né qu'ilz ont accordé pour greffier et convenace de pacte exprès qu'en cas de contrevention il sera payé par le contrevenant, à la quinsaine la somme de cent livres avant qu'il puisse estre receu à aulcune ch(ar)ge dire et proposer contre ledict jugem(ent) arbitral car ainsi etc... et à l'entretenant les partyes ont obligé leurs biens, soubz(mis) etc... renoncé etc... Faict à Langeac estude du no(tai)re es présances de Jean Roy et Antoine Frugière clertz soubz(sig)né avec les partyes le trentiesme julhet MVic soixante quatre

Dumas Dumas
Roy Octroyé pour le roy Mamet Frugière »

Pierre Dumas eut trois enfants :

- Jean, né vers 1635, qui mourut vers 1690 ;
- Antoine, qui suit ;
- Un second Antoine.⁴

Antoine Dumas épouse Gilberte Eymard en 1661

Antoine s'établit au domaine de Silcuzin⁵ après son mariage contracté en 1661 à Grèzes, avec « noble Gilberte Eymard, fille du Juge de la Vicomté du Cheylard⁶, et de Jeanne de Colin, habitant à la Brugère, paroisse de Grèzes », famille dont il nous faut dire quelques mots.

La famille de Colin

⁴ Celui-ci eut trois enfants :

- François, né en 1677 ;
- Pierre ;
- Marie.

⁵ Silcuzin est un des deux domaines qu'il eut pour dot ; le second était celui de Marminiac.

⁶ Ce juge de la vicomté du Cheylard avait pour nom François Eymard. Il était le fils de feu autre François, lieutenant de Rochegude.

En ce qui concerne la famille de Colin, nous ne remontons pas au-delà de la fin du XVI^{ème} siècle. Les Colin vivaient au château de l'Hermet, dont la juridiction s'étendait sur les villages de Vergues et de Rilhac, et contrôlait le passage de Prades. Dans son livre intitulé *Saint-Bérain*, l'abbé Pierre Cubizolles souligne que ce petit manoir « était protégé par plusieurs tours. La dernière était encore debout en 1880, mais menaçait ruine. Pour éviter tout accident, Jean-Baptiste Boissier, propriétaire, la fit démolir. Cette maison forte n'avait qu'un seul inconvénient : elle manquait d'eau. Souvent, pendant l'été, on conduisait le bétail à l'Allier pour le faire boire. »⁷

Aujourd'hui, l'important domaine est encore exploité, mais les bâtiments inhabités, tombent progressivement en ruines.

Mathieu de Colin épouse Gabrielle de Bringier vers 1570

Ils eurent au moins un fils :

- Antoine, qui suit.

Mathieu de Colin est mort avant 1605.

Antoine de Colin épouse Gilberte de Langlade vers 1600

Antoine de Colin était seigneur de la Bastide, de Grèzes, de Mercury, des Granges et de l'Hermet. De son mariage avec Gilberte de Langlade naquirent au moins deux filles :

- Marguerite, qui épousa Jean Dumas
- Jeanne, qui suit.

Jeanne de Colin épouse François Eymard, le 5 février 1638⁸

François Eymard, pour sa part, était le fils de Henri Eymard, qui avait épousé au début du XVII^{ème} siècle, Catherine Begon. De l'union de François et de Jeanne de Colin est donc née Gilberte Eymard, qui épousa Antoine Dumas.

⁷ Imprimé au Monastère Sainte Catherine à Langeac, 2004, p. 69.

⁸ On trouve aussi « 1635 ».

Antoine Dumas et son épouse eurent une nombreuse famille de dix enfants. Parmi eux, citons :

- Pierre, qui suit, né le 25 mai 1663 ;
- François, établi à Plancheresses par mariage avec Gabrielle Defix, fille d'Étienne et de Françoise de Vissac (de la famille Motier de la Fayette) ;
- Jean ;
- Jean.

La branche de Vergeat

Pierre Dumas épouse Marie Tixier le 26 octobre 1696

Le fils aîné d'Antoine, prénommé Pierre s'établit à Vergeat⁹, paroisse de Saint Arcons d'Allier, par son mariage avec Marie Tixier¹⁰ contracté le 26 octobre 1696 (elle était la fille de Vital Tixier et d'Anne Raymond et la petite-fille de Balthazar Tixier et de Catherine Fontaine (issue d'une famille importante de Jax), dont le frère, Pierre Fontaine était chanoine de l'Église Saint Martin, à Lyon, et avait fondé une chapellerie en l'Église de Jax, autel Saint Loup, dont les Dumas, de Vergeat, successeurs des Fontaine, furent les patrons. Étant en possession de l'acte de fondation, le voici retranscrit dans son entier.

La fondation du *chanoine Fontaine*

« Par-devant Christophe Monin, notaire Royal à Lyon, soussigné, et présents les témoins bas nommés, personnellement établi Messire Pierre Fontaine, prêtre, Bachelier en théologie, chanoine et réfecturier de l'église collégiale et séculière Saint Martin de l'Isle Barbe Les Lyon, natif du lieu de Jax en Auvergne, diocèse de Saint Flour : lequel, mû de dévotion pour lui et ses successeurs a fondé et fonde par ces présentes douze Messes Basses, pro defunctis, avec les oraisons, Deus qui nos Patrem et Matrem, Deus venia largitor et fidelium, pour être dites à perpétuité, tous les ans, tous les premiers ou seconds jours fériaux de chaque mois ; dans l'église paroissiale dudit Jax, en l'Autel de Saint Loup, au deffaut duquel autel, en un autre Autel de ladite église ; par le soin du prébandier cy-après nommé pour et à l'intention de l'âme de deffunt Messire Jean Fontaine, prêtre, docteur en théologie, chanoine et chambrier dans ladite Isle, natif dudit Jax, cousin et bienfaiteur dudit fondateur, sans que

⁹ La plus ancienne mention que nous ayons du mas de Vergeat date de 1455. Elle se trouve dans les minutes de la famille de Lestrade qui dorment à la Bibliothèque nationale, section des manuscrits latins.

¹⁰ Elle fut aussi l'épouse d'un certain Benoît Chambon.

lesdites messes puissent être dites ailleurs, pour quelque cause et prétexte que ce soit, voulant ledit fondateur, ladite fondation être une simple commission de messes à simple tonsure, et non autrement bénéfice ecclésiastique, pour laquelle porter il ne sera besoin d'aucun visa ; ledit fondateur se réservant la qualité de prébandier ou chappelain sans autre titre ; comme aussi se réserve le pouvoir de nommer les prébandiers qu'il lui plaira, que s'il n'en nommait aucun, veut et entend icelui fondateur, que ses plus proches descendants en loyal mariage de deffunte personnes Balthazard Tixier, du lieu de Vergeat, paroisse de Saint Arcons, et Catherine Fontaine, sa femme, native de Jax, et sœur dudit fondateur ; et à leur deffaut aussi, ses plus proches descendants en loyal mariage de Pierre Tixier, frère dudit feu Balthazard Tixier, à dame Fontaine, sa femme, native dudit Jax et niepce dudit fondateur, puissent être chappelains ou prébandiers de laditte commission de messes, sans autre titre que ladite fondation, avec une mise en possession personnelle, ou par procuration au deffaut desquels Tixier, ledit fondateur veut et entend que les deux recteurs luminiers de laditte paroisse de Jax, et le plus ancien habitant laïc, natif d'icelle, soyent patrons à perpétuité de laditte commission de messes : à la charge néanmoins d'en pourvoir un clerc natif de la paroisse dudit Jax, non bénéficié, s'il y en a : les non-bénéficiés préférables aux bénéficiés. Car l'intention du fondateur est de favoriser les jeunes clercs pour leur aider à faire leurs études. Lesquels patrons à la pluralité des voix auront pleine institution de la présente commission de messes, vacance advenant par mort, démission ou autrement, sans que le prébandier la puisse résigner, ny en disposer qu'entre les mains desdits patrons, comme dessus veut et entend ledit fondateur, que les chapelains à venir donnent tous les premiers jours de chaque année auxdits recteurs luminiers, trente sols tournois pour les réparations de laditte église de Jax, et cinq sols tous les premiers dimanches de chaque mois aux pauvres de laditte paroisse, à la sortie de la messe paroissiale, et afin que lesdites messes soyent dites à perpétuité, et que les autres charges cy-dessus soyent aussi faites, ledit sieur fondateur fait donation pure et simple et irrévocable de tous les batiments, cour, jardin, prez, pièces de terre et bois qui lui appartiennent dans laditte paroisse de Jax, réservés et confinés par le contrat de vente d'entre ledit sieur fondateur, et Jean Marcon, de Jax, du trentième septembre mil six cent cinquante deux, reçu Geraud, y compris les fonds que ledit fondateur pourroit cy-après acquérir dans laditte paroisse ; lequel se donne et réserve le pouvoir de faire tels échanges ou adjancemens qu'il trouvera à propos, y compris aussi deux chalits clos, et une patièrre, surmontée d'un double buffet, fermant à clef, sapin, et un autelet pierre noire consacré. Lesquelles choses demeurent unies comme immeubles à laditte prébande ; et quant aux autres meubles qui se trouveront lors du décès dudit fondateur dans laditte maison et batimens, ils appartiendront au premier prébandier, son successeur pour en disposer à sa volonté, déclarant ledit sieur fondateur par ces présentes toutes autres fondations de prébande cy-devant faites en quel lieu que ce soit, être comprises en celle-cy ; sans déroger néanmoins aux quatre anniversaires fondés aux saisons de l'année, tant par le deffunt Messire Jean Fontaine, que par ledit sieur fondateur dans laditte Isle, sous le sort principal de trois cent livres, non plus qu'aux quatre fondations égales faites par ledit fondateur au nom dudit feu Messire Jean Fontaine, sous le sort principal de quatre cent livres tournois à notre dame du puy, le trentième juillet mil six cent quarante un, reçu Vachon ; à Saint Julien de Brioude le vingt-deuxième juin mil six cent quarante deux, reçu Martinon, à pébrac le quatre février mil six cent quarante deux, reçu Pommier, et dix neuf mai mil six cent quarante sept, reçu Mathieu, et à Jax, le sept novembre mil six cent quarante un, reçu par ledit Geraud pour douze messes basses pro deffunctis, chaque mois en chacun desdits lieux : lesquelles sont dites par les prêtres desdits trois chapitres, ainsi et comme veut ledit fondateur, que lesdites douze messes par lui fondées à Jax le susdit jour septième novembre mil six cent quarante un soyent dites par tous les prêtres de

la paroisse de Jax, y résidans, à tour de role ; déclare ledit fondateur que la clause mise audit contrat du septième novembre mil six cent quarante un, par lequel il est dit que faute de paiement prefix aux termes y portés les fonds affectés par ycelles douze messes seront eo ipso évincés aux possédans ; lesdits fonds n'être que comminatoire, lesdittes fondations ayant été faites esdits lieux, parce que Jax a donné la naissance corporelle aux dits Messires Jean et Pierre Fontaine, pebrac, la spirituelle, le puy et Brioude les ont enseignés, et ayant enfin planté leur bourdon dans l'Isle, ils y ont choisi leur sépulture, désirant ledit sieur fondateur, que la susdite commission de messes soit nommée La prébande de pré Fontaine, et veut et ordonne, que le présent acte sorte son plein et entier effet, et sans y être contrevenu à peine de tous dépens, dommages et interests, par obligation de ses biens présents et à venir, sousmissions, renonciations, et clauses nécessaires ; fait et passé audit lieu de l'Isle Barbe, dans la maison d'habitation dudit sieur Fontaine, après mydi, le trente may mil six cent soixante ; présens Messire Mielul-Vaultier, sieur de Launay, prêtre, maître ès art en l'université de paris et prébandier de Saint martin de l'Isle-Barbe, et Messire Barthelemi Sollier aussi prêtre audit Isle, et Messire François Dutrony, chanoine et infirmier de laditte église de l'Isle Barbe, témoins requis, qui ont signé avec ledit sieur Fontaine. Signé Monin notaire royal. »

De son mariage avec Marie Tixier, Pierre Dumas eut six enfants :

- Jean, né le 14 septembre 1697 ;
- Marie, née le 14 février 1700, qui mourut le 26 avril 1746 ;
- Catherine, née le 14 février 1702 ;
- Magdelaine, née le 4 mars 1705 ;
- Hilaire, dont la date de naissance nous échappe, mais dont nous savons qu'il est mort en 1735 ;
- Antoine, qui suit, né le 11 mars 1709.

Pierre Dumas mourut le 23 mars 1710. Antoine qui reprit la maison bien des années plus tard, n'avait alors qu'un an. Quant à Marie Tixier, elle mourut le 12 mai 1743.

Antoine Dumas épouse Marie Dumas le 1^{er} mars 1729¹¹

Pierre Dumas laissa donc six enfants, parmi lesquels Antoine¹², qui restera à Vergeat, et épousera sa parente, Marie Dumas, de Parredon, fille de Jean et de Magdeleine Eymard, de Boissières ; et sœur de Jean, curé de Jax, de Pierre, curé de Saint Léger et d'Hilaire, qui épousa Jeanne de Molette de Morangiès.

D' Antoine Dumas, il nous reste un acte de vente passé le 1^{er} juin 1747. Dumas vend à Martin Dubois, laboureur à Bavat, commune de Saint Arcons, une jument

¹¹ On trouve aussi la date du 6 mars.

¹² Notons aussi Marie, qui épousa Jean Chautard, de Rognac le 30 janvier 1727, et Magdeleine, qui épousa Antoine Vidal, le 18 février 1744.

« *poil bai clair étoillé* » pour la somme de quarante et une livres dix sols, et que « *ledit Dubois a en son pouvoir depuis la Saint Michel dernière* »...

Antoine et Marie Dumas auront huit enfants : quatre garçons et quatre filles :

- Jean-Baptiste, qui suit, né le 14 décembre 1730 ;
- Benoît, établi à Navat en 1757 par mariage avec Marie-Anne Guelle, « *filles de défunt Jean et de Marguerite Beaune*¹³ », et nièce du curé de Saint-Arcons, qui fut célébré le 24 janvier. Il nous reste de lui une petite pierre à aiguiser les rasoirs, portant l'inscription : « *Benoît Dumas de Nauait, 1766.* » Il mourut le 9 août 1782.
- Jean-Antoine, né le 7 novembre 1737. Son parrain fut « *mre Jean dumas, prêtre et prieur de Jax* », oncle maternel ; sa marraine, « *catherine dumas du lieu de vahiat paroisse de vissac.* » Jean-Antoine devint prêtre¹⁴, et succéda à son oncle comme chapelain de Saint-Loup de Jax. Il fut aussi curé de Notre Dame de Lochy en Berry et enfin curé de Saint-Ilpize, dans le Haut-Allier, de 1800 à 1804. Vergeat conserve son bréviaire ; Il semble être décédé le 15 avril 1804 ;
- Marie-Anne, née le 16 août 1741, baptisée le 18. Son parrain fut « *mre Pierre dumas, prieur et curé de Saint-Léger* », oncle maternel ; sa marraine, Marie Dumas, « *du lieu de Rounhac.* » Marie-Anne épousa François Crouzet, meunier de Saint-Arcons, le 18 février 1760 ;
- Hyllaire, né le 26 août 1744 ;
- Marguerite, née le 9 septembre 1746 ;
- Marie, née le 3 août 1749 ;
- Rose, née le 2 juillet 1753 ;

¹³ De l'union de Benoît Dumas avec Marie-Anne Guelle, naquirent :

- Marie- Marguerite, le 20 mars 1761. Son parrain fut Antoine Dumas, grand-père ; sa marraine, Marguerite Beaune, grand-mère.
- Marianne, née le 2 février 1764 ;
- Marie Anne Françoise, née le 13 décembre 1765 ;
- Marie Anne, née le 26 juin 1768. Son parrain fut Jean Dumas, son oncle de Vergeat ; sa marraine, Marianne Dumas, sa tante de Saint-Arcons.

La famille Beaune, de Navat, était celle des juristes des Abbesses des Chazes, comme me l'a rapporté monsieur Jean-Yves Beaune, notaire retraité, résidant actuellement à Nantes, mais qui, en 2006, possède toujours une maison à Saint-Julien-des-Chazes.) En effet, Marguerite Beaune était la fille de Marguerite Dercinaud et de Maître Jean Beaune, qui mourut le 3 décembre 1746, âgé de soixante-trois ans.

Marguerite Beaune épousa Jean-Louis Guelle, « *filis à Jean et à feu Clauda Ambert* », le 13 février 1741. Lors de la naissance de leur premier enfant, le 6 septembre 1641, « *mère Jean Beaune* », le grand-père, est présent. Quant au parrain, il s'agit du curé de Saint-Arcons, « *M[essi]re André Guelle* », frère de Jean-Louis. D'autres enfants verront le jour dans le couple. Notons :

- Marie, née le 10 avril 1743. Son parrain fut Jean Guelle, son grand-père ; sa marraine, Marie Dercinaud, sa grand-mère.
- Catherine, née le 14 juin 1744. Son parrain fut Jean Beaune, son grand-père ; sa marraine, Marie Defix, sa tante de Beyssac.
- Jean-André, né le 27 avril 1746, « *filis de deffunt Jean-Louis et de Marguerite Beaune.* »

En effet, Jean-Louis Guelle s'était éteint le 14 octobre 1745, à l'âge de vingt-cinq ans. Son épouse le rejoindra près de trente ans plus tard, le 24 février 1773, « *âgée d'entour cinquante-sept ans.* » Son frère prêtre vivra encore quatre ans. L'acte de décès, dressé par son neveu s'exprime en ces termes : « *L'an 1777, et le 21 avril est décédé messire andré Guelle mon oncle ancien curé de cette paroisse et a été enseveli le 22 dudit mois en présence de françois boudon curé de chanteuges et jacques daldin vicaire dudit chanteuges.* »

¹⁴ Nous ferons à nouveau allusion à lui lorsque nous parlerons de l'abbé Dumas.

Antoine Dumas s'éteignit le 10 novembre 1762, à cinquante-trois ans. Il fut inhumé le 11.

Jean-Baptiste Dumas épouse
Marie-Anne Defix le
17 janvier 1758

C'est Jean-Baptiste qui continua la famille de Vergeat. Il se maria le 17 janvier 1758 avec Marie-Anne Defix, née le 14 mai 1735, dans une famille importante de Bussac-Bas, dont il nous faut dire quelques mots.

Les Defix, de Bussac

Guillaume Defix épouse Louise
Chautard

Nous savons peu de choses sur eux si ce n'est que Louise Chautard avait pour parents un certain André Chautard, qui avait épousé Claudia Gailhard, et qu'ils ont eu au moins un fils :

- Pierre, né le 1^{er} juillet 1633.

Pierre Defix épouse Françoise
Martin

Françoise Martin naquit le 28 juin 1645. Elle était la fille de Pierre Martin, né vers 1610, qui avait épousé Magdelaine Aymard, née à Sainte-Marie-des-Chazes, vers 1614.

Pierre Defix épouse Magdelaine
Gailhard

Avant tout, disons quelques mots de cette famille Gailhard.

Jacques Gailhard épouse Jacqueline de Chabron vers 1620

Jacques Gailhard était né à Saint-Jean-de-Nay. Les parents de son épouse étaient Guillaume Chabron et Françoise Mozat. De son union avec Jacqueline de Chabron naquit au moins un fils à Jacques Gailhard :

- Guillaume.

Guillaume Gailhard épouse Françoise Brunel en 1639

Guillaume naquit vers 1621. Il a vécu à Saint-Jean-de-Nay. De son union avec Françoise Brunel naquit au moins un fils :

- Hugues, né le 27 avril 1645.

Françoise Brunel mourut probablement dans les années 1650, puisque Guillaume Gailhard épousa en secondes noces à Saint-Jean-de-Nay, Marie de Sauvages, le 16 juin 1661.

Hugues Gailhard épouse Anne Chauvet en juin 1661

Le mariage eut lieu à Serverette. De leur union naquit au moins une fille :

- Magdelaine, qui épousa Pierre Defix, comme nous l'avons vu.

Guillaume Defix épouse Marie Martin

Nous savons que Marie Martin était née le 8 octobre 1701, de Pierre Martin qui avait épousé Christine Boyer, née vers 1674. C'est de l'union de Guillaume Defix et de Marie Martin qu'est née Marie-Anne, le 14 mai 1735.

Marie-Anne Defix et Jean-Baptiste Dumas eurent dix enfants :

- Marie, née le 24 avril 1759 ;
- Magdelaine, née le 21 mai 1760. Elle mourut le 24 décembre 1781 ;
- Jean-Antoine, qui suit, né le 16 mai 1763 ;
- Marie-Anne, née le 26 février 1764 ;
- Marie-Agnès, née le 11 janvier 1767 ;

- Jean-François, né le 18 avril 1769, qui entra dans les ordres ;
- Catherine, née le 15 novembre 1770 ;
- Anne-Marie, née le 14 février 1772 ;
- Jean-Claude, né le 13 juillet 1774, qui mourut à quarante-deux ans, le 15 janvier 1816 ;
- Jean-Joseph, ou Joseph-Jean-Paul, né le 27 février 1777, décédé sans alliance, et qui resta à Vergeat. Il écrit sur la première page d'un dictionnaire : « *céle [C'est le] 17 du mois setembre 1814 que j'ai arpenté le bien de Basset, de St arcont, dit Chautart. Le 14 octobre de ladite année il se sont présenté tous trois devant moi pour planté les limites et convenir que Jean Basset émoi [et moi] prendrait du côté de dursapt et de etiene dit petit mestre pour la portion du Verger de la Varenne ou le champ de dessus le pré.* » A la fin du même dictionnaire, nous pouvons lire : « *j'ai commencé de donné de leçon à Baptiste aoust de St arcon le 11 du mois decembre 1815.* »

Mais, avant de poursuivre sur cette génération, arrêtons-nous au *Livre de raison* de Jean-Baptiste Dumas.

Le Livre de raison de Jean-Baptiste Dumas

Premier consul de la paroisse dans les années 1770¹⁵, puis Officier public en l'An I, Jean-Baptiste Dumas est d'abord un homme de convictions, voire un aventurier, volontiers provocateur : c'est probablement ce qui lui valut d'être incarcéré à la prison de Langeac, en pleine tourmente révolutionnaire. La loi avait alors ordonné la réquisition des armes de la commune de Saint-Arcons. Notre homme ne trouva rien de mieux, avec l'aide de son cousin, Pierre Beaune, que de livrer un ensemble de fusils rouillés !..

Par ailleurs, Jean-Baptiste Dumas est un homme méthodique. Il rédigea, à partir de l'âge de trente-quatre ans, un journal ou livre de comptes de 217 pages couvrant seize années : de 1764 à 1780. Tout y figure : achats, ventes, salaires des domestiques, prêts d'argent... comme le dit lui-même l'auteur dans la présentation qu'il en fait :

Livre

*Journal pour tout les compte reçu, et aussy pour les dub, salaires des domestique, ou
journée des journalier, tout ficsez et arreté pour servir en ce que de raison a
Jean Baptiste Dumas du mas de Vergeat paroisse de St Arcons, et autre
memoire, fait ce sixsieme may mil sept cent soixante quatre.*

Dumas

1764

¹⁵ Le second consul était François Ravoux, de Navat, et le troisième, Jean Duffaud, de Saint-Arcons.

Feuilletons donc cet ouvrage.

1) Un homme qui s'acquitte de ses dettes

Nous y découvrons d'abord que Dumas est un homme qui se tient en règles par rapport à l'impôt. Voici ce que fait apparaître la « *mémoire pour la taille* », pour l'année 1765 :

« principal 91 livres			premier consul
Cap. 43	6s		Jean martin
Crue 19			2° jacques Crouzet
	153	6s	3° jean Dursapt
			4° Claude pradon

payé neuf livres ce 30^e xbre payé aussy deux sols pour façon du rolle ce 30^e xbre
1764.

pe douze livres ce 27^e janvier
 pe neuf livres ce 26^e février
 pe dix livres ce 31^e mars Xxme Dix neuf livres quinze sols cy 19l 15s
 pe huit livres ce 28^e avril pe six livres ce 26^e janv.
 pe douze livres ce 28^e may
 pe douze livres ce 24 e juin
 pe douze livres ce 29 e juillet
 pe dix huit livres en deux payement ce 29^e 7bre
 pe six livres ce 17^e 8bre donné a la belle fille pour le xxme
 pe six livres ce 26^e 9bre
 pe douze livres ce 29^e xbre
 pe neuf livres ce 23^e février
 pe six livres ce 28^e mars
 pe six livres ce 28^e avril l'esprè Dursapt Consul
 payé douze livres ce a lafin de may
 pe huit livres un sols ce 29^e juin 1766

Don gratuit quarante un sols
 Payé 41 s ce 29^e juin, plus 6 pour la façon du rolle

Jay payez pour la façon des Cordes de Cloches 3s

Letout finis ce 29^e juin 1766 sans frais. »

Par ailleurs, Jean-Baptiste Dumas s'acquitte de ses dettes : nous lisons à la date du 18 janvier 1765 : « J'ay payé mr le curé de publication de feu mon père 20 s. pour 1764. Ensuite j'ay fini de payer lanterrement de ma mère, avec les offices, la publication de l'année d'obligation ; j'avais donné 4 l., j'ay donné encore 8 l. 10 s. tout comte fait est j'ay fini ce 18^e janvier 1765. »

Dans les campagnes, les prêtres étaient souvent profondément intégrés à la vie simple des fidèles. Lorsque l'on circulait, c'était à cheval, et cela demandait du temps.

Jugez plutôt : « pierre boyer gendre [est embauché] pour ramener la jument de mr le prieur d'aniat le jeudy 2^e 7bre. » Cela lui demande... « 2 j[ours] moins un quar ! »

2) La domesticité

Il y avait alors à Vergeat six domestiques (voire sept comme nous allons le voir pour 1765) employés à l'année : le premier et le second bouviers, le berger, le vacher, le porcher, et la servante.

Ainsi, les « mémoires pour les salaires de me domestiques » pour 1765 font apparaître que le premier bouvier était François Mosnier, de Navat, paroisse de Saint Arcons ; le second était André Pradon, de Bonneval, dans la même paroisse, le berger, Claude Vidal, toujours de Navat, la servante, Antoinette Gerlier, de Desges, le vacher, Jean Albaret, de Beaune, paroisse de Saint-Arcons, et le porcher, Jacques Vidal, dont Dumas nous dit qu'il est « fils d'Antoine, mon oncle du lieu de Bavat ». Un second berger avait été loué à la foire de Saint Gal de Langeac, Claude Jounel, « du lieu et paroisse de Charaix. »

A certaines saisons, pour la tonte des brebis, pour les fenaisons, les battages, les vendanges, la maison faisait appel à une nombreuse main d'œuvre qui s'étendait au-delà de la domesticité habituelle, et qui était recrutée dans les environs.

3) La tonte

Chaque année, au début de l'été, les brebis étaient tondues. Elles étaient alors plus à l'aise pour supporter la chaleur et les propriétaires récupéraient la laine qu'ils vendaient. Le plus souvent c'est à des femmes qu'incombe le travail de la tonte. En 1769, « le mercredi 5^e juillet nous avons tondu nos brebis, écrit Jean-Baptiste Dumas, et nous avons marie crouzet de St arcons et marguerite belon de beaune un j chacune payés tout de suite. »

4) Les fenaisons

Dans ce cadre, nous lisons pour l'année 1766 : « pour focher le regain des pré de la Verdre, Jean Duffaud, gendre, un j., ce 25^e sept. » L'année précédente, le samedi 13 juillet 1765, c'est Jean Dursapt qui avait été embauché « pour fenasser a la valete un j. » Trois ans plus tard, c'est le tour d'André Pouget : « il ma fochez le prez du moulin à prix fait sans pourtant n'avoir encore commencé mais pour une journée qu'il y fait je compte 12 S. plus il ma aidé à focher à la Valete un D. j. le vendredi 9^e 8bre. » Jean Duffaud « dit la grabiele » poursuit la tache quelques jours plus tard. Dumas le mentionne pour « monter le reguin de la valete le mardi 20^e 8bre un j. » La vallée de la Fioule était riche en herbe, en particulier en été, parce que l'on prélevait l'eau du ruisseau pour en arroser les prés. Cela encore demandait du travail : les cultivateurs creusaient de petits canaux qui parcouraient les terres qui se trouvaient en bordure de rivière. A Vergeat, ce pouvait être l'occasion d'une nouvelle embauche. Ce fut le cas pour Jean Boyer, de Saint-Arcons, le mercredi 8 août 1767. Dumas note qu'il l'emploie « pour metre l'eau au prez du moulin. » Les prés qui entourent Vergeat étaient-ils plus faciles d'accès pour y conduire le bétail ? Quoiqu'il en soit ils semblent moins faire l'objet des

fenaisons. Quelques exceptions cependant : « *André Bassé pour focher au pré grand le 11 juillet[1768]* » en est un exemple.

5) Les moissons

Le temps des moissons s'étendait sur près d'un mois : en 1770, par exemple, elles commencent « *le mardi 31 et dernier juillet* », pour prendre fin le jeudi 30 août. Là encore, six à huit personnes sont employées chaque semaine. En 1774, la récolte, probablement très bonne est à l'origine d'une durée exceptionnelle de cinq semaines de ramassage de la moisson, comme en témoigne la page 147 du livre de raison. Par ailleurs, après avoir été mis en meules pour sécher, le blé, l'orge et autres céréales subissait le battage au fléau pour séparer le grain de la bête, travail qui se faisait plus tard, en automne. C'est pourquoi ce n'est que : « *le mercredi 24è 8bre [1764]* » que Pierre Boyé est embauché un jour à quatre sols « *pour battre les blés de la croix de Beaune.* »

Le mois d'août est celui de travaux variés.

En 1764, Jean Dursapt et Anne Martin sont employés un jour chacun « *pour culir [cueillir] la chanvre de la Combe le 8è aoust.* » Cinq jours plus tard, le « lundy 13è aoust », c'est aux bras de Jean Martin et de Louis Fournier que Dumas fait appel « *pour piocher les feves.* » Puis c'est au tour de « *Jean Duffaud gendre* » de venir pour « *battre le poix gris vendredi 17è aoust.* »

6) Le verger

Vergeat avait aussi son verger, si bien que « *pour planter dézarbre le lundy 10è mars 1766, vidal Crouzet [est employé] un jour ; nous avons plantez 5 poier et 10 pommier.* » Le 21 mars 1775, c'est à Guillaume Racon que l'on fait appel pour « *planter 4 noyer a Layvigiere.* » Jean Pouget viendra un jour « *le 12è mars 1774 et samedi pour ayder a planter d'arbre au pré du moulin ou 3 noyer a la varenne.* » Une fois plantés, les arbres étaient entretenus, taillés, afin qu'ils donnent les meilleurs fruits possible. La cueillette se faisait en automne. En 1766, Antoine Tixier, de Navat vient passer une journée à Vergeat « *pour culir fruit 17 8bre* » (pour cueillir des fruits le 17 octobre.) Pierre Boyer sera embauché une journée, le 19 août 1774, « *pour culir dé poire.* » Quant à Antoine Vidal, il restera quatre jours « *pour culir fruit ou faire vendange.* » Les vendanges, ou plutôt, la vigne, parlons-en...

7) Le travail de la vigne

Les deux premières années, Jean Dursapt père, dont nous apprenons qu'il sera troisième consul pour l'année 1765, ne manque pas de travailler au domaine, en particulier pour le travail de la vigne qu'il connaît bien. Il est parfois secondé par son fils Jean. Il semble qu'en dehors du temps de la vendange, le travail de la vigne s'étendait sur trois grands moments. Voyons comment les choses se passèrent en 1777.

En mars, il s'agissait de *trancher* la vigne.

« *Pre[mière] journée de trancher la vigne le mardi 18 mars prix 3s.*

Jean martin 2.j

Jacques Crouzet 2.j
 Vital Crouzet 2.j
 André pouget 2.j
 Jean Duffaud gendre un j
 Plus pour finir de trancher la vigne le 24^e Mars
 André pouget 1j
 Jean boyer un j chacun »

Ensuite, au mois d'avril, la vigne était pliée.
 « Pour plier la vigne lundi 14^e avril 1777.

Jean martin 1j
 Jean Dursapt 1j
 Vital Crouzet 1j
 André pouget 1j
 Jean boyer 1j
 Jacques Bassé 1j
 Du 17^e avril
 Jean martin 1j
 Jacques crouzet fils a vital 1j
 André pouget 1j
 Pierre aoust 1j
 Jean boyer 1j
 Jean Chambon 1j
 Finis de plier le 17^e avril »

Finalement, le travail le plus long s'avérait être celui du *piochage*, qui représentait trente et une journées de salaire à cinq sols.

« plus pour piocher la vigne 1^{ère} journée Samedi 10^e may
 Estienne crouzet fils a jacques 1.j
 andré pradon 1.j
 plus le mercredi 14^e may
 antoine Chambon 1.j
 jacquesCrouzet fils a vital 1.j
 Estienne crouzet fils a jacques 1.j
 jean dursapt 3j
 guillaume rocon 3j
 andré pradon 3j
 vital crouzet 1.j
 andré pouget 1.j
 pierre aoust 2j
 antoine fournier 1.j
 antoine Ruit 1.j
 mathieu Renaux 1.j
 jean Chambon 2j
 jean boyer 2j
 jacques bassé 1j
 Plus le 17^e juin aussy pour finir de piocher la vigne
 Antoine Chambon 1j

Vital Crouzet 1j
 Jacques Crouzet 1j
 Pierre boyer 1j
 André pouget 1j
 Finis led jour 17^e juin »

En fin de comptes, venait le temps de la vendange, annoncée de façon quasi solennelle :

« Vendange a été faite chez nous cette année 1777 le 29, 30, 31 8bre jen ay eu 15 Bachollée et une et dy pour la dixme, après quoi jay convenu avec mr Enjolvy a une charge¹⁶ de vin coulez pour ma dixme. »

La vigne demande aussi que l'on entretienne les murets de soutènement des terrasses ou *chambades* sur lesquelles elle est cultivée. C'est donc « pour réparer la muraille de la vigne » que Joseph Poutet, « masson » et Jean Chambon, « manoeuvre » viendront « le lundi 11^e may [1772]. » Le premier travaillera six jours à huit sols, le second, cinq jours à 5 sols. Le même maçon est employé en avril 1775 « pour accommoder la muraille de les chambades du bez », puis encore le « 22^e avril » 1778. Ce jour là, Jean Bartaniolle s'employait à « tomber le tertre de Lespinasou. » Cinq jours plus tôt, Dumas lui avait demandé de « bécher le jardin », et de préciser dans le livre de comptes : « à cause du Vendredi Saint, un j. et dy. », sans donner plus de détails...

Parfois, à cette saison encore, les mauvaises conditions climatiques retardent le travail entrepris. En 1769, Dumas nous le fait remarquer : « Pour faire la muraille du pré dourdet le 6 mars Joseph Poutet masson de St arcon, andré fouret de rougniat vient sur l'heure il son [Ils ont] fini le jeudi acause du frois. »

Et puis...il y a ce que Dumas appelle parfois le « tout ouvrage. » « Le samedi 13^e 8bre », Pierre Boyer vient « pour faire de [la] feuille ou batre [les] noix un j plus lundi 15.16 pour batre noix 2j. fon en tout 3j. » « La 1^{ère} journée de l'année 1772 a était pour défricher la sime du pré de la valette 1^o le vendredi 17^e janv

+ jean duffaud gendre 2j
 + jean pouget 2j
 + andré pouget 2j prix 3S
 + jean boyer 2j

plus le second jour a était le 1^{er} février les 4 meme ouvrier, a lexeption de jean Chambon un j et nous avons finis led. Jour 1^{er} février nous y avont mis donc pour le défricher 11 journée. »

8) La famille participe aux travaux

Les membres de la famille eux-mêmes se portent volontaires lorsque c'est nécessaire. Ainsi pouvons-nous lire en 1766 : « pour tondre le 26^{ème} juin, marie Crouzet, un jour, aussy ma sœur de chez le munier, un jour. » En 1767, c'est au tour de « Joseph Benier, mon cousin de Silcuzin ; il est venu luy avec sa servante batre huit carton bled pour ensuite le metre au moulin que je luy ai pretez et qui me le doit remetre au semaille de St

¹⁶ La charge équivalait à 159 litres environ.

Michel pour moy semer. Fait ce 27^e juillet 1767. » A quel moulin Dumas fait-il allusion dans ces lignes, nous ne le savons pas ; ce qui est sûr, c'est qu'en 1770, il écrit : « *le meunier de fiouille me doit 6l. depuis le Careme dernier.* » En outre, nous savons qu'il parle du moulin de Saint-Arcons lorsqu'il écrit le 13 juin 1770 : « *jean françois Crouzet munier de St arcons je luy ayourny le vin pour les bouvier qui ont portez ses meules a moudre aux prix de 18l. la charge.* » Ce Jean-François Crouzet n'était autre que le beau-frère de Dumas.

9) Les ventes de pigeonneaux

Dumas fournissait un certain nombre de paires de pigeonneaux à l'Abbesse des Chazes. Le 9 juillet 1764, il écrit : « *Arrivée de Madame l'Abbesse des Chazes, elle a pris possession le même jour.* » Il s'agit de Marthe-Françoise de Guérin de Lugeac, nommée Abbesse des Chazes en avril 1764. Les « *mémoires des pigeons pour l'année 1770* » font apparaître que « *lé 1^o [les premiers] ont été porté à madame labesse dé chazes le 24 may.*

- *le 24^e may l'exprés a été mon bouvier duffaud- 2 paires.*
- *le 19^e juin l'exprés a été la servante- 3 p. et D.*
- *le 8^e juillet l'exprés a été mon bouvier duffaud- 3 p.*
- *le 5^e aoust l'exprés a été mon bouvier duffaud- 8 p. et D.*
- *le 27^e aoust l'exprés a été monget des Chazes- 2 p.*
- *le 8^e 7bre l'exprés a été mon bouvier bringier- 7 p.*
- *le 29^e 8bre l'exprés a été la vachère- 1 p. et D. »*

Petite année puisque le total ne fut que de « *27 p. et D.* », c'est-à-dire vingt sept paires et demis.

L'année 1776 va doubler ce nombre. Jugez-en plutôt :

« *Etat des pigions donné a madame La besse 1776*

1^o *Le jour de l'ascension 16^e may l'expré la servante- 4.p et dy*

2^o *le 2^e juin l'exprés a été la servante----- 4.p*

3^o *le 24^e juin l'exprés a été la servante----- 5.p*

4^o *le 30^e juin l'exprés a été moy meme----- 7.p*

5. *le 10^e juillet l'expré a été la jorquette des Chazes-----1.p*

6. *le 18^e aoust l'expré a été ma filles----- 4.p*

7. *le 25^e aoust l'expré a été ma filles----- 4.p*

8 *le 9^e 7bre l'expré a été le vacher----- 10.p*

9. *le 16^e 7bre l'expré a été le vacher----- 8.p*

10. *le 22^e 7bre l'expré a été la servante----- 3.p*

plus j'en ay fait apporter 3. paires a mademoiselle Enjolvy aux Chazes

Total...55.et dy »

10) Les ventes de vin

Dumas vend aussi le vin de ses vignes. Ainsi fait-il « *état du vin que j'ay vendu a benier de lespitalet pour 1777 aux prix de 14 l. 10s.*

- *1^o avoir emporté 6 post du vin et m'avoir donné 11l. 8s. a comte*
- *2^o le 22^e mars autre 6 post12l.*
- *3 la derniere feste de pâque autre 6 post12l.*

- 4° le 10^e avril autre 6 post.....12l.
- 5° le 17^e avril autre 6 post.....12l.
- 6° le 26 avril autre 6 post.....12l.
- 7° le 1^{er} may autre 6 post.....9l.
- 8° le 12^e may autre 6 post.....12l.
- 9° le 23^e may autre 6 post.....12l.
- 10° le 29^e may autre 6 post.....8l. »

11) Les ventes de bois

En 1777, il note aussi :

« Vente de quelques arbres.

1° à andré martin de beaune 2 pommier a 7s. pièce plus un noyer. Il me doit donner a moy 3 frene.¹⁷

2° jean Bartaniolle aussy de beaune 3 pommier 21s. le doit ; plus 2 noyer sans avoir fait le prix

Plus 3° Claude dubois de beaune 4 poiriers 50s. plus 2 pommier 14s. jay fait [?] un pommier a dubois car s'il ne prené pas je luy en doneray un autre a la place. »

12) Les ventes de bestiaux

Cela n'a rien d'étonnant en ce qui concerne la vie d'une ferme que d'y trouver des ventes de bestiaux : chevaux, vaches, bœufs, brebis et autres. Vergeat ne manque pas à la règle bien entendu. Voici à ce sujet, deux rapports parmi d'autres de Jean-Baptiste Dumas. Le premier date de l'année 1769 et concerne la « Vente dune jument de l'age de 5 ans poil gris a jacques vidal le jour de la foire de loude le lendemain de St pierre 30^e juin ladte vente faite au vilage de lachaux de visac en allant à la foire de loude moyenant le prix et somme de soixante livres, payable le jour de la feste de tous Sainst. Sur ladte vente claudre beaune il fut obligé de moy donner 12 l. et le restant jacques vidal doit me le payer qui est 48 l. En sus la vante a été faite devant témoins qui est un nommé Condry du lieu de chadernac par. De Langeac un autre de la par. De St Eble. chez Sabattier dud. Lieu de lachaux le 30^e juin 1769. » Le second rend compte de la « vente de trois Brebis a marsal amiguet marchand bouchez de la ville de St polien faite a dix Livres cinq Sols le jour de la foire de St martin a alegre laquelle somme de dix Livres cinq Sols led. Amiguet me doit payer le jour de la foire des roy prochain 1768 amoy ou a mon oncle jean Boyer qui me le fera tenir en ordre ce 12^e 9bre 1767. » Et d'ajouter quelques temps plus tard : « Le dix Livres 5 S ont était reçu. »

13) Des ventes plus étonnantes...

Curieusement, nous trouvons parfois la vente de pain comme ici, en 1764 : « Jean martin de St arcon nous luy avons portez 5 L [livres] et 3 quart de pain ce 18^e juin plus 4LD [livres et demie] du 12 e may 1763 fons 10 L. un quart. »

Plus curieusement encore peut apparaître la vente d'un vêtement, comme ici, en juin 1767 : « Jean Duffaud ou sa femme pour un robe que mon épouse a donné pour leur

¹⁷ Et Dumas de rajouter en marge : « il ma donné les 3 frène en 1778. »

petite ; on me doit 50 s. la vente a été faite dans le mois d'avril cette a dire durant la feste de pâque. »

14) Les achats

On vend et... on achète. Les achats les plus fréquents concernent bien sûr des animaux de ferme tel celui d'une « *velle*¹⁸ *poil brun jaquat de l'âge de 18 mois amenée de Brioude le 23 novembre 1767 au prix de 17 l.* », ou bien encore celui, en 1768, d'une « *vache poil rouge jacquet de l'age de 5 an amenée de la foire du 13 may d'ally* » et achetée semble-t-il, à un certain « *Mallez natif du lieu de vabre près St flour, au prix de 48 l. 15 S.* » D'autres achats sont plus insolites comme celui-ci : « *J'ay achetez 5 quart d'huylle de genevrier a 8 s. la liore d'un passant du lieu de la musse paroisse d'entraygue en daufinez le 11^e fevrier 1770.* »¹⁹

15) Dumas, bailleur de fonds

Fréquemment aussi, notre homme fait office de bailleur de fonds. A la date du 29 juin 1767, on lit : « *Magdelene Beaune, ma cousine germaine du lieu de Valhat, paroisse de Vissac. Je luy ay prété vingt quatre livres pour luy ayder à faire le mariage de sa fille.* »

16) Le passage du tailleur

Et puis... il faut vivre. Vergeat accueillait parfois le tailleur comme en témoignent ces lignes : « *Lundi 5^e février, le tailleur d'habis françois Coste avec son fils et son vallet, 5 j chacun moins la dernière veillée. J'ay payez le tailleur le 11^e mars 1770.* » L'année suivante, le 3 octobre 1771, c'est au tour de Etienne Véziant, « *tailleur d'habit* » de venir accompagné de son fils, cette fois pour « *renger quelques petites choses de mon frère curé de Lochy, 2j. chacun. Sur cella il devait 21s. a mon frère cella fait que ce[s] deux journée chacun il ce trouvent payée.* » Ces habits étaient de laine ou de chanvre en ce qui concerne les draps et les chemises ; ce chanvre, cultivé sur place, qui nécessitait plusieurs transformations avant de pouvoir être utilisé. C'est dans ce cadre qu'en 1770, « *mardi 27^e mars, le pegneur de chanvre, françois sicard* » était venu jusqu'à Vergeat. Les vêtements, une fois confectionnés, ont besoin d'être entretenus. Et Dumas de noter en date du 19 mars 1766 : « *Catherine cher pour blanchir un j.* » L'année précédente, le 10 juillet, Jeanne Bartaniolle et Marie Crouzet étaient venues deux jours « *pour blanchir ou culir derbes des trifoies* », c'est-à-dire, desherber les pommes de terre !

17) Le sabotier

Nous voyons apparaître le sabotier qui lui aussi semble venir travailler sur les lieux : « *Le 12^e et 13^e may pour faire de sçabeaux Jean albaret, 2 j. plus le 18 à midi et 19^e fon 1 j. dy. le tout 3j. dy. Plus le 26^e et 27^e, et 29^e. Le tout il m'a fait 24 paires de sabot et une paire gratis.* »

¹⁸ Nous dirions aujourd'hui une génisse.

¹⁹ Cette huile était utilisée dans les lampes à huile.

Certaines années, le nombre peut être bien supérieur encore : « *Lundi 14^e avril 1777. pour faire de sbot Joseph.... du lieu de Combret paroisse de venteuges, restant aux moulin de digon, man avoir fait pour les un ou pour les autres 44. paires, il man a pris 2 s. la paires je luy donne 4 L gratis 4 paires. »*

18) Le matelassier

Idem en ce qui concerne le matelassier ou plutôt, la matelassière : « *La première journée de l'année le 18^e janvier 1768 janne ou janneton pourtanier de langeac pour faire 2 matellat en neuf et pour refaire un vieux matellat 3j a 8s le jour monte a 24s et payez tout de suite. »*

19) Le maçon

D'autres fois, c'est le maçon qui vient.

Ainsi en est-il en 1765 : « *pour faire la cheminée de la cuisine de la maison commencée le jeudi 29^e aoust Joseph chambone 3j le second 7bre un autre jour + le vendredi 30^e aoust jacques Sicard 2j le second 7bre 1j. fon 3j. pour faire ladite cheminée on luy amy 7 journées + un autre jour pour finir l'achaud de la jeter a la chambrete du fruit. »* En 1776, arrive Antoine Vidal. « *Il vien pour fondre d'achaud [de la chaux] pour jeter au colombier. »* Il reviendra trois ans plus tard pendant trois jours, à partir du 23 mars 1779, « *pour racomoder le colombier ou y jeter d'achaud. »* Du reste, la même année, Antoine Vidal revient pour moult travaux : « *le 25^e aoust luy seul pour accomoder le vanoir, plus pour finir la barique le 7 9bre luy avec son valet 3 j. chacun ; plus pour lier la bacholle a faire la lessioe le 2^e 9bre dy jour [une demie-journée] ; plus le 15^e mars 1780 pour faire le nis [les nids] du colombier 4j. ; plus le 4^e ou 5^e avril 1780 pour faire une may[maie] apétrir luy avec son vallet ; ledit vallet est jacques Crouzet il vient le matin ; luy vient avant midi, le vallet s'en fut chez luy a St arcon le samedi 8^e avril. »* Au même moment, Jacques Sicard était revenu, d'abord, « *le 21^e mars, pour couper les pierres pour faire la fontaine un j* », puis à partir du 24 avril, il vient accompagné de Pierre, son fils ainsi que de Joseph Poutet, pour travailler pendant six jours à la construction du four. Les six jours terminés, Poutet est employé « *le lundi 1^{er} may pour faire la muraille du Claux un j. plus le 5^e un j. Le 5^e may pour ayder a la muraille du Claux* », est aussi embauché Jean Bartaniolle. En 1774, « *André pradon masson* » avait été embauché pour des travaux moins communs que Dumas précise : « *[il] fait une tuillière ou conduit deau aux champ du Creu de midi, de 33 toise a 3 S la toise à se nourrir chez luy, après le virage ; que je luy ai payé c'était dans l'hiver de l'an 1774 : et a été payé le 20^e mars 74 au prix 4 L 16 S de plus la regle de tuillière ou Conduit deau a la plaineise de St flour on en donne que 2 S la toise a prix fait et encore on luy fait un oeil par devant et on le ranpli de pierre aud. prix fait. »*

20) Le charpentier

D'autres fois encore, c'est le charpentier qui franchissait le seuil du mas : « *le 14 7bre [1764] pour faire la porte de ma grange, Claude Duffaud, charpentier. »* Ce dernier revient régulièrement à Vergeat ; nous le revoyons par exemple en 1768 : « *guillaume dit claudé Duffaud charpentier pour accomoder mon sol a battre luy avec son valet un jour chacun dans le mois de juin. Le 12^e 8bre pour accomoder mon pressoir un j. luy seul. »* En

1767, il était revenu pour « *accomoder mé toneaux luy avec son valet le samedi 7^e 9bre un j. chacun.* » En 1769, le voilà « *avec cé deux valets il vient le samedi 7^e 8bre pour faire la fenetre de la petite chambre un j.* » Par ailleurs un certain « *Antoine Vidal, charpentier, est embauché à partir du 4 mars 1774, « pour faire mon armoire et autre ouvrage 25 j. plus pour faire le plancher de la grangette le mardi 31 may jean albaret 1 j. plus le 10 et 11^e juin 2.j plus le lundi 13^e juin antoine vidal et janot albaret 5 j. chacun. Antoine vidal de Bavat charpentier avec les albaret a tout compte fait des journée que j'ai reçu deux [d'eux] dans plusieurs saison, sauf s'il s'en trouve dans led. Livre, monte pour le present que je lui reste dub 22 L 6 S 6 is le 3^e juillet 1774.* » Antoine Vidal reviendra en mars 1775, « *pour faire le plancher du colombier.* »

21) Les scieurs de long

Pour ces divers ouvrages, il est probable que Jean-Baptiste Dumas fournissait le bois, puisqu'il faisait venir de temps à autres les scieurs. C'est ainsi qu'en 1770, « *il sont venu le vendredi 4 may à midy. Il sont de la paroisse de laval. [...] ils ont resté 38 j. et D a 11s. le j. . J'ay fait scier 15 12ne [15 douzaines] de planches de pible plus 80 tuille de claiye de parques bois de pible plus dedans la chambre limon ou planche 23.* » Il avait noté quelques années auparavant : « *achat de deux pin et d'un chaine aux bois de bourdon, à Antoine dursapt du lieu de Beaune ; les deux pins quatre livres, le chaine trois livres dix sols, dont je luy doit payer audit dursapt à la St michel prochaine, 7 l. 10 s. ce 2^e 9bre 1764.* »

Les annotations du 30 janvier 1775 nous feront sourire : « *jay fait sier 2 sapin que mr Enjolvy me fai plaisir des Bois de pommier, les sieur qui les ont sciez etait de pavés St bonne dharlin et il ont fait a prix fait a 9s. la conne il ont restait icy 4 jours sur cella il y a eu un pin de ma garnasse qui a fait 17 piece et 83 de sapin fon entout 100 piece, après avoir fini nous avons convenu sans rien mesuré à 8l. 5s. ce qui fait quil ont gagez 13s. 9 e par jour de sorte qu'après le tout fait j'ay mesuré il nia eu que 16 conne ce qui fait que jay fait sciez un peu cher.* »

22) Les prestations

Dumas se fait parfois remplacer lorsqu'il ne peut remplir une obligation : « *le mardi 20^e 9bre [1770] pour travailler à ma place au Chemin Royal de Langeac a Saugues qui a été commencé l'an 1769 et ou j'ay commencé dit [d'y] travailler le 16^e 9bre 1770.* »

23) Dumas, homme prudent...

Parmi tout ce qui fait le quotidien de son domaine, notre rédacteur ne manque pas de noter ce qu'il devra éviter à l'avenir. Un exemple nous en est donné en 1771 : « *anne Beaune femme a jean duffaut un j moins l'avant diné, tout lé deux bon aux fromages a metre dans la pochés ce qui fait quil faut en avoir bien besoin pour les rappeler un autre fois.* » D'autres fois il mentionne les rectifications de certains comptes : « *pierre boyer de St arcon, lui avoir afferez mon pré du meze terroir de la valete pour lannée presente seulement au prix de 15 L 10 s, et une journée pour aider a fener a la valete. Fait a St jean 1774, jay dezia reçu 6 L avec la journée le 8^e juillet. Il y a eu 4 bonne charge de foin, et 2 après parce qu'il mavait manti fon 6 charges.* »

24) Un livre de comptes...mais aussi un journal

Enfin, et curieusement, Jean-Baptiste Dumas note les départs de certaines personnes du village de Saint-Arcons, son livre de comptes se transformant alors en véritable journal. Il en est ainsi à la page 185 du livre : « *Pierre aoust a parti de St arcons pour aller rester precepteur à Siaugues St Romain... le jour de St flour, 4^e 9bre 1777 jean antoine a parti avec lui le meme jour 4^e 9bre. La meriannou a parti le même jour a Vissac.* » Par ailleurs, il note aussi le nom de personnes auxquelles il pourrait avoir à faire appel : « *A tancuelle près St flour un bon marechal et horlogeur pour les piges, apris par deux gagne petit le 11^e fevrier 1770, de plus par un queteur de la Ste trinité il ma donné le nom dud. Horlogeur jean boudon.* »

Nous le voyons, Jean-Baptiste Dumas gérait bien ses affaires et maniait tout aussi bien la plume, ce qui n'était pas très fréquent au milieu du XVIII^{ème} siècle. Il connaissait le français, mais dans un autre livre de comptes, il nous montre aussi une certaine connaissance de la langue latine, en indiquant en en-tête : « *hic liber attinet ad me J. B. Dumas.* »²⁰

Dans ce même livre, il note : « *vente de laine le 22^{ème} juillet 1772 à jean Tuzer, marchand du Malzieux, la laine blanche à 12s la livre, la laine noire à 11s, les anisses aussi à 11s.*

1777 : vente de laine à Louis Tuzer, au prix de 13s la livre, la blanche, la noire, le tout ensemble. Plus avoir vendu à la foire de Saint Gal de Langeac les anisses 15s la livre.

1789 : vente de laine faite à Aujollat, marchand du Malzieu, le 22^{ème} juillet au prix de 14s93 la L. avec garniture du quintal, blanche et noire.

L'an 8, 1800 : vente de laine B et n. 16s la livre, les anisses 15s la livre. »

De Jean-Baptiste, il nous reste donc une copie de son livre de raison, un petit pistolet de voyage, qui se trouve à Vergeat, ainsi qu'un « bon d'envoi », daté du 5 novembre 1767, qui se trouve dans les documents familiaux. Ce bon concerne des tapisseries exécutées par un certain Quintine, marchand tapissier près Sainte Anne, à Montpellier. Commandées pour la somme de cent vingt livres, la livraison en est assurée, sur les dernières lieues, par Rabanis, voiturier de Brioude, à qui l'on devra payer pour sa voiture cinq livres dix sols.

Jean-Baptiste Dumas mourut le 9 janvier 1816. Il avait quatre-vingt-cinq ans.

Jean-Antoine Dumas épouse Marie-Anne Beynier le

²⁰ Nous pouvons traduire : « Ce livre m'appartient » ou, plus précisément : « Ce livre me concerne, moi, Jean-Baptiste Dumas. »

23 décembre 1790

C'est Jean-Antoine qui poursuit la maison. Né le 16 mai 1763, il se maria par contrat passé chez Badiou à Silcuzin le 23 décembre 1790 avec Marie-Anne Beynier, née le 13 avril 1774, « *filie de feu Vital, ancien procureur d'office de la justice de Limagne, et de Claire Bernardon, et petite-fille de Marie de Molette de Morangiès* » (nous parlerons plus loin de cette famille). Assistaient au mariage : Pierre Bernardon, son oncle, prêtre et chapelain de Sainte Reine de Villeneuve, qui devait périr sur l'échafaud quelques mois plus tard, victime de la révolution²¹, Jean Badiou, son beau-frère de Silcuzin. Elle apportait 3500 livres de dot²², un lit garni, une armoire remplie de linge. La famille Beynier était déjà apparentée aux Dumas, de Parredon, Jean Beynier ayant épousé en 1656, Claudia Dumas, fille d'Hilaire, comme nous allons le voir, puisque nous ne remontons pas plus loin en ce qui concerne la famille Beynier.

Quelques mots sur la famille Beynier

Avant de poursuivre, disons donc quelques mots sur la famille Beynier.

Jean Beynier épouse Claudia Dumas en 1656

Jean était né en 1625 ; Claudia, le 3 novembre 1633.

Tous deux eurent au moins un fils :

- Vital.

Vital Beynier épouse Anne Durssac, le 28 mai 1680

Vital Beynier naquit le 28 septembre 1658. Quant à son épouse, elle est très probablement la sœur de Vital Durssac, le premier de la branche des Dursapt à s'être établi à Saint-Arcons, par son mariage avec Louise Thomas, vers 1675. En effet, parmi

²¹ Nous lui consacrerons un développement dans les lignes qui suivent.

²² Pour avoir une idée de ce que cela représente, rappelons par exemple que onze ans auparavant, le 2 décembre 1779, la seigneurie de Limagne, de toute petite taille il est vrai, s'était vendue 1200 livres. En 1765, le salaire journalier moyen d'un ouvrier agricole était de 1, 50 livre. En 1992, le salaire journalier pour le même travail est de l'ordre de 200 francs. Si l'on évalue l'unité monétaire au pouvoir d'achat qu'elle représente pour le paysan, nous pouvons dire que 1 livre de 1765= 130 francs de 1992 (méthode de calcul suggérée par Félix Buffière, *La Bête du Gévaudan, une grande énigme de l'histoire*, p. 159).

les enfants de Vital Dursac, notons Jacques, dont la marraine fut Anne Dursac, de Silcuzin. Elle était certainement née à Beaune.

Vital Beynier épouse Anne Raymon le
21 mai 1711

Vital Beynier était né le 1^{er} décembre 1683. De son épouse, nous ne savons rien.

Jean Beynier épouse Jeanne-Marie de
Molette de Morangiés
le 22 avril 1738

Jean Beynier était né le 23 mars 1719 ; son épouse, le 19 mars 1721. Nous reviendrons par après à la famille Molette de Morangiés.

Vital Beynier épouse Claire Bernardon
le 3 mars 1767

Vital Beynier naquit le 27 juin 1739. Il épousa Claire Bernardon, née le 29 mai 1743. C'est de leur union que naquit Marie-Anne qui épousa Jean-Antoine Dumas. Mais avant de poursuivre avec leur descendance, disons quelques mots de la famille Bernardon.

La famille Bernardon

La famille Bernardon se trouve établie à Villeneuve²³ depuis le milieu du XVI^{ème} siècle, mais les documents d'archives sont imprécis pour suivre sa descendance. Ce n'est qu'à partir du début du XVIII^{ème} siècle que nous pouvons y voir plus clair dans les générations.

Claude Bernardon épouse Reine Rapatel
vers 1700

²³ Nous parlons ici de Villeneuve-de-Saint-Julien-de-Fix, devenu Sainte-Eugénie-de-Villeneuve le 18 février 1860.

Tous deux eurent, semble-t-il, au moins deux fils :

- Claude, né en 1703, qui suit ;
- Mathieu, qui épousa Françoise Boudet, le 19 mai 1740. Celle-ci, née le 3 août 1716, était la fille de Antoine Boudet qui avait épousé Marie Bringier, de Saint-Privat-d'Allier, le 2 février 1715.

Claude Bernardon épouse Marie Martin vers 1732

Marie Martin était originaire de Plancheresse, dans la paroisse de Siaugues-Saint-Romain. De leur union, naquirent six enfants :

- Reine, née le 3 mai 1733. Son parrain fut Pierre Martin, de Plancheresse, sa marraine, une Rapatel, de Villeneuve ;
- Claude, né le 14 juin 1735. Son parrain fut Claude Bernardon, sa marraine, une dame Martin ;
- Jacques, né le 28 décembre 1737. Son parrain fut Jacques Bernardon, sa marraine, Françoise Martin. Il mourut en 1806 ;
- Magdeleine, née le 8 septembre 1740. Son parrain fut Vincent Bernardon, prêtre et vicaire des Aumières dans le diocèse de Lyon, sa marraine, Magdeleine Chautard ;
- Claire, notre aïeule, née le 29 mai 1743. Son parrain fut Claude Bernardon, sa marraine, Reine Rapatel. C'est donc elle qui devint l'épouse de Vital Beynier ;
- Pierre, né le 23 janvier 1747, qui devint prêtre.

Ils sont nés dans une famille bourgeoise très chrétienne ; les parents, sans aucun doute par leur travail et la bonne *utilisation* des domestiques, ont rassemblé le deuxième plus gros domaine de Villeneuve-de-Fix qui en compte trois ; ils sont par ailleurs marchands de grains, aubergistes et assurent le relais de la diligence. Le « sieur Claude Bernardon », comme disent les papiers qui le concernent, est un homme respecté et considéré, jaloué aussi...

Claude, le fils aîné, épouse Thérèse Saugues, du Mas de Siaugues-Saint-Romain, le 9 janvier 1760. Son statut le rend bénéficiaire du Droit d'ainesse, c'est pourquoi en 1765, son père le fait son héritier universel selon un acte notarié.

A la veille de la révolution, il est syndic de la paroisse ; il a succédé à ce poste à Amable Charretier, propriétaire du troisième domaine, et qui, en tant que syndic en 1781, a lourdement pénalisé le fils Bernardon pour avoir été parmi les quarante-et-un défailants à la corvée à exécuter sur la route royale²⁴, ouverte en 1733 entre Saint-Georges-d'Aurac et Fix. Entre les deux hommes s'est probablement nouée une profonde jalousie en raison de leur fortune et bientôt ils vont s'affronter au sujet de la Révolution.

²⁴ Actuelle Nationale 102.

Le 7 février 1790, les habitants de la paroisse auraient dû être convoqués par le syndic Bernardon, pour élire la première municipalité. Or, celui-ci est absent sans explication publique et ce sont le curé de la paroisse, Jean-Baptiste Duchamp, le notaire royal Amable Charretier, et les citoyens actifs qui procèdent à cette convocation.

La première municipalité

La première municipalité est mise en place le 14 février 1790. Comme toutes les autres municipalités, elle prend le nom de Conseil général : nous avons donc le Conseil général de la commune de Saint-Julien-de-Fix, avec, à sa tête, Me Amable Charretier, maire, Jean-Baptiste Duchamp, procureur et par ailleurs curé de la paroisse, deux membres adjoints ou officiers municipaux, Jean-Baptiste Locussol et J. D. Durif, et six notables : Jean-Pierre Clergeat, Jean Béraud, Michel Terle, Jean Bernardon dit Bourgeat, Gabriel Delpeyroux et Jacques Brun. Tous les membres de la municipalité ont été élus par cinquante-et-un citoyens actifs²⁵ réunis dans l'église paroissiale de Saint-Julien-de-Fix. Jacques Bernardon dit Boulanger est élu secrétaire.

Le nom de Claude Bernardon, dernier syndic²⁶ de la paroisse, n'apparaît pas dans la liste des élus bien qu'il jouisse d'une certaine notoriété dans le bourg ; de toute évidence, on peut dire qu'il tourne le dos aux réformes qui s'amorcent. Début janvier 1791, paraît en Haute-Loire le décret du 27 novembre 1790 concernant l'application de la loi votée par l'Assemblée Nationale Constituante le 12 juillet 1790 instituant la *constitution civile du clergé* qui est très mal reçue par une très grande majorité de ce-dernier.

La commune de Saint-Julien-de-Fix-Villeneuve est perturbée par les querelles religieuses. Le 12 avril 1791, le Conseil général de la commune, réuni dans la maison curiale, dénonce « *les ennemis de la Constitution qui répandent des calomnies pour égarer le peuple trop crédule en raison de son ignorance, disant que les représentants du peuple ne sont que des scélérats, des monstres sans religion qu'ils cherchent à détruire par le serment qu'ils exigent des prêtres. Les prêtres qui ont prêté serment sont des émissaires du diable, des excommuniés et des damnés qui n'ont plus le pouvoir de faire aucune fonction ecclésiastique... que pour le salut de notre sainte religion, les bons chrétiens doivent se lever et prendre un fusil pour aller tuer tous les prêtres jureurs.* »

Et de conclure : « *Le Conseil, considérant que des crimes semblables ne peuvent rester impunis sans s'exposer à laisser porter atteinte à la Constitution et à exposer la vie de ceux qui se sont généreusement déclarés être ses vrais amis, décide qu'il portera plainte devant qui de droit de tous ces faits et autres qui parviendraient à sa connaissance contre les personnes qui en seraient les auteurs.* »

Ont signé Charretier, maire, Clergeat, Locussol, Duchamp, curé et procureur, Béraud et Delpeyroux. N'ont pas signé Terle et Brun, Illettrés. Étaient absents Jean Durif et Jean Bernardon, dit Bourgeat.

²⁵ Pour être citoyen actif il fallait être domicilié dans la commune depuis plus d'un an, âgé de vingt-cinq ans au moins, être imposé pour une somme égale ou supérieure au salaire de trois journées de travail, ne pas être domestique ou serviteur à gages.

²⁶ Le syndic était élu par les habitants de la paroisse inscrits au rôle de la taille. Sa principale fonction était de procéder avec le commissaire de Brioude à la répartition de cette taille.

Cette délibération ne dénonce personne nommément, mais les membres du conseil les plus impliqués dans la réussite du nouveau régime savent bien que Claude Bernardon est contre les prêtres jureurs. La délibération du comité de surveillance de Langeac ne mentionne t-elle pas que lorsque Delchet, curé de Brioude élu Evêque constitutionnel du Puy traversa le village de Villeneuve, Claude Bernardon se serait exclamé : « *Voilà le diable qui passe !* » Injure terriblement outrageante !

Pierre Bernardon, prêtre réfractaire

En fait, Pierre Bernardon a pris fait et cause pour son frère Pierre, chapelain de Villeneuve, ce qui va lui causer de sérieux ennuis.

Après des études au grand séminaire de Saint-Flour, Pierre fut ordonné prêtre en 1776. Nommé vicaire à Auteyrac de 1776 à 1779, puis à Saint-Vert de 1779 à 1783, il devint chapelain de Sainte-Reine de Villeneuve le 13 octobre 1784. Sa nomination est officialisée par un acte dressé le 1^{er} mars 1784 par Maître Antoine Branche, notaire à Paulhaguet, constatant que Pierre Bernardon a été présenté au Marquis de Lafayette²⁷. Un second acte stipule la prise de possession de la chapelle de Sainte-Reine par le père Bernardon le 13 octobre 1784. Il conclut : « *En conséquence est nommé et confirmé par très grande et puissante Dame Louise Charlotte du Motier de Lafayette au nom et par procuration du seigneur marquis de Lafayette, à la desserte de la chapelle de Sainte-Reine établie au lieu de Villeneuve par le prêtre Bernardon qui désire prendre possession authentique.* » La cérémonie eut lieu devant la porte de la chapelle²⁸ en présence des prêtres des paroisses voisines. Le chapelain fit remarquer que la sacristie était en mauvais état et que les ornements avaient très peu de valeur. Il prenait possession de la chapelle « *et de tous les droits, profits, prérogatives et émoluments qui y sont rattachés, le tout fait et clos en présence de Jacques Vidal, procureur du bailliage de Vissac habitant Bussac-Bas, de François Chapuis, bourgeois, de Maître Amable Charretier, notaire à Villeneuve.* »

Quelques années après sa nomination, Pierre Bernardon n'échappe pas aux exigences créées par les événements politiques qui se succèdent rapidement. Dans le courant de l'année 1791, il fait la déclaration de ses revenus devant le district de Brioude conformément au décret du Roi en la matière. Un commissaire enquêteur, Mr Dussuc, de Cerzat, est nommé pour enquêter sur place de la sincérité de la déclaration. Le district de Brioude estime que conformément à la loi en vigueur, il y a lieu d'ordonner le paiement d'un acompte de 150 livres (3000 francs environ) au prêtre Pierre Bernardon. L'arrêté départemental du 22 février 1792 entérine cette décision. En tant que chapelain, Pierre Bernardon n'est pas tenu de prêter le serment à la constitution civile du clergé de 1790, mais l'assemblée législative vote un nouveau serment le 15 août 1792 qui est imposé à tous les membres du clergé qui

²⁷ Nous savons que Lafayette était à Chavagnac en août 1783 et qu'il entreprit un troisième voyage pour l'Amérique en juin 1784. Lafayette se trouvait-il donc encore à Chavagnac en mars 1784 ou bien les présentations avaient-elles été faites durant l'été précédent, présentations qui seraient peut-être du coup, à l'origine de la nomination ?..

²⁸ Cette porte existe toujours, elle donne accès au clocher.

reçoivent un traitement ou une pension de l'Etat. Les lois concernant le clergé se succèdent et deviennent de plus en plus draconiennes. Celle du 26 août 1792 précise que tous les ecclésiastiques qui sont assujettis au serment de la constitution civile du clergé et qui ne l'ont pas prêté, ou qui l'ayant prêté, se sont rétractés sont tenus de quitter le département dans les huit jours et la France dans la quinzaine. Il leur sera délivré un passeport avec l'indication de la route à suivre jusqu'à la frontière ainsi qu'un secours de trois livres par étape, de dix livres s'ils sont sans ressource. Passé ce délai de quinze jours, ils seront déportés en Guyane. Pierre Bernardon choisit l'illégalité et la clandestinité.

La Convention qui a succédé à la Législative le 21 septembre 1792 aggrave d'une façon atroce pour les prêtres réfractaires, la loi du 26 août de la même année par l'arrêté du 14 février 1793 qui promet une somme de 100 livres (soit 2000 francs environ ou un peu plus de 300 euros), à quiconque dénoncera un prêtre, sujet à la déportation ; encouragement qui deviendra une obligation le 18 mars suivant puisqu'à partir de ce moment-là, tout citoyen sera tenu de dénoncer et de faire arrêter les prêtres réfractaires. Deux autres décrets, les 23 avril et 21 octobre 1793 prescrivent aux prêtres de prêter de nouveaux serments, ordonnant aux réfractaires de se présenter dans les dix jours devant l'administration de leur département pour que l'on procède à leur arrestation et à leur déportation. Ce délai expiré, tous ceux qui seraient retrouvés sur le territoire de la République seraient conduits devant le tribunal criminel pour y être interrogés et mis à mort dans les vingt-quatre heures. Enfin, seraient condamnés à la même peine, « *tous citoyens qui recèleraient un prêtre sujet à la déportation.* »

L'abbé Bernardon, qui vit maintenant dans la clandestinité, sa belle-sœur, Thérèse Saugues, et sa cousine germaine, Claire Bernardon, qui lui portent assistance, sont sous le coup de cette terrible loi.

L'aîné des Bernardon, premier de la famille à être inquiété et écroué

En octobre 1793, Claude Bernardon, le frère du chapelain, est arrêté par le Comité de Surveillance de Langeac. Cinq personnes de la commune, dont le maire, Charretier, sont entendues sur ce qu'elles croient savoir des activités contre-révolutionnaires de Claude Bernardon. Les dépositions se déroulent du 18 février au 3 mars 1794. Pierre Paulet, cultivateur à Villeneuve, Defix de Veyrac et un nommé Benoît, Pierre Leydier, maréchal ferrant à Villeneuve, déclarent tous les mêmes faits : Bernardon est pour les prêtres réfractaires, il essaie d'empêcher les filles dévotes de se rendre aux messes des prêtres constitutionnels, il parcourt les champs excitant les bouviers à ne pas aller aux messes des jureurs, il donne refuge à des prêtres réfractaires, il prend plaisir des revers qu'essuie la République en Lozère et en Vendée ; Leydier ajoute que Bernardon est un aristocrate. Quant au maire, il dit connaître Bernardon, « *non comme un aristocrate mais comme un fameux fanatique qui aurait pu faire du mal par ses propos vu qu'il a la confiance du village de Villeneuve.* » Il

précise qu'il ne sait pas si Bernardon a tenu des propos contre l'Etat et contre la Révolution.

Le 13 germinal An II(2 avril 1794), Claude Bernardon est présenté devant le commissaire Raynaud, représentant du peuple au Puy, mais il réintègre très vite la prison de Langeac.

Le frère prêtre arrêté à son tour

Le chapelain Pierre Bernardon a dit sa dernière messe à la chapelle de Villeneuve le 9 septembre 1792. Depuis cette date, connaissant sa situation, il vit et administre les sacrements dans la clandestinité.²⁹ Dans le courant du mois d'avril 1794, il fait remettre par une personne de confiance, au portier de l'administration du district de Brioude, une lettre datée « *la solitude, 6 avril 1794.* » Cette lettre écrite et signée de la main du prêtre et à laquelle sont jointes des prières est qualifiée par le Comité de Surveillance de Brioude d'« *écrit contre-révolutionnaire et fanatique.* » Cette lettre n'a pas été retrouvée mais des extraits nous sont parvenus, rapportés sur le procès verbal de l'interrogatoire de Pierre Bernardon devant le Comité de Surveillance de Brioude qui eut lieu, comme nous le verrons, quelques temps plus tard. Manifestement, il y proclamait sa foi, ses convictions royalistes, ses critiques envers le nouveau régime. Autant d'éléments qui seront compris par les destinataires comme une provocation, et qui seront à l'origine des événements qui suivront.

Le 7 floréal An II(26 avril 1794), les membres du Comité de Surveillance de Brioude ordonnent au citoyen brigadier de la gendarmerie de Fix-la-Montagne(Fix-Saint-Geney) « *de prendre les moyens les plus secrets pour découvrir le dénommé Pierre Bernardon, chapelain de Villeneuve, prêtre réfractaire qui se tient encore caché dans vos environs, et le conduire devant les tribunaux.* » Et de conclure : « *Nous comptons sur votre zèle et votre patriotisme.* » Le même jour, les gendarmes de Paulhaguet reçoivent la même injonction : « *Il existe dans votre canton, leur écrit-on, un de ces 'êtres'... qui n'a pas voulu se rendre à la raison qui luit aujourd'hui sur le sol français, cet homme, c'est Bernardon, autrefois chapelain de Villeneuve-de-Fix ; il a écrit à l'agent national du district... la lettre est datée de la solitude et c'est cette solitude qu'il faut découvrir pour mettre sous le glaive de la loi le coupable qui se cache pour s'y soustraire.* »

Pierre Bernardon est arrêté le 11 mai au matin dans la maison de son père où on lui avait servi un bol de lait ; dans la nuit, il avait neigé ; les pas du prêtre dans la neige l'ont-ils trahi ?.. Le domestique Pierre Douy est également arrêté et tous deux sont incarcérés à la maison de réclusion de Brioude.

La belle-sœur et la cousine du prêtre écrouées

Le 12 mai, le Comité de Surveillance de Brioude délivre un mandat d'amener contre la belle-sœur de Pierre Bernardon, Thérèse Saugues, soixante-deux ans,

²⁹ Le dernier propriétaire de la maison Bernardon avait montré à certains habitants de Villeneuve le confessionnal clandestin du prêtre

épouse de Claude(toujours détenu à Langeac), contre sa cousine germaine, Claire Bernardon, trente et un ans, contre son frère, Jacques, cinquante-sept ans, laboureur, membre du « Conseil Général » de la commune en tant que notable et contre le fils aîné de Thérèse Saugues, Claude-Vincent Bernardon, trente deux ans, libéré après avoir subi un interrogatoire.

Pierre Bernardon a-t-il été dénoncé ? Pouvons-nous accorder un crédit aux rumeurs qui ont couru au-delà de la commune : un laboureur jaloux de la réussite des Bernardon l'aurait livré...

Dès le lendemain de son arrestation, le Comité de Surveillance de Brioude procède à l'interrogatoire du prêtre qui doit répondre à quarante et une questions, ce qu'il fait après avoir décliné son identité. Il déclare qu'il est encore chapelain de Villeneuve, que depuis le 9 septembre 1792, il a vécu dans les bois ou tantôt chez les uns, tantôt chez les autres, refusant toujours de citer des noms, « *par esprit de charité et de justice ne voulant pas faire du mal à qui lui avait fait du bien.* » Il ne dit rien sur les endroits de ses cachettes où il vivait de charité. Sur sa demande différentes personnes lui ont fourni du papier, de l'encre et des plumes.

C'est à ce moment-là que la lettre écrite le 6 avril 1794 de *la solitude* lui est présentée. L'abbé Bernardon déclare qu'elle a été écrite et signée de sa main. Il avoue s'être senti persécuté par les décrets qui ont été rendus contre les ecclésiastiques, qu'il « *connaît les lois exigeant le serment des prêtres mais que sa conscience lui a défendu de souscrire à ces serments car le premier est anti-catholique et le second, anti-Christ.* » Une question le conduit à dire qu'il a exercé des fonctions de son culte jusqu'au 9 septembre 1792 dans la chapelle de Villeneuve et qu'après cette date, il a continué à administrer les sacrements partout où il apu. A la question, « *N'avez-vous jamais eu l'intention de faire rappeler en France les émigrés, de les faire jouir de leurs prétendus droits et propriétés et d'avoir un roi ainsi que vous l'expliquez dans votre lettre ?* », le prêtre répond : « *Si tous les hommes étaient à l'Evangile, chacun aurait la possession de ses biens et ne conserverait que ce qu'il faut pour vivre et ferait refluer le reste sur les pauvres ; que l'Eglise n'a point de glaive et que pour faire exécuter ses lois, il faut un glaive, parce que l'Eglise n'est que tout esprit et morale et que, par conséquent, il faut un roi pour porter le glaive.* »

Questionné sur la tenue des registres de baptêmes et de mariages qu'il avait faits depuis le 9 septembre, il répond que ces registres sont bien cachés dans *la solitude* et se refuse à donner ni les noms des personnes qui ont reçu ces sacrements, ni les lieux où ils ont été administrés.

Il est demandé à Pierre Bernardon ce qu'il a fait de ses habits ecclésiastiques. « *Le prêtre étant pauvre, répond-il, j'ai tout consommé ou je les a faits brûler par crainte de compromettre des personnes. Les vêtements que je porte m'ont été prêtés par une personne charitable.* » Il reconnaît que tout ce qu'il a dit est vrai, mais refuse de signer son interrogatoire.

Le 13 mai, après délibération, le Directoire du District de Brioude arrête que Pierre Bernardon et Pierre Douy seront traduits devant le tribunal criminel du département.

Le lendemain, 14 mai(25 floréal An II), Thérèse Saugues est interrogée par le Comité de Surveillance de Brioude. Après avoir décliné son identité, elle répond à

quarante-cinq questions. Les membres du comité veulent savoir comment vivait le prêtre durant sa clandestinité, « où il se cachait s'il venait souvent dans la maison de son père ? » Invariablement, elle répond : « Non », ou bien : « Je ne sais pas. » Depuis que le chapelain a quitté la maison de son père, elle ne l'a vu que trois fois chez celui-ci. Quand le prêtre venait à la maison, elle commandait la servante, Marguerite Parrain de lui donner à manger. On fait remarquer Thérèse Saugues que Pierre Douy a déclaré, lors de son interrogatoire, que le prêtre n'a jamais quitté la maison paternelle alors qu'elle a déclaré qu'il était parti depuis longtemps. Elle répond qu'on ne doit pas tenir compte de ce que dit Pierre Douy car il est fou, « il lui est arrivé de sortir nu dans la rue. »

Le 15 mai, le Directoire du District de Brioude ayant pris connaissance des interrogatoires de Thérèse Saugues, Claire et Jacques Bernardon, les accuse de recèlement et d'aide à un prêtre réfractaire et les met en état d'arrestation. Deux jours plus tard, le 17 mai, le prêtre, les trois personnes de sa famille et Pierre Douy, sont écroués à la prison Saint-Léonard, du Puy. Le 18, tous à l'exception de Pierre Douy subissent de la part du tribunal criminel du Puy siégeant en audience publique, un nouvel interrogatoire, plus court que le précédent. Les questions posées l'ont cependant déjà été à Brioude. On demande au prêtre s'il a prêté le serment prescrit par la loi, il répond : « Non ! » ; s'il a connaissance des décrets ordonnant aux prêtres sujet à la déportation de se présenter devant leur administration, il répond : « J'en ai une connaissance imparfaite. » Il refuse de signer son interrogatoire.

L'interrogatoire de Thérèse Saugues ne nous apprend rien de plus que nous ne sachions déjà si ce n'est le montant de sa dot : de 1800 à 1900 livres. Elle déclare qu'elle a hérité du quart des biens d'un oncle curé de Saint-Vert de Chassignoles. Invitée à signer son interrogatoire, elle déclare ne savoir le faire.

Claire Bernardon, née à Jax le 12 septembre 1763 est la fille de Pierre et de Anne Comte. Elle est servante chez son oncle de Villeneuve, le patriarche, Claude Bernardon. Elle déclare au cours de son interrogatoire qu'elle n'a vu le prêtre dans la maison paternelle que deux fois dans l'intervalle de un an à un an et demi, et qu'elle ne l'a pas dénoncé à la municipalité pour ne pas faire de peine à ses parents. Elle ne sait plus signer son interrogatoire à ce qu'elle affirme.

Jacques Bernardon se présente comme étant membre de la municipalité de Villeneuve-de-Fix en tant que notable. S'il n'a pas prévenu le maire de la présence du prêtre dans la cuisine de la maison de son père un soir de carnaval, c'est qu'il ne croyait pas que ce soit nécessaire, pensant que Pierre Bernardon, chapelain, n'était pas concerné par le serment.

Les délibérations du tribunal criminel sont rapides, le verdict sans appel. La loi contre les prêtres réfractaires et ceux qui les ont aidés est appliquée dans toute sa rigueur : aucun défenseur, aucune circonstance atténuante : le tribunal ordonne que Pierre Bernardon, sa cousine et sa belle-sœur soient livrés à l'exécuteur des jugements criminels pour être mis à mort dans les vingt-quatre heures.

L'exécution

Le 18 mai, tous trois sont conduits à l'échafaud, sur la place du Martouret, dans la ville-basse du Puy. D'après un témoin anonyme, Thérèse Saugues et Claire Bernardon furent exécutées les premières, et l'abbé les encouragea jusqu'au dernier moment. Tout le monde peut imaginer les derniers instants que vécurent ces trois personnes de la même famille, au pied de la guillotine. Instants d'affolement, peut-être d'effondrement d'abord, instants ultimes dans une attitude digne soutenus par une foi intense.

Jacques Bernardon fut déclaré suspect et le tribunal ordonna qu'il soit enfermé à la maison de réclusion de Brioude jusqu'à la Paix revenue. Quant au domestique, Pierre Douy, le tribunal le considéra comme irresponsable vu son état de démence attesté par un certificat de la municipalité de Villeneuve. Il fut acquitté et remis en liberté.

Le 21 messidor An II(9 juillet 1794), paraît un décret demandant de mettre en liberté « *les laboureurs, moissonneurs, brassiers et artisans des campagnes et bourgs dont la population est inférieure à mille-deux-cents habitants... pour rendre libres des hommes plutôt trompés que coupables.* » Le comité de surveillance de Paulhaguet demande alors la libération de Jacques Bernardon détenu à Brioude, ainsi que de Claude Bernardon, détenu à Langeac. Celui-ci est remis en liberté le 23 juillet 1794, mais on lui demande de payer la somme de 300 livres. Quatre jours auparavant, les biens du prêtre avaient été mis sous séquestre et confisqués au profit de la nation. Il en fut de même pour les biens de Thérèse Saugues et de Claire Bernardon. Enfin la paix religieuse semble revenir. C'est l'abbé Jacques Brun qui remplace l'abbé Bernardon, mais en présentant sa soumission aux lois de la République. Il exprime le désir d'exercer son culte sous la dénomination de « Catholique, Apostolique et Romain » dans la chapelle de Villeneuve et toute l'étendue de la commune. Il demande par ailleurs à la municipalité de lui délivrer un certificat de soumission aux lois purement civiles de la République. Après la chute de Robespierre, le 9 thermidor An II(27 juillet 1794), la grande terreur est terminée. Le peuple souhaite la paix. Le bourg de Villeneuve la retrouve, après avoir bien saigné.

Marie-Anne Beynier et Jean-Antoine Dumas eurent treize enfants, dont certains moururent très jeunes, d'autres restèrent célibataires :

- Marguerite, née le 28 octobre 1791, qui mourut en décembre de la même année ;
- Marie, née le 25 octobre 1793 ;
- Angélique, née le 5 décembre 1795, qui prit l'habit chez les sœurs de Saint Joseph le 20 mai 1823 sous le nom de sœur Louis de Gonzague. Elle fit profession le 12 juillet 1825 et mourut à trente-quatre ans, le 24 février 1829, à Saint-Arcons ;
- Jean-Baptiste, né le 16 février 1797 ; Il mourra à un an, le 29 fructidor An VI, suivi quelques jours plus tard, de sa sœur Marie, âgée de quatre ans.
- Anne-Marie, née le 12 janvier 1800 ;
- Jean-Baptiste et Jean-Victor, jumeaux, nés le 14 septembre 1802 ;

- Anastasie, née le 25 novembre 1804, admise « à la réception du Saint habit des sœurs de Saint Joseph » le 11 septembre 1826, dans la chapelle des sœurs de Saint Joseph, au Puy. Comme le précise l'acte, signé par Mr Issartel, vicaire général et supérieur de la Congrégation, elle reçut le nom de sœur Marie-Anastasie. Elle fit profession le 1^{er} octobre 1828 dans « notre église » (acte signé par Mr Issartel et rédigé par sœur Anastasie elle-même : « J'ai ce jourd'hui fait volontairement et librement profession. ») Elle mourut le 14 février 1882 au Puy, après avoir été maîtresse de classe puis économe. Dans l'acte de décès, sont soulignées sa charité et son humilité. Elle avait une grande dévotion à Saint Joseph, de qui elle affirma peu avant sa mort : « Il ne m'a jamais rien refusé. »
- Appolonie, née le 21 novembre 1806 ;
- Jean-Louis, né le 8 janvier 1809, qui mourut le 4 février de la même année ;
- Jean-Vital, appelé Vital, né le 21 janvier 1810³⁰, qui continue la famille de Vergeat, en épousant le 10 octobre 1838, Dorothee Badiou, sa cousine, fille de Jean-Louis, de Silcuzin. Ils n'eurent que des filles : Anne, née le 12 janvier 1843, Célestine, entrée chez les religieuses dominicaines de Langeac, et Hortense, qui apporta le domaine de Vergeat à Jean-Augustin Badiou, son oncle de Silcuzin, qu'elle épousa le 28 mai 1860. L'une d'elles nous a laissé son prie-Dieu sur lequel il est inscrit : « Mle Dumas - 1860 ». Dorothee Badiou décéda le 16 janvier 1904 et fut inhumée dans l'ancien cimetière de Saint Arcons où sa tombe existe toujours. Il en va de même pour son frère, qui mourut le 30 décembre de la même année ;
- Jean-Julien, né le 14 septembre 1816 ;
- Augustin, né le 12 mai 1819, qui est à l'origine de notre branche.

Jean-Antoine Dumas s'éteignit le 10 juin 1840 à l'âge de soixante-dix-sept ans, Marie-Anne Beigner, son épouse, le rejoignit un an plus tard, le 14 août 1841.

La famille Molette de Morangiès

Comme nous l'avons vu, Marie-Anne Beynier était la petite fille de (Jeanne)-Marie de Molette de Morangiès, ce qui fait de cette dernière une ascendante directe. Il est donc intéressant d'en savoir un peu plus sur elle, d'autant que nous sommes ici en possession d'une documentation conséquente. Ce ne sera pas forcément la partie la plus agréable à lire puisqu'elle fait surtout apparaître des noms et des dates, mais elle a ceci de passionnant, qu'elle nous permet de remonter jusqu'au troisième siècle, sans interruption d'une génération à l'autre, même s'il est probable que des inexactitudes ont du se glisser dans les lignes qui suivent.

Molette de Morangiès : cette ancienne chevalerie, dont la devise est *Lou Rey nostre drey*, a eu pour berceau le château de la Molette, près Montboissier, en Auvergne.

³⁰ Il meurt en mars 1887.

Bertrand de Molette

C'est peut-être lui qui « *était possessionné féodalement près de Chillac* », et qui était par ailleurs, « *coseigneur de la Garde-Guérin en 1237.* »³¹ Ce qui est plus sûr, c'est que le Bertrand de Molette qui nous concerne eut au moins un fils :

- Pons.

Pons de Molette

Pons de Molette eut au moins un fils :

- Barthèlemy.

Barthèlemy de Molette épouse Catherine Benoît

De leur union, un fils au moins naquit :

- Bertrand.

Bertrand de Molette

Le nom de son épouse n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais nous savons qu'il eut au moins un fils :

- Jean.

³¹ Georges Paul attribue en effet cela à un Bertrand de Molette...

Jean de Molette épouse Jeanne de Peyrebesses

Jeanne était la fille de Raymond, *noble de Peyrebesses*. De son union avec Jean de Molette naquit au moins un fils :

- Jean.

Jean de Molette épouse Hélix du Greil de la Volpilière le 5 juillet 1405

Coseigneur de la Garde-Guérin en 1390, Jean hérita en 1410, de Guillaume de Barusse, seigneur de Morangiès, qui lui fit donation de ses terre et château de Morangiès en Gévaudan, à la charge de prendre son nom et ses armes.³²

Arrêtons-nous à la famille de Hélix du Greil.

Hugues du Greil épouse Isabelle de Roffiac

Tous deux eurent au moins un fils :

- Guillaume.

Guillaume Ier du Greil épouse Armige Gasc

Armige était la fille de Pons Gasc et de Hélix de Chambon. De son mariage avec Guillaume Ier du Greil, naquit au moins un fils :

- Guillaume, deuxième du nom.

³² Nous suivrons ici la position de Georges Paul qui s'exprime en ces termes : « *Jean de Molette, coseigneur de la Garde-Guérin en 1390, allié le 5 juillet 1405 à Alix du Greil de la Volpilière, hérita en 1410, de Guillaume de Barusse, seigneur de Morangiès, qui lui fit donation de ses terre et château de Morangiès en Gévaudan, à la charge de prendre son nom et ses armes. Autre Jean, son fils, épousa le 31 décembre 1444, Marguerite de Peyrebessse.* » D'autres historiens prétendent que le même Jean de Molette épousa en premières noces Marguerite de Peyrebessse, en 1444, puis, plus tard, Alix du Greil, en secondes noces.

Guillaume II du Greil épouse
Soubeyrane Gasc le 15 février 1396

De leurs épousailles naquit au moins un fils :

- Bertrand.

Bertrand du Greil épouse Marguerite
de Léotoing en 1425

C'est de leur union qu'est née Hélix.

De l'union de Jean de Molette et de Hélix du Greil naquit au moins un fils :

- Jean.

Jean de Molette de Morangiès
épouse Marguerite de Peyrebesses
le 31 décembre 1444

De leur union naquit au moins un fils :

- Alzias.

Alzias de Molette de Morangiès
épouse Marguerite d'Hérail le 30
avril 1487

Quelques éléments sur la famille d'Hérail.

Pierre d'Hérail épouse Blandine
d'Anduze

De leur union, naquit au moins un fils :

- Jean.

Jean Hérail épouse Catherine de
Sabran

De ce mariage, un fils au moins naquit :

- Louis.

Louis Hérail épouse Hélié de Joannas
de Montfaucon

Tous deux eurent au moins un fils :

- Jean.

Jean Hérail épouse Hélix de Cubières
du Cheylard

Hélix était la fille de François de Cubières du Cheylard et de Egidie Blau. De l'union de Jean Hérail avec Hélix de Cubières du Cheylard naquit au moins un fils :

- Jean.

Jean d'Hérail épouse Gabrielle de
Budos de Portes le 30 octobre 1452

La famille de Gabrielle nous est connue.

André de Budos épouse Noline de
Cardaillac

Ils eurent au moins un fils :

- Thibaud.

Thibaud de Budos épouse Marquise
Manhan

Thibaud naquit en 1377. De son mariage avec Marquise Manhan est né au moins un fils :

- André.

André de Budos épouse Cécile de la Fare le 10 mars 1433

Cécile de la Fare était la fille de Guillaume et de Almuéis de Montclar. Ce sont André de Budos et Cécile de Montclar qui donnèrent naissance à Gabrielle.

Jean d'Hérail et Gabrielle de Budos de Portes eurent au moins une fille :

- Marguerite.

De l'union d'Alzias de Molette et de Marguerite d'Hérail est né au moins un fils :

- Louis.

Louis de Molette épouse Louise de Merle vers 1520

Les parents de Louise de Merle étaient Jean Merle qui avait épousé Simonde de Solages. Louis de Molette et Louise de Merle eurent au moins un fils :

- Claude.

Claude de Molette de Merle épouse Françoise de Grimoard de Beauvoir vers 1555

Françoise de Grimoard de Beauvoir était née vers 1537 dans une famille illustre³³ à laquelle il nous faut nous arrêter.

Guy Ier de Beauvoir du Roure épouse Aygline de Beauvoir du Marc

³³ En particulier du côté de sa grand-mère paternelle, comme nous le verrons.

Tous deux eurent un fils au moins :
 - Guillaume, quatrième du nom.

Guillaume IV de Beauvoir du Roure épouse une certaine Aygline ?

Nous ne savons à peu près rien en ce qui concerne l'épouse de Guillaume. Un fils en tout cas est né à Guillaume :
 - Guy, deuxième du nom.

Guy II de Beauvoir du Roure

Nous ne savons rien sur lui si ce n'est qu'il eut au moins un fils :
 - Maurice.

Maurice de Beauvoir du Roure épouse Aygline de Naves

Aygline était la fille de Bermond de Naves et de Doucette de Montaren. De son union avec Maurice de Beauvoir du Roure, Aygline eut au moins un fils :
 - Guillaume.

Guillaume de Beauvoir du Roure épouse Maragde de Beaumont

Guillaume est né en 1365 ; son épouse, en 1375, de Pons de Beaumont qui avait épousé Marguerite de Pelet. De l'alliance contractée entre Guillaume de Beauvoir du Roure et Maragde de Beaumont est né au moins un fils :
 - Guy.

Guy de Beauvoir épouse Anthonie de Gardies le 25 juin 1426

De cette alliance est née au moins un fils :

- Guillaume.

Guillaume de Beauvoir épouse Urbaine de Grimoard-Senhoret le 14 avril 1472

Nous avons d'assez nombreux éléments sur la famille de Grimoard-Senhoret.

Guillaume de Grimoard épouse Amphélise de Montferrand

Guillaume de Grimoard est né en 1266 ; son épouse Amphélise est née à La Canourgue. De leur union sont nés au moins deux fils :

- Etienne, qui suit ;
- Guillaume, plus connu sous le nom de Urbain V, pape, dont il nous faut dire quelques mots.

Le Bienheureux Urbain V

C'est en 1310, près de Mende, qu'est né Guillaume de Grimoard. Bénédictin, il fut élu Abbé de Saint-Victor de Marseille avant de devenir le cent quatre vingt dix-huitième pape, en 1362, sous le nom d'Urbain V. Considéré comme le premier des papes humanistes, le successeur d'Innocent VI fut d'abord pape en Avignon, mais il veut rentrer à Rome, raison pour laquelle il recevra avec joie l'Empereur Charles IV d'Allemagne³⁴. Pourtant le Pape reste incertain : il craint les réactions du Roi de France et l'hostilité des cardinaux français à un tel projet. Ceux-ci lui décrivent sous un jour très sombre les risques qu'ils courent à rentrer en Italie, où seules les armes réussissent à avoir raison de l'insolente cupidité des patriciens. Comment le Saint-Siège pourra-t-il prendre possession des biens dont ils se sont emparés à la faveur des troubles ?.. Par ailleurs, d'Italie, François Pétrarque envoie au Pape des lettres ardentes pour qu'il retourne à Rome. Brigitte de Suède(la future Sainte Brigitte), l'exhorte et le supplie de suivre l'inspiration de Dieu plutôt que celle des hommes. Un humble franciscain vient également prier Urbain V de rentrer à Rome. Ce n'est pas un moine quelconque, c'est le Prince Pedro, le fils du Roi du Portugal, qui a abandonné richesses, pouvoir, honneurs, pour revêtir la bure franciscaine.

³⁴ Pour bien comprendre, il faut savoir que Charles IV, qui savait qu'Avignon avait été attaquée par des bandes de brigands, les *Ruptuaires*, s'y était rendu pour la défendre.

Finalement, le 30 avril 1367, Urbain V vainc la résistance des cardinaux français et part d'Avignon pour Marseille où l'attend une flotte de vingt-trois galères envoyées par Naples, Venise, Gênes et Pise pour ramener à Rome la Cour pontificale. Le 3 juin, le Pape débarque à Corneto ; la foule l'attend depuis des heures, et sur la plage un Autel a été dressé pour chanter une Messe d'action de grâces. Urbain V poursuit ensuite vers Viterbe et entre dans Rome pour célébrer une première Messe à Saint-Pierre la veille de Toussaint. L'Empereur germanique et l'Impératrice de Byzance viennent lui rendre hommage. Le Pape s'entretiendra aussi longuement avec l'Empereur de Byzance, car il espère résoudre la situation politique de la Terre-Sainte, qui est encore aux mains des Musulmans. Il s'adresse, également au nom de l'Empereur, aux princes chrétiens. Un seul répond : Amédée VI de Savoie. Pourquoi les autres princes ont-ils ignoré l'invitation du Pape ? Parce qu'une grande partie des Cours, aussi bien italiennes qu'étrangères, ne possèdent plus d'armée nationale : partout, on se sert d'armées à la solde, les *mercenaires de Grandes Compagnies*. Ces derniers n'ont aucune envie de se battre contre les Turcs, bien armés et bien entraînés, ils préfèrent faire des razzias en Europe. Le Pape édicte bien une bulle qui invite les princes à ne plus faire appel aux mercenaires, mais une fois de plus, les princes font la sourde oreille. Une seule voix lui parvient, de loin, celle du Roi Louis de Hongrie qui envoie un ambassadeur avec la proposition de venir en Italie avec dix mille hommes pour défendre le Saint-Père. Urbain V ne peut accepter cette offre : « *Favoriser la guerre, s'écrie-t-il, non ! Louis de Hongrie, notre fils bien-aimé, comprendra que notre cœur frémit d'horreur à la pensée des violences.* »

Pendant ce temps, de l'autre côté des Alpes, la France et l'Angleterre sont en discussion : la *Guerre de cent ans* a commencé... Les cardinaux français insistent pour que le Pape retourne en Avignon. D'ailleurs, une grande partie de la noblesse de Rome n'est-elle pas ouvertement hostile au Saint-Père ?

Le Pape, dont les forces vont déclinant, ne parvient pas à s'opposer aux requêtes des cardinaux : le 5 septembre 1370, il reprend la route de la France. La population avignonnaise l'accueille avec de grandes fêtes, mais le Pape ne saurait être serein. Peu à peu l'angoisse et la maladie ont le dessus. Le Pape demande à revêtir l'habit bénédictin. Les foules s'assemblent. « *Ouvrez la porte de ma chambre, dit le Pape Urbain, afin que les fidèles puissent voir comment meurt un pape !* » Les Avignonnais entrent et prient en silence autour du Saint-Père qui termine sa vie dans un petit lit, le crucifix serré entre ses mains.

Béatifié cinq-cents ans plus tard, fêté le 19 décembre, il nous est resté une parole de la mère d'Urbain V : « *Mon fils, je ne vous comprends pas, mais Dieu vous comprend.* »

Etienne de Grimoard

Nous n'avons aucune documentation sur le frère d'Urbain V, si ce n'est son nom : Etienne. Nous savons aussi qu'il eut au moins une fille :

- Amphélise.

Pierre de Senhoret épouse Amphélie
de Grimoard en 1365

De leur union est né au moins un fils :

- Grimoard.

Grimoard de Grimoard-Senhoret
épouse Bérangère de Verfeuil

De leur mariage est né au moins un fils :

- Antoine.

Antoine de Grimoard-Senhoret épouse
Algaye de Cayre

C'est de leur union qu'est née Urbaine.

Guillaume de Grimoard de Beauvoir et Urbaine de Grimoard-Senhoret eurent au moins un fils :

- Claude.

Claude de Grimoard de Beauvoir
épouse Fleurie des Porcelets

Nous avons quelques éléments sur la famille de Fleurie.

Bertrand des Porcelets épouse Jeanne
d'Artalan le 23 mai 1410

Bertrand était né en 1390. De cette alliance, naquit au moins un garçon :

- Pierre.

Pierre des Porcelets épouse Matheline de Guigonet

Pierre est né en 1415 ; Matheline, en 1420, de Elzéar de Guigonet, né en 1390, et de Madeleine Boye, née en 1395. De l'union de Pierre des Porcelets avec Matheline de Guigonet naquit au moins un fils :

- André.

André des Porcelets épouse Raymonde de Boche

André est né en 1442. Raymonde, pour sa part, était la fille de Honorat de Boche et de Thadée de Rispe. De son mariage avec Raymonde de Boche, André des Porcelets eut au moins un fils :

- Pierre.

Pierre des Porcelets épouse Marguerite de Piquet

Pierre était né en 1460 ; Marguerite, en 1475, de Honoré de Piquet et de Jaumette Lombard.

Les deux époux sont nés vers 1500. De leur union qui fut célébrée à Maillane est née au moins une fille :

- Françoise.

De l'union de Claude de Molette de Merle et de Françoise de Grimoard de Beauvoir est né au moins un fils :

- Charles, en 1557.

Charles de Molette de Morangiès épouse Blanche de Thiers de Linhac le 12 février 1584

Blanche de Thiers de Linhac était « *dame d'Ombret, près Saugues.* » Par ailleurs, la famille de Thiers de Linhac remonte loin. Arrêtons-nous à l'ascendance de Blanche.

Antoine II de Thiers épouse Gabrielle de Gibertès en 1473

Gabrielle naquit en 1456 dans une famille qui nous est connue.

Guillaume Ier Blau épouse Marguerite de Jaffinel

Un fils au moins leur est né :
- Guillaume, deuxième du nom.

Guillaume II Blau épouse Marguerite de Chauderasse le 7 juin 1331

Guillaume est né en 1314. Quant à Marguerite, elle était la fille de Hugues de Chauderasse et de Béraude Blau³⁵. Son mariage avec Marguerite de Chauderasse fut célébré à Saint-Georges-d'Aurac. Un fils au moins leur naquit :
- Robert.

Robert Blau épouse Marguerite de Chateauneuf

De cette union naquit au moins un fils :
- Guillaume, troisième du nom.

Guillaume III Blau épouse Luce de Tailhac en 1399

Luce était la fille de Astorg de Tailhac et de Alix de Vissac, et la sœur de Guillaume de Tailhac, seigneur de Meyronne. De son union avec Guillaume III Blau, elle eut au moins deux enfants :

- Marguerite, qui épousa Artaud de Tailhac en 1423. Nous savons qu'en 1477, 100 livres étaient encore dues sur la dot constituée en 1423;
- Hugues, qui suit, troisième du nom.

³⁵ Les parents de celle-ci avaient pour noms Jean Blau et Marguerite de Tailhac.

Hugues III Blau de Gibertès épouse
Léonore de Dienne le 18 février 1450

C'est de leur union qu'est née Gabrielle.

Guillaume III de Thiers épouse Louise
Comptour

Guillaume est né vers 1472. De son alliance avec Louise Comptour est né au moins un fils :

- Lyonnet.

Lyonnet de Thiers de Linhac épouse
Blanche d'Apchier

La famille d'Apchier nous est bien connue.

Guérin V d'Apchier épouse Gausserande
de Narbonne le 25 janvier 1303

Gausserande était la fille de Amaury III de Narbonne et de Jeanne de l'Isle-Jourdain.

- De son mariage avec Guérin V d'Apchier, un fils au moins lui est né :
- Guérin, sixième du nom.

Guérin VI d'Apchier

Nous ne savons rien sur lui, si ce n'est qu'il eut au moins un fils qui continua la lignée :

- Guérin, septième du nom.

Guérin VII d'Apchier épouse Marie de
Rogier-Beaufort

Guérin naquit le 17 janvier 1333. Son mariage avec Marie de Rogier-Beaufort fut célébré à Villeneuve-les-Avignon. Un fils au moins leur naquit :

- Guérin, huitième du nom.

Guérin VIII d'Apchier épouse Blanche
d'Auvergne en 1375

Nous connaissons bien la famille d'Auvergne.

Robert VIII d'Auvergne épouse Alixente de
Mercoeur en 1279

Alixente est née dans une famille qui remonte loin.

Béraud VIII de Mercoeur épouse Béatrix de
Bourbon en 1238

Béraud VIII est né en 1204. C'est de son union avec Béatrix de Bourbon que naquit Alixente.

Robert VIII d'Auvergne et Alixente de Mercoeur eurent au moins un fils :
- Jean.

Jean d'Auvergne épouse Anne de Poitiers en
1313

La famille d'Anne de Poitiers nous est connue.

Aimar Ier de Poitiers-Valentinois épouse Béatrice de
Vienne

Un fils au moins leur est né :
- Aimar, deuxième du nom.

Aimar II de Poitiers-Valentinois épouse Philippa de
Fay-Chapteuil

Philippa est née vers 1165, dans une famille qui nous est connue.

Pierre de Fay épouse Marie de Chapteuil en 1075

Pierre naquit en 1049 ; Marie, le 1^{er} janvier de la même année, de Pons de Chapeuil, né en 1020, et de Agnès de Polignac, née en 1030. Ils se sont mariés en 1045. Nous avons des éléments sur la famille de Pons de Chapeuil.

Sulpicius de Chapeuil épouse Geïla

Sulpicius est né en 795. De son union avec Geïla, un fils au moins est né :

- Placentius.

Placentius de Chapeuil épouse Christine

Placentius est né en 815. De son mariage avec Christine, un fils au moins est né :

- Sylvius.

Sylvius de Chapeuil

Nous ne connaissons pas le nom de son épouse, mais nous savons qu'il eut au moins un fils :

- Astrald.

Astrald de Chapeuil épouse Frosende

De leur union naquit au moins un fils :

- Mainfroy.

Mainfroy de Chapeuil

Aucun élément sur lui si ce n'est qu'il est le père de Redemptus.

Redemptus de Chapeuil épouse Aremberge

Il semble que Redemptus ait contracté deux alliances : l'une avec une certaine Aremberge, l'autre avec une certaine Thiburge. Il eut un fils au moins :

- Sylvius.

Sylvius de Chapeuil épouse Hélène de Mercoeur

Nous avons de nombreux éléments sur la famille d'Hélène de Mercoeur.

Vualde de Mercoeur épouse Sylvia de Chapeuil

Vualde est né en 690.

Quant à la famille de Sylvia, d'une nouvelle branche des Chapeuil, elle nous permet de remonter fort loin.

Gettius Ursulus de Chapeuil

Nous ne savons que très peu de choses sur lui, si ce n'est qu'il naquit en 290, et qu'il eut au moins un fils :

- Gettius Urilunus, né en 315.

Gettius Urilunus de Chapeuil

Bien que nous ne connaissions pas le nom de son épouse, nous savons que Gettius Urilunus eut au moins un fils :

- Ursilius, né en 340.

Ursilius de Chapeuil

Ursilius eut au moins un fils :

- Himérius, né en 365.

Himérius de Chapeuil

Himérius eut au moins un fils :

- Illidius, né en 390.

Illidius de Chapeuil

Illidius eut au moins un fils :

- Sylvinius.

Sylvinius de Chapeuil

Sylvinius aurait peut-être épousé une certaine *Pardula*. Ce qui est sûr, c'est qu'il eut au moins un fils :

- Ursus, né en 450.

Ursus de Chapeuil

Ursus eut au moins un fils :

- Eumène, né en 480.

Eumène de Chapeuil

Eumène eut au moins un fils :

- Ursus, né en 510.

Ursus de Chapeuil épouse Ferréole de Narbonne

Ferréole était née elle aussi en 510. De leur union, naquit au moins un fils :

- Ursus, en 525.

Ursus de Chapeuil

De lui, il ne nous est resté que le nom de son fils, ce qui est le plus important pour que la branche se poursuive :

- Ursus.

Ursus de Chapeuil

Ursus eut au moins un fils :

- Sulpicius, né en 580.

Sulpicius de Chapeuil

Sulpicius eut au moins un fils :

- Saint Ursicin de Chapeuil.

Saint Ursicin de Chapeuil

Ursicin eut au moins un fils :

- Ursus.

Ursus de Chapeuil

A son tour, Ursus eut au moins un fils :

- Sylvius.

Sylvius de Chapeuil

Sylvius de Chapeuil eut au moins une fille :

- Sylvia ; c'est elle qui épousa Vualde de Mercoeur.

Sylvia de Chapeuil et Vualde de Mercoeur eurent au moins un fils :

- Hictérius.

Hictérius de Mercoeur épouse Aude d'Aquitaine

Tous deux eurent au moins un fils :

- Hictérius.

Hictérius de Mercoeur épouse X de Royans

Le prénom de l'épouse d'Hictérius n'est pas parvenu jusqu'à nous. En revanche, nous savons qu'ils eurent un fils :

- Gauthier.

Gauthier de Mercoeur épouse Aspasia de Chapeuil

De leur union, naquit au moins un fils :

- Ithier, en 810.

Ithier de Mercoeur

Ithier aurait peut-être épousé une certaine *Eldegarde*. Ce qui est certain, c'est qu'il eut un fils :

- Ithier, né en 850.

Ithier de Mercoeur épouse Blitgarde de Chapeuil

Blitgarde est née en 860. De son mariage avec Ithier de Mercoeur, naquit un fils :

- Ithier, en 885.

Ithier de Mercoeur épouse Arsinde d'Auvergne

Arsinde, comme son époux, est née en 885. Ils eurent un fils :

- Etienne, né en 920.

Etienne de Mercoeur

Etienne aurait peut-être épousé une certaine *Ermengarde*. Ce qui est sûr, c'est qu'il eut au moins une fille :

- Hélène, qui épousera Sylvius de Chapeuil.

Hélène de Mercoeur et Sylvius de Chapeuil eurent au moins un fils :

- Sylvius.

Sylvius de Chapeuil épouse Tantafille d'Argental en 980

De leur union, naquit au moins un fils :

- Pons.

Pons de Chapeuil épouse Audiartz

Nous ne savons à peu près rien sur eux si ce n'est qu'ils eurent au moins un fils :

- Sylvion.

Sylvion de Chapeuil épouse Auxilende de Montlaur

C'est de leur union qu'est né Pons, le père de Marie de Chapeuil.

Par ailleurs, nous avons quelques éléments sur la famille de Agnès de Polignac, la mère de Marie de Chateuil.

Claude de Polignac épouse Ingelmonde

Nous n'avons rien sur eux, mais nous savons qu'au moins un fils leur est né :

- Armand, premier du nom.

Armand Ier de Polignac

Le nom de son épouse nous échappe. Armand est né en 840, et il a eu au moins un fils :

- Armand, deuxième du nom.

Armand II de Polignac épouse Beltide

Armand II est né en 870, Beltide en 875. Ils eurent au moins un fils :

- Dalmace.

Dalmace de Polignac épouse Gauberte

Lui est né en 900, elle en 905. Ils eurent au moins un fils :

- Etienne.

Etienne de Polignac épouse Bliosende de Montlaur

Tous deux naquirent en 930. Bliosende est la fille de Bertrand de Montlaur, né en 900. De son alliance avec Etienne de Polignac, naquit au moins un enfant :

- Agne.

Agne de Polignac

Nous ne savons que deux choses de lui ou d'elle : il ou elle est né(e) en 960, et il ou elle a eu au moins un fils :

- Armand, troisième du nom.

Armand III de Polignac épouse Adéla

Armand III est né en 995. C'est de son mariage avec Adéla qu'est née Agnès.

De l'union de Pierre de Fay avec Marie de Chateuil, est né au moins un fils :

- François.

François de Fay-Chapteuil épouse Raymonde de Toulouse
en 1105

François est né en 1075. De ses épousailles avec Raymonde de Toulouse, est né au moins un fils :

- Guillaume.

Guillaume Jourdain de Fay-Chapteuil épouse Meteline de
Clerieu

Guillaume est né vers 1135 ; Meteline, vers 1140. De leur union est né au moins une fille :

- Philippa.

De son mariage avec Aimar, Philippa eut un fils au moins :

- Guillaume, deuxième du nom.

Guillaume II de Poitiers-Valentinois épouse Flotte
de Royans

Un fils au moins leur est né :

- Aymard, troisième du nom.

Aymard III de Poitiers-Valentinois épouse Florie de
Beaujeu

Un fils au moins leur est né :

- Aymard, quatrième du nom.

Aymard IV de Poitiers-Valentinois épouse
Marguerite de Genève

Aymard est né en 1249 ; Marguerite, en 1260, à Vienne.

Un fils au moins naquit de l'union de Jean d'Auvergne avec Anne de Poitiers :

- Béraud.

Béraud d'Auvergne épouse Marie de Vie de
Villemur

Nous avons quelques éléments sur la famille de Marie.

Pierre de Vie de Cahors épouse Marie de Vèze

Un fils au moins naquit de ce mariage :

- Pierre.

Pierre de Vie de Villemur épouse Eustachie de
Beaumarchais

De leur union est née au moins une fille :

- Marie.

C'est de l'union de Béraud d'Auvergne avec Marie de Vie de Villemur qu'est née Blanche, en 1350.

Almaric d'Apchier épouse Jeanne de
Lastic

Nous avons de nombreux éléments sur la famille Bompar de Lastic.

Bompar I Bompar épouse Alix de Vazeilles en
1230

Bompar était le fils de Hugues Bompar, et le petit-fils de Henri II Bompar. De son union avec Alix de Vazeilles, il eut au moins un fils :

- Bertrand.

Bertrand Bompar épouse Aude d'Aurillac en
1258

Aude était la fille de Astorg IV et de Déa de Carbonnières. Bertrand Bompar et Aude d'Aurillac eurent aumoins un fils :

- Pierre.

Pierre Bompar épouse Galienne de Bec en 1276

Un fils au moins leur est né :

- Etienne.

Etienne Bompar épouse Souveraine de Pierrefort en 1298

Souveraine était la fille de Gilbert de Pierrefort. De ses épousailles avec Etienne Bompar, un fils au moins est né :

- Etienne, deuxième du nom.

Etienne II Bompar épouse Alix de Montaigu en 1336

Alix était la fille de Pierre de Montaigu qui avait épousé Isabelle d'Auvergne. Etienne II Bompar et Alix de Montaigu eurent au moins un fils :

- Jean.

Jean Bompar de Lastic épouse Hélis de Montcelles en 1358

De cette alliance est née au moins une fille :

- Jeanne.

Guérin d'Apchier épouse Blanche de Beauvoir

Guérin naquit vers 1420. Quant à Blanche, elle était la fille de Foulques de Beauvoir et de Catherine de Montbrun. C'est de l'union de Guérin d'Apchier avec Blanche de Beauvoir qu'est née Blanche d'Apchier.

Le mariage fut célébré à Saugues. De cette union naquit au moins un fils :

- Jean.

Jean de Thiers de Linhac épouse Catherine de Chappelu de la Vigne

Jean était né vers 1532. Catherine était issue d'une famille dont nous pouvons dire quelques mots.

Jean de Chappelu épouse Catherine de
Senelli

De cette union est né au moins un fils :

- Jean.

Jean de Chappelu épouse Gabrielle de
Montesquieu de Charbonnières en 1520

C'est de ce mariage qu'est née Catherine.

Le mariage entre Jean de Thiers de Linhac et Catherine de Chappelu de la Vigne eut lieu à La Vigne.

De leur union est né un fils :

- François, né vers 1585.

François de Molette de Morangiès
épouse Marie du Buisson de
Pierregourde le 22 février 1622

Les parents de Marie étaient Jacques du Buisson qui s'était allié avec Judith de Pierregourde.

De l'union de Marie du Buisson de Pierregourde et de François de Molette de Morangiès naquit au moins un fils :

- Jean-Louis.

Jean-Louis de Molette de Morangiès
épouse Françoise de la Fages de
Ribes en 1647

Jean-Louis était *sieur du Fraisse*, établi au Crouzet, dans la paroisse de Chanaleilles. Jean-Louis de Morangiès et Françoise de la Fages eurent trois enfants :

- Pierre, qui resta au Crouzet, et épousa Françoise Bertrand. Il mourut en 1693, nous allons voir dans quelles conditions ;
- François-Marie, qui suit, né en 1651 ;
- Louise, qui s'allia à Claude d'Oïdes.

François de Molette de Morangiès épouse Marie du Mas (ou Dumas) le 7 novembre 1676

Marie était l'ainée des filles de Jean Dumas qui vivait au Mas ; nous verrons par la suite que c'est avec elle que la branche des Dumas, du Mas, s'est éteinte dans les Morangiès. Elle était née le 19 février 1662. Mais, avant de poursuivre, arrêtons-nous à l'événement qui fut probablement le plus marquant, et l'un des plus tristes, de la vie de François de Morangiès.

L'assassinat de Pierre de Morangiès

Le lundi 23 novembre 1693, entre deux et trois heures de l'après-midi, Jeanne Masson, d'une fenêtre de l'hôpital de Saugues, ameutait de la voix et du geste une partie de la population. En quelques minutes, un groupe s'était formé sur la place Antique : là, dans la rase, contre le mur, entre l'écurie de la veuve Fraisse, aubergiste, et la maison des Chanis, un homme venait de s'affaler dans la boue et le sang. On le reconnut. C'était noble Pierre de Molette de Morangiès, sieur du Bousquet. Que s'était-il passé ?..

Le samedi 21 novembre 1693, la nuit tombant, François-Marie de Morangiès, qui s'était établi au Mas de Siaugues-Saint-Romain par son mariage avec Marie du Mas, arrivait au Crouzet en compagnie d'un ecclésiastique : l'abbé Jacques Saugues, originaire du Mas de Siaugues. Mû de sympathie pour le prêtre, et désirant lui faire obtenir la vicairie de Thoras, le sieur de la Roche avait cru prudent de lui faire visiter les lieux au préalable. Le lendemain donc, nos voyageurs se trouvaient à Thoras où l'abbé célébra la Messe et put s'entretenir avec Antoine Maurin, curé de la paroisse. De retour au Crouzet, le soir, ils en repartaient le lundi matin. Or, Pierre de Morangiès, le frère de François-Marie, leurs proposa de les accompagner. Ils arrivèrent à Saugues sur le coup de midi, et décidèrent d'aller déjeuner, ou plutôt, d'aller *dîner* comme on le disait alors, chez Antoinette Echaubard, veuve de Pierre Fraisse, tenacière d'une auberge sur la place Antique. L'hôtesse s'empressa de les servir, tandis que dans une pièce voisine déjeunaient ensemble le chevalier d'Apchier et ses deux hommes d'affaire : Paporic, le jeune, originaire de Venteuges, et Beraud, avocat. Aucun incident ne vint troubler à cette heure la bonne humeur des convives. Mais la fatalité les fit se rencontrer peu de temps après, dans une autre auberge où ils étaient entrés, avant tout pour se réchauffer. Les frères de Morangiès et l'abbé, arrivés les premiers, avaient pris place dans la cuisine, près du feu, car un hiver hâtif et un froid glacial s'étendaient sur la région. Survint d'Apchier, accompagné de Paporic. Invité à monter, il refusa, désireux de profiter lui aussi de la chaleur du foyer. Les Morangiès ne s'attardèrent pas. Déjà l'abbé était sorti et les Morangiès

venaient de franchir le seuil de l'auberge lorsque d'Apchier et Paporic se levèrent précipitamment pour les suivre. La bataille éclata immédiatement. Pris violemment à partie par le sieur de la Roche [François-Marie de Morangiès], Paporic, quoique jeune, se défendait mal. Finalement, son épée dépointée, il prit le large, en direction du portail des faubourgs poursuivi par son adversaire. Plus grave était le combat qui opposait le chevalier d'Apchier et le sieur du Bousquet. D'Apchier avait réussi, après maints efforts, à terrasser son adversaire, lui entaillant le dos d'une profonde blessure par où la vie s'échappa...

Autour de lui, tous ceux qui avaient été témoins du spectacle s'éclipsèrent les uns après les autres. Quant à d'Apchier, il ramassa sa perruque et son chapeau et décampa. C'est ce spectacle, vu de la fenêtre de l'hôpital, qui avait mis en émoi Jeanne Masson, directrice de cet établissement. Quand, un quart d'heure plus tard, le sieur de la Roche, revenant des faubourgs une main ensanglantée, et tenant dans l'autre deux épées, arriva sur les lieux, ses yeux s'immobilisèrent à la vue de son malheureux frère, déposé sur une pierre, le long du chemin, et soutenu dans le dos par les mains compatissantes de Claudette Blanquet et de Charlotte Juzet. « *Eh, mon Dieu, soupira-t-il, mon frère est mort !* »

Prévenu par Jean-Baptiste Coudérie, procureur d'office, Laurent de Lobérie, juge au baillage de Saugues, arriva sur les lieux. On fit porter le défunt chez la veuve Fraisse, l'aubergiste, et deux médecins : François Roche et Joseph Sauveton, mandés d'urgence dressèrent le procès verbal que voici :

« Avons trouvé deux plaies faites par armes tranchantes et pointues, l'une située dans la partie supérieure de l'hypocondre dextre à trois travers de doigt de longueur et un de largeur, laquelle arme pénétrant obliquement dans l'abdomen avait percé l'extrémité supérieure du foie, le ventricule en deux endroits et la veine cave, l'autre plaie était sise à la partie sénestre et postérieure de la poitrine, entre la cinquième et quatrième des fausses côtes et avait les mêmes dimensions que la précédente, l'arme avait percé l'extrémité du lobe postérieur du poumon, de plus un coup s'étend superficiellement le long de l'épine dorsale. Nous avons remarqué que le pouce de la main dextre était à demi coupé et une légère plaie se trouvait sur la main gauche. Nous attestons avoir pansé le sieur François-Marie de Molette de deux plaies faites avec arme tranchante et pointue, l'une au pouce de la main dextre et l'autre sur la partie extérieure du coude, où l'arme avait pénétré sur une longueur de quatre travers de doigt. »

On lit, par ailleurs, dans les registres paroissiaux de Chanaleilles, à la date du 25 novembre 1693, cette mention : « *Aujourd'hui fut enterré noble Pierre de Molette, sieur du Bousquet, dans sa chapelle ou tombeau de ses prédécesseurs. Bouniol, curé.* »

Que faire ? Relever le défi ? Poursuivre en justice le meurtrier ? Les parents de la victime se devaient de le faire. Déjà, au soir de ce funeste jour, les officiers de justice de Saugues avaient proposé au sieur de la Roche, de se porter partie civile. Il avait refusé, alléguant que son frère avait femme et enfant. Le 29 novembre, Françoise Bertrand, la veuve qui avait en charge un enfant de dix-huit mois : François-Marie de Molette, né le 16 mai 1692, porta plainte, « *pour satisfaire à son devoir* », devant le juge du duché de Mercoeur. Faisant état de son impécuniosité, elle demanda que les poursuites fussent faites au profit de Monseigneur de Vendôme.

Au baillage de Saugues, l'affaire ne traîna pas. Des informations furent données et quinze témoins entendus le 5 décembre 1693. On apprit de la sorte force détails, parfois contradictoires, sur le déroulement de ce pugilat. Quant à préciser qui

était le provocateur, personne ne pouvait ou ne voulait exactement le dire. La sentence tomba finalement le 5 février 1694 : « *Tenons les accusés le chevalier d'Apchier et Paparic pour vrais contumaces et défailants et les condamnons : le chevalier d'Apchier pour avoir homicidé le sieur de Molette à avoir la tête tranchée par l'exécution de haute justice à un échafaud qui sera dressé au milieu de la place Antique de Saugues, et à l'égard de Paparic, l'avons banni et banissons pour trois ans de notre juridiction, avec défense d'y habiter ; déclarons les biens du chevalier d'Apchier acquis et confisqués à qui de droit, déduite la somme de 300 livres d'amende envers son altesse de Vendôme, somme dont d'Apchier paiera les 2/3 et Paparic 1/3, de même pour les épices et expédition de notre présente sentence, et dépens de la procédure, qu'avons liquidés à la somme de 250 livres. Jugé à Saugues, et signé : Bongrand plus ancien gradué, Chantal et Moran, assesseurs.* »

Parallèlement à cette procédure, s'en était formée une autre, pour cause de duel, devant le prévôt du présidial de Riom, et dans ce but, des informations avaient été faites le 17 décembre 1693. Rendue le 18 juin 1694, la sentence déclarait contumaces le chevalier d'Apchier, le sieur de la Roche, et celui du Bousquet. Et avons, ajoute la sentence, « *le chevalier d'Apchier, la Roche, et du Bousquet, dégradé de noblesse, et en conséquence les déclarons roturiers, incapables de tenir une charge ; ordonnons que leurs armes seront noircies et brisées publiquement par l'exécuteur de haute justice, et condamnons d'Apchier, Paparic, et du Bousquet, était-ce bien utile pour ce-dernier ?.. à être pendus et étranglés, leurs biens acquis et confisqués, 1/3 à l'hôpital de Paris, les autres 2/3 à qui il appartiendra, et 50 livres d'amende chacun envers le Roi ; ordonnons que les 2/3 des biens de la Roche lui seront délaissés, le tout exécuté par effigie. De Combes, Gaignon, de Ploy, Mercier.* »

Que voilà de bien terribles perspectives pour d'Apchier. Rassurez-vous ! Frappé, à cinq mois d'intervalle, de deux condamnations à mort, il ne s'en portait pas plus mal !

Louise de Morangiès, épouse de Claude d'Oïdes, protesta avec véhémence auprès du Parlement de Toulouse, et cela pendant de nombreuses années. Elle exigea la cassation du procès de Riom, jugé diffamatoire pour la famille, demanda la réhabilitation de son malheureux frère, et réclama 10 000 livres d'amende contre d'Apchier au profit de son neveu resté orphelin depuis la mort de sa mère, Françoise Bertrand, le 22 avril 1698. Elle envoya son procureur quérir à Riom un extrait exact des procédures faites. D'Apchier, de son côté, fit savoir qu'il s'indignait du ridicule de cette intervention, qu'il s'offensait de l'ampleur de ses prétentions, et dans un geste dont il vantait la générosité, il avança 2000 livres de dommages et intérêts, pas un sol de plus ! Après tout, qu'y-avait-il de commun entre lui et le sieur du Bousquet ? Morangiès, aux yeux d'Apchier, n'avait que quelques arpents d'une terre ingrate, il s'était mésallié avec une femme dont la dot ne dépassait pas 1100 livres ! De services rendus au Roi ? Il n'en fallait pas parler, il n'en existait pas la moindre trace ! Et pas davantage à l'actif de son père... « C'est faux, rétorquait Louise de Morangiès, du moins pour notre père ! Bien sûr, madame d'Apchier avait eu

100 000 livres de dot, les affaires ayant prospéré, mais qu'était-elle cette dame, sinon la fille d'un quelconque bourgeois campagnard ? » Allusion à Madeleine Filhot, fille de Vidal, sieur de Belviala, paroisse de Grandrieu. Le chevalier d'Apchier l'avait épousée sept mois avant l'aventure de Saugues.

Lorsque le 31 octobre 1698 le Parlement de Toulouse rendit sa sentence, il cassait la procédure de Riom, et faisait droit aux requêtes d'Apchier, entérinant les lettres de grâce, et ne demandant à celui-ci que 100 livres destinées à « faire prier Dieu » en faveur du défunt et 1000 livres, soit deux fois moins que ce que d'Apchier lui-même avait proposé, au profit de l'orphelin. L'affaire s'était réglée par conciliabules, dans les coulisses, entre gens complaisants, et c'est le 7 décembre que la sentence fut portée à Joseph Bertrand, frère de Françoise qui hébergeait l'orphelin depuis la mort de sa mère, par Jean Coudérie, sergent à Grandrieu.

Quelques années auparavant, Lafontaine avait écrit : « Selon que vous serez puissant ou misérable... » Cette éternelle chanson, les Bertrand avaient des raisons personnelles de la chanter.

François-Marie de Morangiès et Marie du Mas eurent au moins un fils :

- Antoine.

Antoine, seigneur de Molette de
Morangiès épouse Marguerite
Boucharenc le 3 juillet 1718

Antoine était né le 1^{er} octobre 1680 ; son épouse était née vers 1687. C'est de leur union que naquit Jeanne-Marie de Molette de Morangiès, arrière-arrière-grand-mère d'Anastasia Dumas.

Quelques mots sur la famille
Boucharenc

Jean Boucharenc épouse Jeanne Morée
de Serverette en 1635

De leur union naquit au moins un fils :

- Pierre ;

Pierre Boucharenc de Fabrèges épouse
Marguerite de Morée

Tous deux eurent au moins un fils :

- Guillaume.

Guillaume Boucharenc de Fabrèges
épouse Antoinette de Grolée
d'Aumont

Le mariage eut lieu à Serverette. Antoinette était née à Aumont dans une famille qui remonte assez loin.

André de Grolée d'Aumont épouse Béatrix
de Genève

Ils eurent au moins un fils :

- Imbert.

Imbert de Grolée d'Aumont épouse
Béatrix de Laure

Béatrix était la fille de Jacques de Laure et de Jeanne de la Poype. De son union avec Imbert de Grolée d'Aumont, Béatrix de Laure eut au moins un fils :

- Charles.

Charles Ier de Grolée d'Aumont épouse
Marguerite de Poitiers

Tous deux eurent au moins un fils :

- Gabriel.

Gabriel de Grolée d'Aumont épouse
Isabeau d'Urfé

De leur mariage est né au moins un fils :

- Mérot.

Mérot de Grolée d'Aumont épouse
Marguerite de Lévis-Mirepoix

Marguerite de Lévis-Mirepoix était la fille de Jean V de Lévis et de Jeanne de Poitiers. De son union avec Mérot de Grolée d'Aumont naquit au moins un fils :

- François.

François de Grolée d'Aumont épouse
Sébastienne de Clermont

Sébastienne de Clermont était la fille de Philibert de Clermont et de Jeanne de Montfalcon.

Le père de Philibert se nommait Claude et avait épousé Claudine de Montbel d'Entremonts.

François de Grolée d'Aumont et Sébastienne de Clermont eurent au moins un fils :

- Jacques.

Jacques de Grolée d'Aumont épouse Marie
d'Urre de Cornilhane

Nous avons quelques éléments sur la famille d'Urre de Cornilhane.

Thierry d'Urre épouse Catherine de Cornillan

De leur union est né au moins un fils :

- Charles.

Charles d'Urre épouse Charlotte de Chalant

Charlotte de Chalant était la fille de Jean de Chalant et de Mérote Palmier de la Batie.

De son union avec Charles d'Urre, Charlotte de Chalant eut au moins une fille :

- Marie.

De son union avec Jacques de Grolée d'Aumont, cette dernière eut au moins un fils :

- Antoine.

Antoine de Grolée d'Aumont épouse
Marguerite de Solages

La famille de Solages nous est bien connue.

Bégon d'Arjac épouse Judith de Solages

Ils eurent au moins un fils :

- Jean.

Jean de Solages épouse Marguerite de Carmain
de Negrepelisse le 9 décembre 1428

Marguerite était la fille de Arnaud III³⁶ et de Marguerite d'Estaing. De l'union de Jean de Solages avec Marguerite de Carmain de Negrepelisse naquit au moins un fils :

- Jean.

Jean de Solages épouse Julienne de Voisins le
20 octobre 1473

Tous deux eurent au moins un fils :

- François, premier du nom.

François Ier de Solages épouse Françoise de
Montboissier le 15 juin 1532

Nous avons d'assez nombreux éléments sur la famille de Montboissier.

Héraclius de Montboissier épouse Agnès de
Chastel-Perron

Un fils au moins leur naquit :

- Jean.

³⁶ Arnaud III était le fils de Arnaud II et de Rosine d'Albret.

Jean de Montboissier épouse Jeanne de la Flotte de
Revel en 1330

Ils eurent au moins un fils :

- Louis.

Louis de Montboissier épouse Marthe de la Roche
de Tounoelle

Tous deux eurent au moins un fils :

- Pierre.

Pierre de Montboissier épouse Jeanne de Châtillon-
sur-Marne en 1425

Jeanne était la fille de Gaucher II de Châtillon-sur-Marne et de Jeanne Cassinel.

De son mariage avec Pierre de Montboissier, Jeanne eut au moins un fils :

- Jean, troisième du nom.

Jean III de Montboissier épouse Isabeau de
Beaufort-Canillac le 4 juin 1459

Isabeau était la fille de Louis qui avait épousé Jeanne de Norri.

De l'alliance contractée entre Jean III de Montboissier avec Isbeau de Beaufort-Canillac naquit au moins un fils :

- Jean, quatrième du nom.

Jean IV de Montboissier épouse Marguerite de
Vienne le 18 août 1483

C'est de leur union qu'est née Françoise de Montboissier.

François Ier de Solages et Françoise de Montboissier eurent au moins un fils :

- François, deuxième du nom.

François II de Solages épouse Diane d'Apchon

De leur union est né au moins un fils :

- François, troisième du nom.

François III de Solages épouse Marguerite de Cardaillac

Nous connaissons assez bien la famille de Cardaillac.

Raymond de Cardaillac épouse Isabeau de Rollat en 1476

Tous deux eurent au moins un fils :

- Jacques.

Jacques de Cardaillac épouse Jeanne de Peyre le 10 février 1503

Jeanne est née dans une famille dont nous connaissons assez bien le parcours.

Aldebert de Peyre épouse Isabeau d'Agout

Isabeau était la fille de Raymond d'Agout et de Huguette de Seillon. De ses épousailles avec Aldebert de Peyre, naquit au moins un fils à Isabeau :

- Astorg, quatorzième du nom.

Astorg XIV de Peyre épouse Dauphine de Clermont

Dauphine était la fille de Déodat de Clermont-Lodève et de Isabeau de Roquefeuil. Astorg et Dauphine de Clermont eurent au moins un fils :

- Astorg, quinzième du nom.

Astorg XV de Peyre épouse Isabeau de Sagnes

Isabeau était la fille de Pierre de Sagnes et de Simonette de Poitiers-Saint-Vallier. De l'alliance qui fut contractée entre Astorg de Peyre et Isabeau de Sagnes naquit au moins un fils :

- Antoine.

Antoine de Peyre épouse Louise de Brion le 2 janvier 1477

Louise était la fille de Pierre de Brion et de Louise d'Estrabonne. C'est de l'union de Louise de Brion avec Antoine de Peyre qu'est née Jeanne.

Jacques est né vers 1477. De son mariage avec Jeanne de Peyre naquit au moins un fils :

- Antoine.

Antoine de Cardaillac épouse Marguerite de Caumont le 10 mai 1532

Les parents de Marguerite de Caumont étaient Charles, né en 1480, et Jeanne de Pérusse.

Les parents de Charles se nommaient François de Caumont, né en 1444³⁷, et Claude de Cardaillac, née en 1445.

Les parents de Jeanne se nommaient Gauthier de Pérusse, né en 1460, et Marie de Montberon, née en 1466.

Geoffroy-Aldebert de Cardaillac épouse Marie de Quenelet

De l'union de Geoffroy-Aldebert de Cardaillac et de Marie de Quenelet est née :

- Marguerite.

C'est de l'union de François III de Solages avec Marguerite de Cardaillac qu'est née Marguerite de Solages.

Ils eurent au moins un fils :

- François-Aldebert, né vers 1633.

François-Aldebert de Grolée d'Aumont épouse Marguerite Fournier

C'est de leur union qu'est née Antoinette.

Augustin Dumas épouse Gabrielle Borel le 10 janvier 1844

Disons quelques mots de la famille Borel.

³⁷ Le père de François se nommait Braudelis de Caumont. Il était né en 1419, et avait épousé Marguerite de Bretagne de Chatillon de Blois.

Les Borel, de Saint Privat du Dragon

Gabrielle Borel, née le 28 mars 1818, était la fille unique de Jean Borel et de Marie Belmont. Elle avait eu un frère, Jean, né le 25 mars 1817, qui malheureusement, mourut le 30 mars suivant. Le père de Gabrielle, Jean Borel, était né dans le mois d'octobre 1795, Marie Belmont, dans le mois d'octobre 1794, comme en témoigne leur acte de mariage en date du 8 mai 1815. Nous y lisons que Jean Borel a alors vingt ans, « pour être né dans le mois d'octobre mille-sept-cent-quatre-vingt-quinze », son épouse, majeure, a alors vingt et un ans, « pour être née dans le mois d'octobre mille-sept-cent-quatre-vingt-quatorze.³⁸ »

* Jean Borel, qui mourut le 16 novembre 1863 à neuf heures du matin, était le fils de Jean Borel, né le 30 octobre 1758, décédé le 10 novembre 1820, et de Antoinette Phillis, qui mourut le 29 avril 1817, âgée de cinquante-huit ans. Tous deux s'étaient mariés le 7 janvier 1786.³⁹

Le père de ce Jean Borel se prénomme Jacques. Il avait épousé Marie Dunis le 6 janvier 1758.

Antoinette Phillis avait pour parents Jean Phillis et Marguerite Mathieu dont le mariage avait eu lieu le 14 février 1736.

* Marie Belmont, pour sa part, était la fille de Jean Belmont, originaire d'Aubeyrat, et de Catherine Olivain, déjà tous deux décédés lors de son mariage en 1815.

Jean Belmont était né le 23 octobre 1748 de Antoine Belmont et de Magdelaine Crosmarie.

Jean-Augustin Dumas et Gabrielle Borel, son épouse s'établirent dans la paroisse de Saint-Privat-du-Dragon, à Chambord, un joli mas qui domine le village de Saint-Privat. Ils eurent six enfants:

- Jean, né le 9 octobre 1844. Il fut tué près de Strasbourg, dans les combats contre les Prussiens, le 5 septembre 1870 ;
- Gabrielle-Hortense, née le 22 juin 1846. Voici ce que nous apprend sur elle le registre des mariages de la commune de Saint-Privat-du-Dragon, en date du 7 janvier 1874. Ce jour-là, sont présents devant monsieur le maire, par ailleurs Marquis de Ruolz, « Jean Sauvat, âgé de trente-deux ans, né à Rocheconstant, village de la commune de Lorlanges, cultivateur audit Rocheconstant, veuf en premières noces de Dame Rèche Agnès-Rose, décédée le 1^{er} janvier 1871, fils majeur et légitime de Pierre Sauvat et de Marie Siandier, cultivateurs, ici présents et consentants, demeurant avec ses père et mère susdits au lieu de Rocheconstant, d'une part ; et dame Gabrielle dite Hortense Dumas,

³⁸ Signalons que ce jour-là était présent le frère de Marie Belmont, âgé de trente trois ans, et qui portait le prénom peu fréquent de Cirkues.

³⁹ En plus de leur fils Jean, leur était née une fille, Gabrielle, en mars 1793. Elle épousa le 13 janvier 1819, Jean Fournier, né le 20 mars 1789.

âgée de vingt sept ans, sans profession, née à Saint-Privat-du-Dragon, le 22 juin 1846, veuve en premières noces de Antoine Fournier, décédé à Saint-Cirgues, le 1^{er} février 1870 »⁴⁰ ;

- Marguerite-Anastasie, qui suit, née le 19 janvier 1848, qui se maria le 12 février 1873 avec Jean-Pierre Dursapt, dit *Grandas*, de Saint-Arcons-d'Allier⁴¹, comme nous le verrons plus loin;
- Jean, né le 14 janvier 1850, qui devint instituteur. Il épousa Marie-Clémence Montméat, de laquelle il était déjà veuf lorsque lui même s'éteignit à Paulhaguet, le 26 février 1916;
- Marie-Dorothée, née le 25 juillet 1855, qui s'installa à Brugerolles, commune de Vieille-Brioude, par son mariage avec Antoine Francon. C'est en cet endroit qu'elle décéda le 27 février 1929, à vingt et une heures trente. A cette époque, son mari n'était déjà plus de ce monde. Il l'avait précédée depuis le 9 janvier 1927, à vingt trois heures ; tous deux n'eurent qu'une fille, Gabrielle Hortense Marie, née à Brugerolles le 4 juillet 1884, baptisée le lendemain. Son parrain fut Jean Francon, son grand-père, sa marraine, Gabrielle Hortense Dumas, sa tante de Rocheconstant. Malheureusement, cette enfant mourut à quatorze mois, le 19 septembre 1885, et fut inhumée le 20 au cimetière de Vieille-Brioude.
- Louis-Napoléon, né le 15 décembre 1856, qui continua la famille à Chambord, sous le sobriquet du *bourgeois*, en se mariant avec Vitaline Trioullier, née à Saint-Ilpize, le 17 juillet 1869⁴². Tous deux eurent trois enfants : Jean-Augustin, qui naquit le 15 avril 1887 et mourut à quinze mois, le 16 juillet 1888 ; Jean-Clément, qui naquit le 24 juin 1888. Il épousa Rose Honorine Amélie Adélaïde Solange Victorine Ramain⁴³ à Vieille-Brioude, le 23 avril 1927, et mourut à Chambord, le 11 mai 1947, à huit heures du matin, alors qu'il était maire de Saint-Privat-du-Dragon depuis la libération, en 1945. Nous reparlerons de lui par après ; Emile, né en 1896, qui décéda à Clermont-Ferrand en 1964. Louis-Napoléon Dumas, son père, l'avait précédé le 15 avril 1922 à six heures du matin, sa mère, Vitaline Trioullier, le 5 juillet 1926. Ils sont tous deux enterrés au cimetière de Saint-Privat-du-Dragon.

Gabrielle Borel mourut à Chambord, le 18 janvier 1888, à quatorze heures, et fut inhumée le 20 janvier suivant. Jean-Augustin Dumas s'éteignit le 20 janvier 1894, à vingt-deux heures, et fut inhumé le 22 janvier.

⁴⁰ De là vient notre parenté avec la famille Ferrier, de la Baraque, dans la commune d'Espalem. A ce sujet, nous pouvons préciser que la Baraque se situe sur une ancienne route impériale. Madame Gabrielle Rouhaire, parente aux Ferrier, nous a précisé que la maison était jadis un relais de diligence.

⁴¹ Une connaissance probablement due au fait qu'Anastasie devait venir visiter sa famille à Vergeat de temps à autres.

⁴² Vitaline Trioullier était la fille de Pierre Trioullier et de Agnès Bardou.

⁴³ Elle était originaire de Champlong, où elle était née le 17 septembre 1905, ce qui lui faisait dix-sept ans de moins que son époux.

Nécrologie de Jean-Clément Dumas :
Discours de Mr Meyrial, adjoint au
maire de
Saint-Privat-du-Dragon en mai 1947

« Me voilà, cher Ami, devant votre froide dépouille, obligé malgré le chagrin qui m'accable, de demander à des souvenirs ce que vous avez été pour le redire à la foule qui se presse autour de votre cercueil.

Fils, petit-fils d'une famille régionale n'en étant plus à compter les services, qu'en tous temps elle a rendus au pays, vous deviez vous-même être appelé aux directives de la région.

Tout vous y avait préparé, esprit mûr et réfléchi auquel aucune question rurale n'était étrangère, nul n'était plus apte à exercer en toute équité les fonctions où les voix vous avaient appelé.

Nul encore plus que vous n'aima autant sa petite patrie, le petit pays que vous ne voulûtes jamais quitter, préférant à un exode aléatoire, le pain arraché à une terre hostile et quelquefois ingrate.

Evoquerai-je maintenant vos traits sympathiques, votre spirituelle gaité, votre franc sourire, le son de votre voix, et dire ce que vous avez été dans l'intimité ?

Devons-nous le demander à vos fils, votre joie et votre orgueil, objets constants de vos préoccupations, de votre fraternelle et prévoyante tendresse.

Est-ce à la compagne de votre vie qu'il est besoin de rappeler le charme de votre bonté souriante ?

Ah ! je vous en prie, de cette femme éperdue, de ces fils désolés, détournez vos regards en ce moment, leur douleur est trop profonde.

Attendez-les plutôt dans les divines régions de la pleine lumière, où vous devez maintenant comprendre la source de toute grandeur, de toute liberté, de toute justice.

En son nom, au nom du conseil municipal, au nom de vos administrés, je salue votre mémoire qui vivra toujours parmi nous. »

Que sont devenus les Dumas, du
Mas ?

Jean Dumas épouse Marguerite de
Colin le 27 avril 1661

Jean Dumas, fils aîné de Pierre, poursuivit la lignée au Mas. Il épousa par contrat passé au château de l'Hermet, paroisse de Saint Bérain, le 27 avril 1661,

Marguerite de Colin, « *filie de noble Antoine, seigneur de Granges, et de Gilberte de Langlade.* »⁴⁴ Le futur était assisté de son oncle, Jacques Gérémi, de Sorlhac, et de son cousin, Guillaume Gaillard, de Beyssac, lieutenant général de la seigneurie de Saint Romain. Ils eurent quatre filles et un fils :

- Marie, née en 1661, qui suit ;
- Marie, née le 19 février 1662, qui mourut le 17 janvier 1717 ;
- Marguerite ;
- Jehanne ;
- Anthoine, qui devint prêtre.

L'aînée des filles, Marie Dumas, héritière, fut d'abord accordée en 1671, à Joseph de Bernard, écuyer, sieur de Chirouzes, fils de Balthazar, seigneur de Bergoujac, mais... ce mariage n'eut pas lieu, et Marie épousa en 1673, Guillot de Chambarlhac, sieur de Saint Clément, dans le diocèse de Viviers. Il mourut peu après, et Marie épousa en 1676, François de Morangiès, fils de Jean-Louis, seigneur de Fraisse, et de Françoise de la Fage. C'est ainsi que les Morangiès s'établirent au Mas, et que les Dumas, du Mas, s'éteignirent dans les Morangiès.

Qu'est devenue la branche des Dumas, de Parredon ?

Nous avons dit en page 8 que Hilaire Dumas, fils de Jean et de Louise du Mas, s'était établi au domaine de Parredon, qui appartenait à son père. Voyons ce qu'il est advenu de cette branche.

Hilaire Dumas épouse Jeanne Torrent, vers 1626-1627

Jeanne Torrent était originaire de Vissac-Auteyrac. Elle était la fille de Pierre Torrent, né vers 1575, et de Jeanne Millua. De son mariage avec Jeanne Torrent, Hilaire Dumas eut dix enfants :

- Pierre, né le 8 janvier 1628 ;
- Gabrielle, née le 19 octobre 1630 ;
- Jehan, né le 4 janvier 1632 ;
- Claudia, née le 3 novembre 1633, qui mourut en 1673 ;
- Vital, qui suit, né en 1635 ;
- Vidal, né le 31 décembre 1635 ;

⁴⁴ Elle était donc la sœur de Jeanne de Colin, et la tante de Gilberte Eymard.

- Marguerite, née le 9 septembre 1636 ;
- Jehanne, née le 15 juillet 1640, qui mourut le 18 avril 1687 ;
- Jehan, né le 10 février 1644 ;
- Jehanne, née le 18 avril 1646.

Vital Dumas poursuit la lignée

Il eut deux fils :

- Jean, qui suit, né en 1657 ;
- Vidal, né en 1668.

Jean Dumas poursuit la lignée

Il eut huit enfants :

- Jean-Baptiste, né en 1687 ;
- Marguerite, née en 1690 ;
- Vital, qui suit, né en 1693 ;
- Antoine, né en 1700, qui mourut en 1783 ;
- Claude, né en 1702 ;
- Marie, née en 1707 ;
- Vital ;
- Pierre.

Vital Dumas épouse Marie Saugues, vers 1723

De leur union naquirent neuf enfants :

- Jean, né en 1724 ;
- Madeleine, née en 1725 ;
- Jean-Baptiste, qui suit, né en 1727, qui mourut en 1793 ;
- Marie-Rose, née en 1730 ;
- Marie, née en 1731 ;
- Jean-Alexis, né en 1734 ;
- Jean-François-Régis, né en 1736, prêtre à qui est dédiée la *rue Dumas*, à Langeac, et de qui nous parlerons plus amplement par la suite ;
- Marie-Reine, née en 1739 ;
- Marie-Agnès, née en 1741. A l'occasion de son mariage, son frère Jean-Baptiste acheta « 4 pots de vin rouge et deux carte 3l 10s » à son cousin de Vergeat, comme en témoignent quelques lignes du Livre de Raison, en date du 13 février 1765.

Jean-Baptiste Dumas poursuit la lignée

Jean-Baptiste Dumas, qui continua la maison de Parredon, eut onze enfants :

- Jean-Baptiste, né en 1755, qui mourut à Parredon en 1827 ;
- Jean-Louis, né en 1757 ;
- Jean-Pierre, né en 1760, qui mourut en 1822 ;
- Jean-Jacques, né le 14 janvier 1762, qui mourut en 1821 ;
- Jean-Joseph, né le 11 septembre 1764 ;
- Marie-Madeleine et Marie-Madelaine, jumelles nées le 16 décembre 1766 ;
- Jean-Baptiste-Sauveur, né le 30 décembre 1767 ;
- Jean-François-Régis, né en 1768 ;
- Jean-Louis, né en 1773 ;
- Jean-Pierre, né le 24 octobre 1775, qui mourut en 1822.

Jean-Louis Dumas poursuit la lignée

Il eut sept enfants :

- Hyppolite ;
- Jean-Pierre ;
- Scholastique ;
- Justine ;
- Jean-Baptiste ;
- Félix ;
- Clothilde.

Le chanoine *Jean-François-Régis* *Dumas*

Lorsque nous avons fait allusion au domaine de Parredon, nous avons précisé que nous en reparlerions quand viendrait le moment d'aborder la personnalité de l'Abbé Dumas. Trois documents nous servent ici de base :

- Un article du Père Gabriel Flandin, curé de Langeac, dans les années 1980,
- Un écrit de Mr Jean-Yves Beaune, dont le lien de parenté avec les Dumas remonte au XVIIIème siècle. Il est notaire et réside à Nantes.

- Un article du 2 novembre 1822, paru après la fondation de la première école des Frères à Langeac, qui a pu être construite grâce au legs de l'Abbé Dumas.

1) Le personnage : son histoire

Jean-François-Régis Dumas est né au domaine de Parredon, sur la paroisse de Siaugues Saint Romain, d'une famille de hobereaux, le 15 juin 1736⁴⁵. La famille était alliée aux maisons Aymar del Bosc, Colin des Roys, La Chassigne de Sereys (dont nous dirons quelques mots par la suite), de Sedaiges, Molette de Morangiès, et possédait les fiefs nobles de la Roche du Mas et Varennes Saint-Honorat.

Leur rameau aîné s'était éteint par alliance à la fin du XVIIème siècle dans une branche des Molette de Morangiès (des marquis de Saint Alban en Gévaudan, château d'Ombret, à quelques kilomètres de Saugues). Elle donnera le général baron de l'Empire, protégé du marquis général de la Fayette, qui en fit tout d'abord un lieutenant du Roi Louis XVI. Son frère cadet, tout comme leurs cousins Morangiès, du Villard de Saint Privat, « chouanna » avec son cousin André de Sedaiges.

Jean-François-Régis Dumas est le septième enfant d'une famille de neuf, fils de Vital Dumas et de Marie Saugues. On compte de nombreux prêtres dans la famille Dumas. Jean Dumas, curé de La Chaise-Dieu et Pierre Dumas, prieur de Jax, sont les oncles de Jean-François. Jean-Joseph Dumas, curé de Venteuges et Auteyrac, Jean-François-Régis Dumas, curé de Chomelix et Prades, sont ses neveux.

Jean-François-Régis entre au séminaire de Saint Flour à 21 ans, le 30 août 1757. Il obtient un doctorat en théologie en 1761⁴⁶. Vicaire, il devient curé de Langeac en 1766 et le restera jusqu'à sa mort le 12 (ou 15) novembre 1819⁴⁷. C'est surtout sous la période révolutionnaire, puis dans les années qui ont suivi, que sa vie a retenu l'attention de ses contemporains.

La révolution fut une époque difficile pour les prêtres qui ne voulurent pas se plier aux exigences du nouveau régime. Lorsque l'assemblée constituante oblige tous les ecclésiastiques à prêter serment de fidélité à la Nation, au Roi, et que Rome leur interdit de prononcer ce serment, le clergé est divisé. La majorité forma *les réfractaires* (ceux qui refusèrent de prêter serment), et les autres, *les jureurs* (les assermentés). Parmi les réfractaires, beaucoup moururent sur l'échafaud, pris alors qu'ils assuraient leur ministère de façon clandestine par rapport à la constitution, mais fidèle par rapport à l'Eglise, d'autres survécurent, tout en assurant ce ministère, d'autres enfin, émigrèrent.

Réfractaire, l'abbé Dumas doit quitter ses fonctions en janvier 1792. C'est un prêtre assermenté qui le remplace. L'abbé Jean-François-Régis trouvera divers lieux d'accueil.

⁴⁵ Je n'ai pas vérifié la date. Mr Beaune donne 1734, sans préciser ni le jour, ni le mois.

⁴⁶ Mr Beaune parle d'un « baccalauréat de théologie », obtenu en « octobre 1761, à Valence, en Dauphiné », mais, lorsqu'il reprend *L'Histoire du canton de Langeac*, de Lagrave, écrit en 1857, il souligne qu'il était *docteur en théologie*. Je n'en sais pas plus pour le moment.

⁴⁷ Je ne sais rien de sûr pour le moment des vingt premières années de son ministère à Langeac. C'est probablement à lui que l'on fait allusion lorsque l'on parle de l'accueil que reçut, de la part du curé de Langeac, le général La Fayette lorsqu'il acquit la ville en 1786.

A Siaugues, il séjournait chez madame de Gallimard⁴⁸, veuve d'un officier, née Colombet de Landos, à Langogne. Elle abritait l'une de ses nièces, religieuse, chassée de son couvent. C'est de là qu'il préparait les messes célébrées dans la clairière de Font-Maure, près de la source, au pied du château, où les fidèles se réunissaient.

Désigné comme un des plus dangereux contre-révolutionnaire du canton de Langeac, sa tête est alors mise à prix⁴⁹. Il va au gré d'asiles précaires.

Les archives de Siaugues révèlent qu'il résida à Parredon, dans la maison familiale, de temps à autres, entre 1793 et 1795. Il est parfois signalé à Saugues, où, comme le souligne l'abbé Fabre, de nombreux prêtres réfractaires avaient trouvé refuge. Quoique connues de certains de ses paroissiens, ses retraites ne furent jamais dévoilées.

Il fut aidé notamment par ses trois neveux Dumas, de Parredon, prêtres réfractaires, l'abbé Etienne Tronchère⁵⁰, beau-frère de sa sœur qui vivait au domaine de Lafon près-Chanteuges, et par l'abbé Brun, vicaire à Saint Arcons.

Il eut de la peine à considérer son neveu, Dumas, de Vergeat⁵¹, curé jureur de Saint Ilpize, sous l'influence du curé de Saint Pierre de Brioude, Delcher, devenu évêque constitutionnel de Haute-Loire.

Début 1796, l'abbé Dumas sort de la clandestinité et retourne à la cure de Langeac. Sous le Consulat et l'Empire, il est confirmé dans ses fonctions. Nous avons encore la lettre du 23 décembre 1810 par laquelle le nouvel Evêque de Saint Flour, Mgr Guillaume-Auguste Joubert lui dit sa confiance : « *Le bien que j'ai oui dire de vous, écrit-il, vous assure toute mon estime et tout mon attachement.* »

En revanche, les archives du diocèse du Puy (dont dépend Langeac depuis 1823), montrent les difficultés qu'il eut dans son doyenné, après la révolution, avec les prêtres jureurs, que le gouvernement exigeait de réintégrer. Il s'efforça de les associer aux confrères demeurés fidèles à Rome.

De Paris, le citoyen Perlet publie dans son journal, au moment où l'abbé Dumas revient à Langeac : « *le curé réfractaire de la ville de Langeac, hypocrite-fripon, est rentré dans sa paroisse avec son ci-devant clergé et a repris ses fonctions.* » Le maire de Langeac, Mr Chauchat-Rozier, ayant réuni son conseil, rédige alors une délibération pleine d'esprit qu'il termine ainsi : « *Arrête qu'un extrait de la présente sera envoyé au citoyen Perlet pour qu'il l'insère dans son journal !* »

C'est donc avec joie que la population de Langeac accueillit l'abbé Dumas. Montant en chaire, dans les dernières années de sa vie, il s'écria : « *Je vous ai tous baptisés, vous êtes tous mes enfants !* »

Lorsque Lagrave parlera de lui, en 1857, il dira : « *Esprit ouvert et éclairé, profond théologien, il prit place de bonne heure parmi les chefs du clergé de France les plus intelligents et les plus capables pour combattre l'impiété du XVIIIème siècle, et résister aux extravagances qu'enfanta la démagogie de 1793.* »

⁴⁸ Chez qui les autorités lui avaient accordé un certificat de résidence.

⁴⁹ Son signalement donnait : Hauteur : 5 pieds 4 pouces ; yeux : bleus ; nez : un peu aquilin ; menton : rond.

⁵⁰ Incarcéré à Brioude, puis au Puy, libéré en thermidor (juillet 1794), physiquement diminué.

⁵¹ Il s'agit de Jean-Antoine Dumas, dont nous avons déjà parlé.

2) La belle œuvre de l'abbé Dumas

A sa mort, en novembre 1819, l'abbé Dumas lègue à la ville de Langeac la somme de 24000 francs pour l'établissement d'une école des Frères de Saint Jean-Baptiste de la Salle, où l'instruction fût gratuite. En effet c'était bien nécessaire en raison de l'absence de toute instruction primaire pour les pauvres, dans cette ville. C'est trois ans après la mort de l'abbé qu'arrivent les premiers Frères, en 1822⁵²... Nous reprendrons ici l'entièreté du journal de la Haute-Loire du 2 novembre 1822.

« Depuis longtemps, notre ville avait désiré de mettre un terme au malheur de la classe indigente, en lui préparant le bienfait d'une éducation gratuite. Un pasteur vénéré et vraiment digne de l'être par 58 ans de travaux dans la paroisse, et par l'éminence de ses vertus, ne cessait de répandre des pleurs sur les dangers et les suites de l'ignorance, en matière de religion, pour tous les hommes, et plus particulièrement, pour les enfants. Souvent, il s'en ouvrait, avec une émotion empreinte d'une douce charité, à ses coopérateurs dans l'œuvre du saint ministère, et ses paroles alors étaient pleines de feu et de douleur. Mais son affliction ne se bornait pas à un langage de plaintes ; elle était affective et dans une action continuelle, afin de remédier au mal, en constituant des ressources. Dans ce dessein, en pasteur vigilant et généreux, il se condamna à une vie de sobriété et de privations ; évita toute espèce de superfluité ; n'eut d'autres meubles, depuis le retour de sa captivité⁵³, que ceux que lui procura la charité de quelques-uns de ses paroissiens ; concentra scrupuleusement ses revenus, et du lit de sa mort, les laissa couler avec effusion, en proclamant les enfants des pauvres ses héritiers. Il porta plus loin encore la prévoyance : plein des lumières d'une longue expérience, il dédaigna des méthodes nées d'hier, et par là même suspectes, et leur préféra, par un acte public, la méthode des frères de Saint-Yon ; méthode cautionnée par des succès aussi anciens qu'avérés, et dont l'application opère, dans tous les lieux, des fruits délicieux et abondants.

Après la mort du bienfaiteur, Mr le Maire et l'héritier général réunirent leurs efforts, et mirent en commun leurs sollicitudes pour surmonter divers obstacles et aplanir bien des difficultés. Trois ans furent employés à la négociation de cette affaire. Enfin, après bien des retards et des délais, la ville de Langeac a vu se réaliser ses vœux les plus chers. Trois Frères sont arrivés sur la fin de septembre ; ils ont été reçus comme des anges de paix. Les pères et les mères, voyant en eux les précepteurs et les amis de leurs enfants, respiraient enfin des craintes et des alarmes que faisait naître en eux la pensée des suites de l'ignorance, du vagabondage et de l'oisiveté de cette génération naissante.

Les frères réunirent la multitude des enfants, aussitôt qu'ils se furent logés ; ils firent connaître les signes usités dans l'école, et le 21, l'installation eut lieu dans l'église paroissiale. Dès la veille, le son de toutes les cloches annonça la cérémonie du lendemain. Le lundi, les enfants conduits processionnellement par les Frères se rangèrent dans l'église avec ordre. Ils furent suivis de Mr le Maire, accompagné du corps municipal, des messieurs de la ville et de la population entière. Les enfants chantèrent un cantique avec un accord qui ne fut pas

⁵² En 1884, la politique anticléricale de la République engendra le vol et la laïcisation de l'école. Aussi, les petits-neveux de l'abbé Dumas se liguèrent pour conclure à l'inexécution du legs. Ils entreprirent une procédure, dirigée par Pierre-Joseph Beaune, ancien notaire à Langeac, maire de Saint Eble, mais elle ne put aboutir, la justice ayant plié devant le pouvoir politique, le 7 août 1889.

⁵³ Je ne pense pas que l'on fasse ici allusion à une incarcération, mais bien à son exil, hors de sa paroisse.

dérangé, et qui attirait d'autant plus l'attention, qu'ils n'avaient eu que peu de temps pour se préparer. Mr le Curé célébra la Sainte Messe. Il fut aisé à chacun d'apercevoir la sensibilité et l'attendrissement dont son cœur était fortement pénétré. Après l'Évangile, un ami du défunt prononça un discours qui avait été préparé pour la circonstance. Il appela les regards de la nombreuse jeunesse qui l'entourait sur ce lit de grandes douleurs d'où un vieillard, père et pasteur jeta un œil attendri sur elle, en fit l'objet de sa dernière pensée et des palpitations d'un cœur que la mort allait glacer. Après avoir payé le juste tribut de son amour à la mémoire d'un si insigne bienfaiteur ; après avoir recueilli les pleurs de son auditoire, l'orateur fit sentir le bienfait d'une éducation chrétienne, et par là même, monarchique et éminemment nationale.

Il remercia, au nom de la religion, Mr le Maire, qui avait déployé un zèle infatigable autant que généreux ; il adressa aussi des remerciements au conseil municipal et à tous les messieurs de la ville ; encouragea les enfants à parcourir d'un pas ferme la carrière de leur éducation ; conjura les parents de soutenir, par leurs exemples et par leurs discours, les leçons des bons Frères. S'adressant aux Frères, il les félicita d'avoir embrassé une vocation aussi noble dans son objet que simple et modeste dans les travaux dont elle se compose. Après la Sainte Messe, les enfants se rendirent dans les principales salles de l'école, où des sièges avaient été disposés pour le clergé et les magistrats. Mr le Maire adressa aux enfants un discours où se dessinait une France aussi franchement chrétienne que loyalement attachée au Roi et à son auguste famille. Le discours fut suivi du cri cher à la France : « Vive le Roi, vive les Bourbons ! » Les enfants, à leur tour, adressèrent à Mr le Maire un compliment qui fut écouté avec d'autant plus d'attention qu'il présentait la promesse d'une grande docilité à l'instruction de leurs religieux maîtres.

Le lendemain de cette importante cérémonie, il fut célébré, dans la paroisse, un service solennel pour le repos de l'âme de Mr Jean-François-Régis Dumas, fondateur de l'école. Les enfants et les habitants confondirent leurs prières avec celle des ministres de l'autel. Mr le Curé paya, à la mémoire de l'auguste défunt un tribut de vénération et de larmes.

Maintenant, rassurés sur le sort des jeunes garçons pauvres, la ville de Langeac cherche à se rassurer aussi sur le sort des jeunes filles, que la pauvreté prive, ou de toute éducation, ou d'une éducation suffisante. A l'école qui déjà existe, et que dirigent avec autant de sagesse que de succès, les Sœurs de la Présentation de Marie, on se propose d'ajouter une classe pour les jeunes personnes indigentes. Les Sœurs seront chargées de cette œuvre. Leurs vertus, les talents qui les distinguent, l'esprit de cette piété simple et sublime à la fois, qu'elles professent, garantissent des fruits abondants pour les demoiselles du pensionnat, pour la classe des artisannes et pour celle des pauvres.

Le couvent de Sainte Catherine, qui vient de s'ouvrir, ajoute encore aux ressources de la ville. Les jeunes personnes y trouveront un asile, dans ce siècle de mensonge et de crimes, et contre leur propre fragilité, et contre les faux attraits des plaisirs de ce monde. Cachées dans l'arche, ces innocentes colombes couleront des jours purs et sereins dans la pratique des vertus, mourront dans la paix du cœur et s'assureront bien efficacement le repos de l'éternité ».

3- Quelques mots sur Sereys

En parlant tout à l'heure des alliances contractées avec la famille Dumas, nous faisons allusion à la famille de Sereys, ou plus exactement La Chassigne de Sereys. Le lieu de Sereys est bien connu dans le diocèse du Puy, pour y recevoir chaque

année depuis 1939 des camps de jeunes et des colonies, et, depuis 1983, les Ecoles de Prière. Celui qui écrit ces lignes y est tout particulièrement sensible puisqu'il participe à ces Ecoles depuis plusieurs années. C'est pour cette raison qu'il voudrait s'arrêter un peu sur ce lieu.

Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, Sereys était un superbe petit manoir. Il avait été construit vers les années 1300, par Guillaume-Adam de Sereys, frère de Pierre II, seigneur de Sereys de Saint Jean-de-Nay, dont nous trouvons mention de la famille dès 1164. En 1464, Jeanne de Sereys, dernière de sa race, épousa Antoine de la Chassigne, d'une ancienne et très noble maison apparentée aux Dauphins d'Auvergne, à charge pour celui-ci de porter le nom et les armes de Sereys, ce qu'il fit. Le château fut incendié en 1793 par les patriotes de Craponne et de Chomelix, sous les yeux de Benoît de la Chassigne de Sereys, qui mourut le 10 avril 1861. Sa fille aînée, Clarisse, fut grand-mère de Monsieur Liogier de Sereys aux enfants duquel la Cité des jeunes a acheté la propriété en 1939. Sereys est donc toujours debout, mais de la demeure seigneuriale, ne demeurent que les écuries, qui se situent sur la gauche de la cours, la cuisine, et une cheminée décorée de la Croix de Malte.

Les Dumas de Cussac-sur-Loire

Au début du XIXème siècle, une branche des Dumas, de Parredon alla s'installer à Cussac-sur-Loire, plus exactement à La Planche, domaine qui compte une ferme et un moulin. C'est Jean-Baptiste-Sauveur Dumas, né le 30 décembre 1767, qui s'y établit. Il semble avoir eu neuf enfants :

- Jean-Baptiste-Sauveur, né en 1804, qui mourut en 1830 ;
- Appolonie et Marie-Agnès-Appolonie, peut-être jumelles, puisque toutes deux sont nées en 1806. La première mourut à Coubon, le 15 février 1866, la seconde a épousé un Chapuis ;
- Marie-Angélique-Sophie, née le 9 mai 1808, qui mourut en 1881 ;⁵⁴
- Jean-Joseph-Augustin et Jean-Joseph-Augustin, jumeaux, nés le 20 août 1810 ;⁵⁵
- Jean-François-Régis, né en 1812, qui mourut en 1829 ;
- Jean-Pierre-Théodore, né le 13 juillet 1814 ;
- Rosalie, née le 17 octobre 1816, qui mourut en 1883.⁵⁶

⁵⁴ Elle a épousé mr Arnaud avec lequel elle a eu trois enfants :

- Marie-Rosalie, née en 1831 ;
- Appolonie, née en 1836 ;
- Madeleine-Sophie.

⁵⁵ Le premier eut deux enfants :

- Angélique, née en 1841, qui mourut à quatorze ans, en 1855 ;
- Ambroise, né en 1843.

Le second n'eut qu'un fils :

- Pierre-Augustin, né en 1837.

⁵⁶ Elle épousa mr Chanial avec lequel elle eut trois enfants :

- Gilles, né en 1835, qui mourut en 1910 ;
- Appolonie, née en 1837 ;

Jean-Baptiste-Sauveur Dumas père, est mort en 1839.

Parmi ses descendants, notons le père Dumas, prêtre, qui a dû mourir dans les années 1970. On s'en souvient comme de quelqu'un de très poli, qui parlait souvent en employant le passé simple.

La dernière fille Dumas, de la Planche, a épousé le docteur Présumey. Ce dernier est mort depuis quelques années, mais le domaine familial appartient encore aujourd'hui, en 2006, à ses enfants.

La branche de Silcuzin

Nous avons dit en page 9 que c'est Antoine Dumas, second fils de Pierre qui s'établit à Silcuzin à partir de son mariage avec Gilberte Eymard, en 1661. Le fils aîné d'Antoine, prénommé Pierre s'établit à Vergeat, mais qu'est-il advenu de la branche de Silcuzin ?

Ce qui est sûr, c'est qu'à partir du XVIIIème siècle, nous trouvons en même temps les familles Dumas et Beynier à Silcuzin.

En ce qui concerne la famille Dumas, « *marie jeanne dumas de Silcuzin* », est mentionnée dans le livre de comptes de Jean-Baptiste Dumas, lors de « *l'état des moissons pour 1778.* »

La famille Beynier, elle, s'y trouve dès 1740, et plus particulièrement, Jean Beynier, un descendant d'Hilaire Dumas qui lui, s'était établi à Parredon. Nous savons précisément d'où vient ce Jean Beynier.

Nous nous souvenons que parmi les enfants d'Hilaire se trouvait une fille qui portait le nom de Claudia, née le 3 novembre 1633.

Claudia Dumas épouse Jean Beynier en 1656

Jean Beynier était né en 1625. De cette union naquirent :

- Jeanne, née le 4 janvier 1657 ;
- Vital, né le 28 septembre 1658 ;
- Jehan, né le 25 mai 1661 ;
- Michel, né le 8 août 1663, qui mourut en 1683 ;
- Pierre, né le 1^{er} novembre 1665 ;
- Marguerite, née le 23 décembre 1668.

Claudia Dumas s'éteignit en 1673.

Vital Beynier poursuit la branche

Il eut neuf enfants :

- Marie, née le 12 novembre 1681 ;
- Vital, né le 1^{er} décembre 1683 ;
- Jean, né le 17 juillet 1685 ;
- Jehanne, née le 23 janvier 1688 ;
- Marguerite, née le 26 juillet 1689, qui mourut le 21 septembre 1718 ;
- Joseph, né le 19 mars 1691, qui mourut le 27 septembre 1747 ;
- Pierre, né le 7 février 1694, qui mourut le 27 décembre 1729 ;
- Claude, né le 12 février 1697 ;
- Jean, né en 1713, qui mourut en 1738.

Vital Beynier mourut le 5 novembre 1734. C'est son fils Vital qui lui succéda.

Vital Beynier poursuit la branche

Il eut trois enfants :

- Marie, née le 10 avril 1712 ;
- Vidal, né le 12 octobre 1714 ;
- Jean, né le 23 mars 1719. C'est lui que l'on retrouve quelques années plus tard à Silcuzin.

Jean Beynier poursuit la branche

Jean Beynier eut dix-sept enfants :

- Vital, né le 27 juin 1739, qui mourut le 11 juin 1775 ;
- Marie-Anne, née le 6 décembre 1740 ;
- Jean-Baptiste, né le 12 décembre 1742 ;
- Claude, né le 16 janvier 1744 ;
- François, né le 22 novembre 1745 ;
- Jean-Pierre, né le 20 janvier 1748 ;
- Marie-Reine, née le 11 mars 1749 ;
- Marie-Agnès, née le 13 juillet 1751 ;
- Marie-Agnès, née le 15 août 1752 ;
- François, né le 20 décembre 1754 ;
- Françoise, née le 9 mars 1757 ;
- Jean-Henry, né le 15 août 1758 ;
- André, né le 11 mars 1760 ;
- Jean-Baptiste, qui suit, né le 29 mai 1761 ;
- Marianne, née le 9 février 1763 ;

- Jean-Pierre ;
- Vital.

Jean Beynier mourut en 1767. C'est son fils Jean-Baptiste qui prit sa succession.

Jean-Baptiste Beynier poursuit la branche de Silcuzin

Il semblerait que Jean-Baptiste Beynier eut trois enfants très tardivement :

- Jean-Baptiste, né le 3 septembre 1821 ;
- Jean-Louis, né le 9 février 1823 ;
- Marianne, née le 24 août 1824.

Jean-Baptiste Beynier père mourut le 5 février 1837. A partir de là, je ne sais ce qu'est devenue la famille Beynier, de Silcuzin.

Deuxième partie

Les Dursapt,

de *Saint- Arcons-*
d'Allier

Comme nous le verrons, ce deuxième mouvement de notre recherche se basera en bonne partie sur les documents de famille, en particulier les actes notariés (ventes, achats, testaments), dont les plus anciens remontent au milieu du XVIIIème siècle.

Les Dursapt sont dans la commune de Saint Arcons au moins depuis 1462. En effet, un manuscrit¹ trouvé il y a quelques années à la Bibliothèque Nationale, par madame Polo, agrégée d'histoire, mentionne les *Dursac* dans cette paroisse et à cette époque. L'orthographe seule du nom aurait évolué, mais il s'agirait bien de la même famille.

Du reste, nous verrons que jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, l'orthographe du nom demeure incertaine, et que celui qui est appelé Jean Dursapt, en 1785, devient Jean Dursac, trois ans plus tard, en 1788².

Mais revenons au premier manuscrit.

La première mention des Dursapt : 1462

Ecrit en latin, le premier manuscrit qui mentionne les Dursapt est daté du 25 avril 1462. Le voici retranscrit dans son intégralité :

« *Nota quod personaliter constitutus Johannes Recrozet, loci Sancti Arconcii, diocesis Sancti Flori, sponte, etc., confessus fuit, etc., se debere, etc., Petro Dursac, mansi de Benne, parochie Sancti Arconcii, dicte diocesis, presenti et recipienti, etc., videlicet, quindecim solidos Turonensium, ratione deyte et responsionis facte per dictum debitorem dicto creditori nomine habitantium parochie Sancti Arconcii, in quibus dicti habitantes dicto creditori tenebantur ratione reste habilhamentorum del franc archer dicte parochie, et idem debitor eisdem habitantibus tenebatur ratione partis sue denariorum regionum anni presentis, prout, etc. ; solvere promisit et litteram, etc. ; testibus Johanne de Manso, de Casis, filio Johannis, Vitale Johannis, de Borleriis, et Vitale de l'Ostal, de Montes ; et datum die XXVta mensis Aprilis anno quod supra [M IIII LXII].*

Concessa de Casis, in curia ; redenda creditori ».

Il s'agit d'une reconnaissance de dette de *quinze sous Tournois* par Jean Recrozet, du lieu de Saint-Arcons, en faveur de Pierre Dursac, du mas ou, de *la manse*

¹ A. Chassaing le reproduit dans son recueil de documents historiques sur la région de Brioude, intitulé *Spicilegium Brivatense*, au n°193. Les références à la Bibliothèque Nationale sont les suivantes : Ms Latins, nouv. Acq. 1223, fol. 45.

² Pourtant il ne saurait y avoir de doute sur l'identité de la personne puisqu'il s'agit d'archives familiales.

de Beaune³. Cette dette était due au fait que les habitants de Saint-Arcons contribuaient chacun pour leur part à l'entretien du franc-archer de la paroisse. L'acte fut passé devant trois témoins : Jean du Mas, du lieu des Chazes, Vital Jean, de Bourleyre, et Vital de l'Ostal, du Village du Monteil-des-Chazes.

Aux XVIème et XVIIème siècles

En ce qui concerne le XVIème siècle, nous trouvons quelques bribes dans les registres.

Ceux de Saint-Arcons, en dépôt aux archives départementales du Puy, citent les noms suivants :

- 1572 : le 2 octobre, baptême de Marguerite Durssac, fille de Gauthier ;
- 1577 : baptême de Raymond Durssac, fils de Mathieu, de Bavat, dont la marraine est une Chambefort, de Saint-Arcons ;
- 1584 : en septembre, baptême de Etienne Durssac, fils de Jean. Le parrain fut Etienne Poulet, la marraine, Marie Durssac.

Par ailleurs, Pons Dursat, « *laboureur estan dud(it) St Arcons* » est présent lors de la rédaction du contrat de mariage entre Jehan Crouzet, fils de Pierre, de Saint-Arcons, avec Marguerite Meynadier, de Navat. Ce contrat, passé « *es bourgs de Lanjat & en la maison de Guillaume Pascal* » est daté du 13 janvier 1581.

De plus, dans les archives de la mairie de Brioude se trouve un acte notarié datant de 1582. Il s'agit de l'acte de mariage de Pierre *Dursat*, fils de Jean, laboureur, de *Byonne* (Beaune), paroisse de Saint-Arcons, avec Catherine Roux, native de Verrines.

Au XVIIème siècle, les Dursapt, de Beaune, sont représentés par au moins trois branches :

- Antoine Dursapt avait épousé avant 1697 Gabrielle Véziand de qui il eut au moins dix enfants ;
- Balthazard Dursapt avait épousé avant 1695 Jeanne Péghaire. Leur deux familles ont laissé postérité. Balthazard avait une sœur, Anne, qui épousa avant 1696 Pierre Saugues, de Silcuzin ;

³ Le *Petit Robert* définit le manse comme « un petit domaine féodal constituant une unité d'exploitation agricole. » Le général Jean Chevant, dont la famille possède le château du Mas, dans la commune de Saint-Just-près-Brioude explique qu'au VIIème siècle, le ou la manse comportait le terrain où se trouvait la maison, avec son jardin clos, son verger et les champs environnants. Sa surface, 10 à 15 hectares, correspondait au travail d'un attelage et à la subsistance d'une famille. Au XIIIème siècle, le mas est défini comme étant *une grande exploitation* ou *un important domaine*. (Almanach de Brioude, 1990, p. 239.) Dans le cas qui nous occupe, il s'agissait probablement d'une tenure qui devait le cens au seigneur du lieu.

- Vital Dursapt, qui épousa entre 1670 et 1680 Louise Thomas. Ce sont eux qui vinrent s'établir à Saint Arcons.⁴

La branche de Saint- Arcons

C'est probablement vers les années 1670 qu'un Dursapt, de Beaune, se fixa à Saint Arcons. Il s'agit de Vital Dursapt.

Vital Dursac épouse Louise Thomas vers 1675

Nous leur connaissons pour enfants :

- Barthelmy, qui suit, dont nous ne connaissons pas la date de naissance : probablement dans les premières années du mariage des parents puisqu'il se maria dès 1699.
- Jean et Michel, frères jumeaux, nés le 25 novembre 1688 à Saint-Arcons. Le parrain de Jean fut Jean Dursapt, sa marraine, Jeanne Dursapt. Le parrain de Michel fut Michel Thomas, sa marraine, Marie Roux.
- André, né le 30 novembre 1689 à Beaune. Le parrain fut Paul Thomas, de la paroisse d'Aurac, la marraine, Claudia Dursapt, de Siaugues.
- Jacques, né le 4 avril 1691. Les parrain et marraine furent Jacques Thomas, de Boisseuges, et Anne Dursac, de Silcuzin. Etaient présents au baptême Raymond, vicaire, et Claude Duffaut.

Barthelmy Dursac épouse Marie Duffaut le 27 novembre 1699

Marie Duffaut était originaire de Pébrac.

Ils eurent pour enfants :

- Anne, née le 13 août 1700. Ses parrain et marraine furent Pierre Bouche, de Bourleyre, et Jeanne Saugues, mère de Marie Duffaut. Anne Dursac

⁴ Il n'est pas prouvé que Vital soit le frère de Balthazard et d'Antoine, mais c'est fort probable compte tenu des contacts étroits que les différentes branches entretiennent entre elles. Leurs parents semblent avoir été Jean Dursapt et Jeanne Chandorat, elle-même originaire de Beaune.

épousa, probablement dans la seconde moitié de l'année 1727, Jean Beigner, de Griniac, paroisse de Siaugues, dont elle eut avant mariage une fille : Madeleine, née le 23 juin 1727.

- Jean, né le 2 juillet 1707. Son parrain fut Jean Dursapt, de Beaune, sa marraine, Catherine Vidal, de Bourleyre. Ce Jean, qui suit, était vigneron à Saint-Arcons.

Jean Dursat épouse Françoise Vissac le 13 février 1729

De leur union naquirent au moins trois enfants :

- Jean, qui suit, dont la date de naissance nous échappe, mais qui est peut-être l'aîné puisqu'il se maria dès 1751. Il est raisonnable de penser qu'il est né vers 1730. ;
- Marie, née le 12 juin 1733. Ses parrain et marraine furent Jean Martin, de Saint-Arcons, et Marie Dursapt, elle aussi de Saint-Arcons ;
- Jean, né le 2 août 1736, baptisé le 9. Ses parrain et marraine furent Jean Dursapt, de Beaune, et Anne Gauthier, elle aussi de Beaune. Il semblerait qu'il soit mort relativement jeune ;

Les archives personnelles de l'abbé Noël Dursapt font apparaître que le 12 décembre 1738, Jean Dursapt, « *filz et héritier de défunte Marie Duffaut, sa mère, qui était héritière de Jeanne Saugues, sa mère, et de Claudia et Catherine Duffaut, ses sœurs, vigneron, habitant au lieu de Saint Arcons, qui était encore héritier de feu Anne Dursapt, sa sœur, remit et céda à Jean Eyraud, vigneron, de Saint Arcons, ses droits personnels et ceux de sa sœur Anne sur les biens des héritiers de défunt Jean Martin, droits qui lui provenaient de la constitution de dot de défunte Jeanne Saugues, son ayeule, et généralement tout ce qui était porté sur le premier exploit de demande de Marie Duffaut dont elle était en instance devant le juge de Saint Arcons avec ledit Jean Martin, suivant l'exploit du 22 septembre 1718. La présente rémission faite pour le prix de 42 livres, somme que Dursapt reconnaît avoir reçu de Jean Eyraud, dont quittance. Fait et passé à Saint Arcons, au château, en présence de Antoine Bonnemoin, lieutenant au baillage des Chazes et Saint Arcons, et de Jacques-Dominique Rinsbal, procureur d'office, résidant aux Chazes, et de André Laurent, garde du château.* »

Françoise Vissac mourut le 23 janvier 1762, après avoir reçu tous les sacrements.

« *Le 13 janvier 1778 mourut Jean Dursapt veuf de Françoise Vissac, vigneron, de Saint Arcons. Assistait au convoi son fils Jean Dursapt.* » Il fut enseveli le lendemain.⁵

⁵ Notons que le curé Guelle estime alors que Jean Dursapt était âgé « d'entours quatre-vingt-cinq ans. » Cela signifierait qu'il était né six ans avant le mariage de ses parents ! Retenons donc bien plutôt la date du 2 juillet 1707 comme étant celle de sa naissance. Il n'avait donc que soixante et onze ans.

Jean Dursap épouse Anne Besseyre le 11 janvier 1751

Anne était originaire de Navat. Elle était la fille de Antoine Besseyre et de Marguerite Leydier. De son mariage avec Jean Dursapt naquirent :

- Jean, né le 8 juin 1752. Ses parrain et marraine furent Jean Dursapt, grand-père, et Jeanne Archaud, tante de Navat ;
- Pierre, qui suit, né et baptisé le 14 juin 1756. Son parrain fut son oncle, Pierre Besseyre, de Navat ; sa marraine, Françoise Vissac, sa grand-mère paternelle ;
- Anne, née le 14 juin 1758 ; ses parrain et marraine furent François Crouzet, de Saint-Arcons, et Anne Besseyre, de Navat.

De son vivant, Jean Dursapt avait acheté plusieurs propriétés qui avaient arrondi son domaine.

C'est ainsi que le 28 décembre 1772, il acheta à Jean Martin, de Saint-Arcons, « *un petit jardin potager, d'une demie poignadière, terrois du Rond, confiné par la maison de l'acquisiteur du levant ; de midy, le rocher du Rond, de nuit, la maison du vendeur, et de bise, le chemin allant au moulin de Jean Crouzet, le tout pour 6 livres qu'il paya sur le champ.* »

Le 15 novembre 1785, Jean Dursapt, dit *Sacquant*, vigneron, achète pour 120 livres à Jacques et Etienne Crouzet, père et fils, un terrain comptant « *un pré et verger, situé, aux appartenances dudit Saint Arcons, terroir appelé le Riou de Beaune, de la contenance de six à sept quintaux foin ou environ, joignant le ruissiau de Beaune coulant dans celui de Javoux d'Oriant, le bois de François Crouzet de midy...* » Le 31 mars 1787, en présence de Jean-Baptiste Dumas, de Vergeat, et de Jean Aoust, de Saint Arcons, il en prenait officiellement « *vraie, réelle et corporelle possession.* » A cette époque, il signait de la façon suivante : DVRSAPT.⁶

Le 8 novembre 1787, il acquit plusieurs terrains dont avait hérité Jacques Molhérat, tailleur d'habits, des Chazottes, paroisse de Dèges :

- 1°) une vigne, « *terrois de la Fontille, contenance : une œuvre et demie* » ;
- 2°) un « *chenevier, terrois de Grapelou, contenance : une poignadière* » ;
- 3°) un pré « *portant regain, terrois de Merdançon, de 2 quintaux de foin* » ;
- 4°) un champ « *terrois de la Borie ou du pré poulet, de 3 poignadières* »

Le tout pour 99 livres 10 sols.

Le 6 février 1788, nous le trouvons sous le nom de Jean Dursac ; il se porte alors acquéreur, pour la somme de 48 livres, d' « *un petit jardin chenevier de la*

⁶ Cette dernière affirmation nous vient de l'abbé Noël Dursapt, qui devait avoir un document signé de cette époque. Pour notre part, nous n'en avons trouvé aucun. Les documents signés que nous possédons, l'ont été de la main du petit-fils de Jean Dursapt, autre Jean, né en 1798.

contenance de deux boyssaux, situé aux appartenances dudit lieu de Saint Arcons, terroir appelé Grapelaus, qui se confine du levant et bize, par le jardin de Jean Basset, et en partie jardin dudit acquéreur, du midy, la rivière d'Allier, et de nuit jardin aussi dudit acquéreur ; plus un patural et hermas situé aux dites appartenances, terroir appelé de Mardanson, de la contenance d'environ une cartonnée et demye en tout, qui se confine du levant pré et hermas dudit acquéreur, de midy le ruisseau de Mardanson, de nuit le bois d'Antoine Dursac, de Beaune, et de bize, le chemein allant de Mardanson à Saint Arcons. »

Jean Dursapt s'éteignit le 2 mars 1812, à 74 ans, selon les registres⁷.

Pierre Dursapt épouse Marie-Agnès Lèbre le 14 février 1786

Marie-Agnès Lèbre, de Lignons était née en 1764. Au moment de son mariage, elle est dite « *filie de défunt Jean et d'Isabeau Roux* », qui étaient meuniers au moulin de Digons, paroisse de Pébrac. Furent témoins à ce mariage Jean-Baptiste Vidal, Pierre Court, ainsi que Jean et Vital Crouzet, de Saint Arcons. Le contrat, daté du 13 février 1786 s'exprime ainsi :

« Isabeau Roux constitue à sa fille 500 livres, dont 400 pour biens paternels et maternels, et 100 pour sa part de la succession de Marie-Anne, Marguerite, et Isabeau Lèbre, ses trois sœurs décédées sans descendance, laquelle somme, Isabeau Roux a promis du consentement de Jean-Baptiste Vidal, son gendre, de payer 60 livres à Notre Dame d'août ; donné 6 aulnes de toile de ménage et un essaim d'abeilles. Jean Dursapt constitue son fils héritier général à charge de ses honneurs funèbres.

Fait aux Chazes en présence de Jean-Baptiste Dumas, de Vergeat⁸, de François Boissier, de Beaune, et Jean Crouzet, de Saint Arcons. »

Pierre Dursapt et Marie-Agnès Lèbre eurent au moins quatre enfants :

- Elisabeth, née le 10 décembre 1786. Elle fut baptisée le même jour par l'abbé Guelle, alors curé de Saint-Arcons. Ses parrain et marraine furent Jean Dursapt, son grand-père, et Elisabeth Roux, sa grand-mère. Elle épousa le 20 mai 1817 Antoine Vissac, de Volmadet, et mourut à Saint-Arcons le 3 décembre 1824 ;
- Marguerite et Anne-Marie, sœurs jumelles, nées le 27 mai 1789. Les parrain et marraine de Marguerite furent Pierre Court et Marguerite Lèbre, ceux de Anne furent Jean Dursapt et Elisabeth Roux. Marguerite, qui avait reçu une dot de cinq cent cinquante francs⁹, comme en témoigne un écrit, daté du 2 mai 1827, épousa Jean Raymond, berger, fils de Pierre et de Marie Deberle, le 2 mai 1820.

⁷ Si c'est le cas, cela signifie qu'il est né en 1738 et qu'il avait donc 13 ans lorsqu'il s'est marié. C'est peu probable. Il est plus raisonnable de penser qu'il était un peu plus âgé lors de son décès.

⁸ Cette présence peut s'expliquer par le fait que dans son jeune âge, en 1778, Pierre avait été second bouvier à Vergeat. Son maître lui rendait-il ainsi hommage ?

Anne-Marie, dite *Anne* ou *Marie*, épousa le 25 janvier 1809, François Cubisolle, de Chazelles. Selon le contrat, passé à Langeac le 16 janvier 1809 devant Morin, notaire, sa dot consistait en une robe, six aulnes de toile, une *couverte*. Sur les cinq cent cinquante francs que sa parenté lui avaient donnés en argent, elle avait reçu deux cents francs de son aïeul, Jean Dursapt, lors de son mariage, le reste lui fut versé par son père, dans les années qui suivirent.¹⁰

- Jean, qui suit, né le 23 prairial an VI (11 juin 1798) ;

Le 3 brumaire, an 7 (24 octobre 1798), Pierre Dursapt, dit « fils à Jean », acquiert de Marie Boyer, veuve de Melchior Grenier, de son vivant notaire, habitant à Reilhac, « *une vigne, hermas et rocher, situés aux appartenances dudit lieu de Saint Arcons, terroir appelé l'hermas de Vergeac, de la contenance en tout d'environ quatre cartonnées, joignant d'Orient en partie le chemin de Vergeac à la Valette et de l'autre partie, vigne de Dumas de Vergeac, du midi, vigne, champ et hermas de Baptiste Crouzet et par équerre, vigne de Baptiste Dumas, de nuit, vigne d'Antoine Chambon à cause de sa femme et de bise, pré de Baptiste Dumas et par un peu, le chemin de Vergeac à la Valette.* » Ce terrain sera revendu par Jean Dursapt à Jean-Antoine Dumas, le 16 mai 1834. Il semble que ce terrain se situait en dessous de Vergeat, à la suite du pré appelé alors « *pré du colombier* », comme en témoigne l'acte de vente.

Un an plus tard, le 11 nivôse an 8 (1^{er} janvier 1800), la même Marie Boyer lui vend un « *petit jardin potager clos de murs, situé au-dessous de Saint Arcons, terroir appelé la fouant, de la contenance d'une poniadière et demie.* »

Le 23 janvier 1809, il emprunte la somme de 100 francs à Jean-Claude Dumas, de Vergeat, qu'il promet de lui rembourser le 1^{er} septembre suivant, sans intérêt.

Le 24 décembre 1816, il emprunte 60 francs à Jean-Antoine Dumas, qu'il promet de lui rembourser un an plus tard, avec intérêt légal. L'année ne fut-elle pas bonne ? Pierre Dursapt n'a pas remboursé au terme fixé puisque le document mentionne : « *Jean Dursapt, fils de Pierre, m'a payé de ses deniers la somme de 73 francs sur le principal ou intérêt, ce 16 janvier 1829. Signé : Beynier* »

Pierre Dursapt mourut le 27 mars 1827, âgé de soixante-dix ans.

⁹ C'est une somme tout à fait honorable : en 1810, un pain coûtait 0, 25 franc (0, 75 euro aujourd'hui). Nous pouvons donc en déduire que 550 francs valent 11 000 francs de 1990 ou 1650 euros de 2006. Le salaire d'un moissonneur était alors de 1, 85 franc soit 5 euros actuels. Rappelons qu'à cette époque, comme l'écrit René Sédillot, dans son ouvrage *Le coût de la Révolution française* (p. 156-157), on vivait mieux sur les terres à vigne que sur les terres à céréales. Un sac de céréales ne donnait guère alors que 6 ou 7 sacs de grain, sur quoi il fallait prélever le sac pour la nouvelle semence de l'année suivante et de quoi nourrir l'exploitant. Les terres à vignes n'exigeaient que de faibles superficies, de faibles capitaux, et un arpent de vigne produisait bien plus qu'un arpent de blé.

¹⁰ François et Anne-Marie Cubizolles eurent six enfants :

- Jean ,
- Joseph,
- Elisabeth, qui épousa le 5 novembre 1832, Antoine Fournier, de Saint-Arcons,
- Emilie, qui épousa Jean-Baptiste Basset,
- Victoire, qui épousa Sébastien Gaillard,
- Françoise.

Jean Dursapt épouse Marguerite Brugeyroux le 26 novembre 1817

Marguerite était originaire de la Bretagniole, commune de Chanteuges.

Elle était la fille, mineure, de Jeanne Gauthier veuve de Vital Brugeyroux, qui lui constitua « *en avancement d'hoirie des biens paternels* » : la somme de cent francs, quatre brebis, une couverture de laine, neuf aulnes de toile pour une paire de draps de lit, quatre cartons de blé, une petite armoire de pin à deux portes, et une robe.

Les parents de Jean concédèrent à leur fils, le quart de leurs biens à prendre après leur mort. En attendant, les enfants jouissaient d'une chambre de la maison avec les meubles nécessaires, d'une vigne appelée la Moussière, et d'un champ-verger, appelé le Mèze.

Les époux eurent huit enfants :

- Jean-Pierre, dit *Pierre*, né le 2 décembre 1818, qui suit. Ses parrain et marraine furent Pierre Dursapt, grand-père, et Jeanne Gauthier, grand-mère ;
- Marie-Agnès, née le 28 janvier 1822. Son parrain fut Vital Brugeyroux, grand-père, sa marraine, Marie-Agnès Lèbre, grand-mère. Elle épousa le 11 octobre 1865 Antoine Garaud, et mourut le 29 octobre 1870 ;
- Antoine, né le 10 octobre 1824. Son parrain fut Antoine Vissac, oncle par alliance, sa marraine, Marie Brugeyroux, tante. Il épousa le 21 septembre 1852 Angélique Aoust, de Rognac, née en 1829.¹¹ Angélique Aoust mourut le 23 octobre 1867. Son époux, Antoine Dursapt mourut en 1879. Cette branche est aujourd'hui éteinte.
- Jules, né le 22 janvier 1828. Son parrain fut Pierre Portal, de Tavernat, sa marraine, Anne Brugeyroux, elle aussi de Tavernat.
- Jules, né le 14 mai 1829. Son parrain fut Pierre Dursapt, son frère aîné, et sa marraine, Marie Brugeyroux, sa tante. Jules devait être un homme d'engagement et de foi, comme en témoigne un *ex-voto* offert à l'église de Saint Arcons, le 15 août 1905, qui s'exprime en ces termes :
« *Le vœu promis à la Sainte Vierge s'est réalisé* :

¹¹ Le couple eut 7 enfants :

- Marie, née le 11 juin 1853, décédée le 17 juin de la même année ;
- Pierre, né le 18 juin 1854, décédé le 12 septembre 1882 ;
- Marguerite, née le 14 mai 1856 ;
- Jules, né en 1858, épousa en 1883 Hortense Plantin, de la Bretagnolle. Ils eurent 4 enfants : Céline, née le 27 février 1884, qui épousa un nommé Soulier ; Pierre, né le 29 avril 1885, et décédé le 1^{er} mai de la même année ; Léonie, qui était sourde mais très raffinée et que l'on prenait dans sa jeunesse pour l'institutrice du village, née en 1887, décédée en 1963 ; Henri ;
- Marie-Mélanie, née le 16 novembre 1860, décédée la même année ;
- Justine, née vers 1862, épousa le 30 janvier 1882, Henri Martin, de Beaune ;
- Marie-Agnès, née le 7 octobre 1867, décédée le 1^{er} novembre de la même année.

- 1- *De m'avoir préservé d'un naufrage dans la Mer Noire, en décembre 1855, me rendant à la guerre de Crimée ;*
- 2- *De m'avoir conservé pendant le siège de Paris 1870-71 ;*
- 3- *D'avoir obtenu la guérison de ma femme, en 1901. Le donateur, Jules Dursapt, 14 mai 1829 - 15 août 1905. »*

Si Jules fait allusion au siège de Paris, c'est tout simplement parce qu'il s'y était établi : en 1883, nous savons qu'il demeurait 116, rue du Chemin Vert.¹²

- Anastasie, née le 2 mai 1832. Son parrain fut Jacques Brugeyroux, de la Bretagnolle, son oncle, sa marraine, Marie-Agnès Dursapt, sa sœur ;
- Augustin, né probablement en 1834, qui épousa le 24 avril 1860 Joséphine Bretagnolle, de Saint-Arcons.¹³ Cette branche est aujourd'hui éteinte ;
- Marie-Virginie, née le 16 octobre 1835.

Le 29 mai 1825, Jean Dursapt achète pour trois cents francs à Pierre Sicard, « un champ situé aux appartenances dudit lieu de Saint Arcons, dit Lavarenne, de la contenance de soixante perches environ. »

Jean Dursapt mourut prématurément le 30 août 1836¹⁴, âgé de trente neuf ans. Il laissait une nombreuse famille, dont plusieurs enfants en bas âge. Sa veuve prit, paraît-il, la situation avec courage. L'aîné, Jean-Pierre, n'ayant que 18 ans, elle n'était pas sans souci. Pourtant, les années passèrent, et le jeune homme se constitua un petit pécule, dans lequel il puisait pour prêter de l'argent à sa mère. En témoigne l'acte du 1^{er} mai 1842, dans lequel elle reconnaît devoir à son fils la somme de 100 francs : 40 francs avaient déjà été prêtés et 60 le furent ce jour-là.

Puis, Jean-Pierre prit la suite.

Sa mère s'éteignit en 1877, âgée de quatre vingt ans.

Jean-Pierre Dursapt épouse Marie-Agnès Rocon le 28 novembre 1843

Né en 1818, le jeune charpentier épouse Marie-Agnès Rocon, « *filie légitime majeure de Jean-Pierre Rocon et de défunte Agnès Dufaud.* » La future épouse « s'est

¹² Jules eut trois enfants :

- un garçon, dont le prénom nous échappe ;
- Marie ;
- Ernest, qui épousa Marie Diodonnat, de La Combe, paroisse de Chanteuges, et qui s'établit dans l'est de la France. Il fit le voyage de Paris à Saint Arcons à pied.

¹³ De leur union naquirent trois enfants :

- Marguerite, née le 15 mai 1860, décédée le 20 mai suivant ;
- François, né vers 1861, qui épousa Marie Avit avec laquelle il eut cinq enfants : Auguste, Noémie, Prosper, Gabrielle, et Augusta ;
- Jean-François-Régis, né le 7 décembre 1864.

¹⁴ Les recherches de l'abbé Noël Dursapt disent le 24 août.

constituée en dot tous les biens meubles et immeubles qui lui sont échus par le décès de sa mère. » En outre, Julien Dufaud, oncle de la future, fit donation « *d'un corps de bâtiment, situé à Saint Arcons, formant grange et écurie, cave et fournil, joignant au levant, la maison d'habitation du donateur, au midi, le jardin du même, au couchant, le bâtiment du sieur Dumas de Vergeat, et au nord la rue publique.* » Jean-Pierre, pour sa part, devenait héritier d'un quart des biens de Marguerite Brugeyroux, sa mère. Disons quelques mots des familles Dufaud et Rocon.

Les Dufaud ou Duffaud ou Dufaut

Jean Duffaud épouse Agnès Chambaron le 22 janvier 1697

De leur union sont nés au moins deux fils :

- Claude, qui aura lui aussi deux fils : Dominique et Jean-Baptiste ;
- Pierre, qui suit.

Pierre Duffaud épouse Marie Dubois le 22 février 1727

Marie Dubois était la fille de Simon Dubois et de Jeanne Dubois, de Griniac, dans la paroisse de Siaugues¹⁵. Le 24 décembre 1740, elle reçoit « *quatre-vingt-dix-huit livres, quatre cartons seigle, et quatre cartons orge, mesure du Puy, en déduction de la dot constituée à ladite Marie Dubois par deffunt Simon Dubois, son père, dans son contrat de mariage avec ledit Duffaud, reçu à Vissac... De ladite dot, il reste encore deu en principal audit Pierre Duffaud, la somme de deux cent vingt deux livres.* »

De l'union de Pierre Duffaud et de Marie Dubois naquirent plusieurs enfants.

Notons :

- Marie, qui épousera le 7 janvier 1770, Julien Barry.
- Jeanne ;
- Jean, né le 13 avril 1737. Son parrain fut Jean Eyraud, sa marraine Anne Duffaud. Il épousera le 10 janvier 1764, Jeanne Raymond, de Saint-Arcons. Il s'éteindra le 30 janvier 1786, « *batellier, âgé d'entour cinquante ans* », déjà veuf de Jeanne Raymond.
- Louise, née et baptisée le 14 août 1740. Son parrain fut Claude Duffaud, oncle, qui a signé ; sa marraine, Louise Dubois.

¹⁵ Ils avaient au moins deux autres enfants, Jean, laboureur, « *habitant du lieu de Griniac, paroisse de Siaugues Saint Romain* », et Magdeleine, qui épousa Jean Martin, de Saint-Arcons.

- Autre Jean, né le 29 décembre 1742, baptisé le 30 décembre. Son parrain fut Jean Martin, son oncle ; sa marraine, Jeanne Duffaud, sa sœur.
- Anne ;
- Autre Jean, né en avril 1746. Son parrain fut Jean Duffaud, son frère ; sa marraine, Magdeleine Dubois, sa tante.
- Claude, qui suit, né le 28 juillet 1748. Il fut baptisé le 29. Son parrain fut son frère, Jean ; sa marraine, sa sœur, Marie.

Marie Dubois s'éteindra le 3 janvier 1766, « âgée d'entour soixante-quatre ans. »

Claude Duffaud épouse Marie-Agnès Barry le 17 février 1778

Le mariage fut célébré à Saint-Arcons.

La famille Barry nous étant connue, nous allons nous y arrêter.

Vincent Barry épouse Jeanne Besqueut vers 1640

Le couple, installé dans la paroisse de Siaugues, eut au moins un fils :

- Jacques, né le 16 octobre 1644.

Jacques Barry épouse Anne Saugues en 1675

Le couple devait être installé à Farges, dans la paroisse de Siaugues, puisque c'est là qu'est né leur premier enfant :

- Vincent, le 23 octobre 1676.

Jacques Barry mourut le 19 janvier 1696.

Vincent Barry épouse Marie Parrin le 18 février 1716

En ce qui concerne la famille Parrin, nous pouvons remonter jusqu'au début du XVII^{ème} siècle.

François Parrin épouse Isabeau Alibert vers 1620

Le couple eut au moins un fils :

- Antoine, né le 10 novembre 1626.

François Parrin mourut le 10 janvier 1649 ; son épouse, Isabeau, le 30 mai 1660.

Antoine Parrin épouse Catherine Chapuis

Le couple eut au moins un fils :

- Jean, né à Villeneuve-de-Fix(Sainte-Eugénie-de-Villeneuve), le 1^{er} mars 1660.

Son père, Antoine, s'éteignit le 8 septembre 1680 à Vernassal.

Jean Parrin épouse Reine Duverger

De leur union naquit au moins une fille :

- Marie, en 1688. C'est elle qui épousera Vincent Barry en 1716.

Jean Parrin et son épouse étaient installés à Sainte-Eugénie-de-Villeneuve. C'est là qu'est née leur fille, là aussi qu'est mort Jean, le 20 octobre 1735. Son épouse, Reine Duverger, l'avait précédé dans la mort depuis le 27 février 1732.

Vincent Barry et Marie Parrin eurent au moins un fils :

- Julien, né à Farges, le 14 juin 1726.

Julien Barry épouse Marie Chautard le 21 février 1753

Marie Chautard était originaire de la paroisse de Saint-Arcons-d'Allier, plus exactement, de Rognac. C'est la raison pour laquelle Julien Barry vint s'y établir.

Un an après leur mariage, le 24 juin 1754, mourut Vincent Barry, père de Julien.

Julien Barry et Marie Chautard eurent au moins une fille :

- Marie-Agnès, née à Rognac le 2 novembre 1760. C'est elle qui épousera Claude Duffaud en 1778.

Julien Barry, père de Marie-Agnès, mourut à Rognac le 30 décembre 1801.

Claude Duffaud, vigneron, reçut le 17 avril 1786, 20 livres, de Vincent Raymond, de Rognac, reste d'une dette qu'il avait contractée envers Jean Duffaud, père¹⁶. De son union avec Marie-Agnès Barry, Claude Duffaud eut, semble-t-il, dix enfants :

- Agnès, née le 1^{er} décembre 1780, qui épousa Pierre Rocon ;
- Pierre, habitant au lieu de Labessaie, commune d'Aurac ;
- Marie-Catherine, mariée à Louis Chausse, établis à la Rochette, commune de Pébrac ;
- Marie ou Marianne ou Anne-Marie, née le 24 février 1782. Son parrain fut Julien Barry, son grand-père, sa marraine, Anne Duffaud, sa tante. Célibataire, ouvrière en dentelles, Marie-Anne Duffaud fera, le 27 décembre 1845, son testament en faveur de son frère Julien;
- Catherine, née le 31 octobre 1783. Elle épousera François Rybaise et s'établira à Beaune.
- Julien, né et baptisé le 17 mars 1785, « fils à Claude et de Marie-Agnès Barry, batteliers de Saint-Arcons. » Son parrain fut Jean-Julien Barry, son oncle, qui signa ; sa marraine, Marie Duffaud, sa tante. Julien s'établit à Saint-Arcons et ne se maria pas.
- Anne, née le 16 février 1791. Son parrain fut Jean Crouzet ; sa marraine, Marie Duffaud, sa tante.
- Marie-Agnès, née le 22 février 1793. Son père apposa sa signature à l'acte de naissance. Elle épousera Jean Raymond, de Beaune, commune de Saint-Arcons.
- Jean-Julien, né le 3 frimaire An V.
- Reine, née en 1801, qui devint religieuse de Saint-Joseph sous le nom de sœur Marie-Joseph. Elle prit l'habit le 30 novembre 1824 et fit profession religieuse le 21 novembre 1826. Elle mourut au couvent de Saint-Arcons le 4 janvier 1871.¹⁷

Claude Duffaud mourra le 5 mai 1804, son épouse Marie-Agnès Barry lui survivra plus de vingt ans, jusqu'au 24 janvier 1827.

Le 29 septembre 1850, année de la construction du pont qui enjambe *la Fioule*, jusqu'alors appelée *le Javoux*, Julien, alité, dicte son testament. Ce texte est d'une précision telle qu'il en ressort une émouvante beauté. Tout semble y être mesuré selon la volonté de celui qui agit « *dans la vue de la mort* », comme le souligne l'acte notarié dans son introduction. Le voici donc dans son intégralité :

« J'institue pour mon héritière générale et universelle, Marie-Agnes Rocon, épouse de Pierre Dursapt¹⁸, habitant au lieu de Saint Arcons, à l'effet de recueillir

¹⁶ Ce qui signifie que ce-dernier était décédé depuis peu de temps.

¹⁷ Nous savons qu'elle y vivait déjà en 1850.

¹⁸ Elle était la nièce de Julien Duffaud.

tous les biens meubles et immeubles, argent comptant, créances et denrées que je laisserai à mon décès, sauf néanmoins les legs particuliers ci-après.

Je donne et lègue à Marie-Agnès Duffaud ma sœur, épouse de Jean Raymond, habitant au lieu de Beaune, commune de Saint Arcons, une contenance de cinquante ares à prendre dans le bois pin appelé La Varenne et le long de celui que j'ai vendu à ma sœur qui habite le couvent de Saint Arcons, lequel bois est situé dans les dépendances dudit lieu de Saint Arcons ; un champ-verger, même dépendance d'une contenance de douze ares appelé Les Combes, confiné au levant par la buge de Jean-Pierre Rocon, de midi, par le champ des héritiers d'Antoine Gerlier et celui de Jean Basset, de nuit par un fossé, et du nord par le champ de Jean Basset, fossé entre deux ; le champ appelé Terre Blanche, d'une contenance d'entour soixante ares, confiné au levant par le champ de Baptiste Basset, de midi, par la propriété de Vital Dumas et un chemin, de nuit par le champ du Bec et du nord, par la garnasse dite Terre Blanche, ci-après désignée ; de ce champ, je réserve néanmoins pour ma légataire universelle une contenance de douze ares à prendre à l'aspect du midi. La parcelle réservée sera limitée par une ligne tirée du levant au couchant et en biais, afin de pouvoir retenir les eaux plus facilement ; une garnasse appelée aussi Terre Blanche d'une contenance d'entour quarante ares, confinée au levant par un bois chêne d'Augustin Crouzet, de midi, par le champ de Baptiste Basset et celui dont la désignation précède, de nuit, le champ du Bec, et du nord, par la buge de Vital Dumas ; une contenance d'entour trente-deux ares à prendre à l'aspect du nord dans le champ du Bec dont il vient d'être parlé, laquelle parcelle se confinera au levant par la garnasse dite Terre Blanche, du midi par le surplus du champ, de nuit par le champ d'Augustin Crouzet, et du nord, par la buge de Vital Dumas.

Je lui donne de plus, ainsi qu'à Julien Raymond son fils, qui est mon filleul, et par indivis entre eux, une contenance de seize ares à prendre dans le pré de Laure, lequel pré se confine en totalité au levant par le pré de Vital Dumas, de midi, par un chemin, du couchant ou du nord, par un ruisseau ;

Je donne de plus au dit Julien Raymond, mon filleul, la maison que j'habite située à Saint Arcons, composée de cave, cuvage, cuisine, chambre et galetas ensemble, une partie du jardin qui se trouve à l'aspect de nuit de cette maison, cette partie de jardin sera limitée par une ligne droite qui partira de la séparation de la petite chambre d'avec la grange, cette petite chambre, ainsi que tout le dessus, devant faire partie de la maison donnée. L'écurie qui se trouve au-dessous, demeurant réservée pour ma légataire universelle ; une buge appelée Bois du Chambon, d'une contenance d'environ seize ares confinée à tous les aspects par les héritages de Vital Dumas, de Vergeat. Je lui donne de plus, mon lit, composé de son bois, d'une paillasse, d'un matelas et traversin, deux couvertures en laine et un couvre-pieds, trois paires de draps de lit, vingt chemises, deux tonneaux qui sont le plus grand qui se trouve dans la cave et un autre d'une capacité d'un hectolitre soixante litres. Je lui donne et lègue de plus tous les meubles meublants qui se trouvent dans la maison. Je lui donne et lègue encore une contenance d'entour quarante-huit ares, à prendre dans un héritage en nature de champ et bois appelé Les Couveyres, confiné au levant par le bois de Jean-Louis Basset, au midi, par une broussaille d'Etienne Martin, de nuit, par le bois d'Augustin Crouzet, et au nord, par le chemin. Je lui donne et lègue encore les deux tiers de la vigne ci-après désignée et dont un tiers va être légué à ma sœur Reine. Le partage de cette vigne sera fait seulement lorsque le terrain nécessaire pour faire le chemin aura été déduit. La parcelle léguée sera prise à l'aspect du couchant et elle sera limitée par

une borne qui sera plantée au pied du cerisier le plus gros, qui se trouve sur le bord du chemin, la borne qui limitera à l'aspect du midi sera plantée de manière à ce que la parcelle léguée soit carrée ; une contenance d'entour cinquante ares à prendre à l'aspect du couchant dans l'héritage en nature de bois chêne et friches appelé Côte du Bec, confinée en totalité du levant par le bois de Vital Dumas, du midi, par le bois d'André Blanc et par un rocher, de nuit, par un bois de Vital Dumas, et du nord, le chemin, la moitié en valeur à prendre à l'aspect du midi dans le pré du Mez d'en bas, d'une contenance en totalité d'entour douze ares, confiné au levant par le pré de Louis Basset, de midi, par un chemin, de nuit et du nord par le pré des héritiers de Julien Barry ; un tiers en contenance à prendre à l'aspect du couchant dans une vigne appelée Vigne du Moulin, d'une contenance en totalité d'environ trente-deux ares, confinée au levant par la vigne de Vital Dumas, de midi, par le béal d'Augustin Crouzet, du couchant, par la vigne du même, et du nord, par un chemin.

Je donne et lègue à Marie Duffaut, ma sœur, habitant à La Rochette, commune de Digons, la somme de trois-cents francs qui lui sera payée par ma légataire universelle, par fraction de vingt-cinq francs, le premier versement lui sera fait six mois après mon décès, le second, un an après et ainsi de suite, sans intérêt qu'à défaut de paiement.

Je donne et lègue à Julien Duffaut, mon neveu habitant comme domestique à La Besseyre, commune de Saint Georges d'Aurac, la somme de deux cents francs, qui lui sera également payée par fractions de vingt-cinq francs, le premier paiement devra lui être fait aussi six mois après mon décès, le second, un an après, et ainsi de suite, sans intérêt qu'à défaut de paiement.

Je donne et lègue au couvent de Saint Arcons une rente annuelle et perpétuelle de trente-cinq francs au capital de sept-cents francs, cette rente sera servie annuellement, à commencer, trois mois après mon décès. La rente que je viens de constituer sera employée à faire donner de l'éducation aux jeunes filles de la commune les plus pauvres, qui seront désignées par Mr le Curé de la paroisse et les sœurs du couvent. Je crée et constitue en faveur de l'église de Saint Arcons¹⁹, une autre rente annuelle et perpétuelle de quinze francs, que je destine à subvenir à l'entretien en huile de la lampe du Saint Sacrement, cette rente sera aussi servie annuellement trois mois après mon décès.

Je donne et lègue à Mr le Curé de Saint Arcons, la somme de cinq cents francs, pour être employée à dire des messes pour le repos de mon âme, laquelle somme sera payée par paiements de cent francs, dont le premier aura lieu de suite après mon décès et ainsi de suite. Des messes qui me seront dites, il devra y en avoir deux tiers de grandes, et le surplus ne sera que des messes basses. [...] Les témoins ont signé avec le notaire, le testateur a déclaré savoir signer, mais ne pouvoir le faire en ce moment à cause de la maladie dont il est atteint, le tout après nouvelle lecture faite du tout. »

Julien s'éteignit quelques jours plus tard, le 8 octobre 1850.

¹⁹ D'après Pierre Fournier, qui avait connu Saint Arcons au début du XX^{ème} siècle, l'église possédait à cette époque un autel en bois doré. Un pélican ornait la porte du tabernacle, se déchirant le cœur pour l'offrir à ses petits. Chacun des deux côtés était creusé d'une petite niche. Celle de droite renfermait un magnifique Christ supplicié d'une vingtaine de centimètres de hauteur, enchaîné à un pilier, le front ceint de la couronne d'épines, la bouche ouverte de douleur, laissant apparaître de minuscules dents.

Les Rocon

Louis Rocon épouse Anne Robert

Le couple vécut à Beyssac, dans la paroisse de Saint-Jean-de-Nay. De leur union naquit au moins un fils :

- Pierre, vers 1700.

Pierre Rocon épouse Catherine Savel le 21 janvier 1727

Catherine, « *native de Nay* » selon les registres, était la fille de défunt Jean et de Marie Gisclon. Elle est née vers 1699. De son union avec Pierre Rocon naquit au moins un fils :

- Jean.

Pierre Rocon s'éteignit le 11 janvier 1765, suivi de près par son épouse Catherine, le 6 juin suivant.

Jean Rocon épouse Marie Borie le 22 février 1762

Nous avons quelques éléments sur la famille Borie.

Vidal Borie épouse Anne Comte

Nous sommes au début du XVIIIème siècle, le jeune couple est établi à Saint-Jean-de-Nay. Tous deux eurent au moins un fils :

- Jean.

Jean Borie épouse Madeleine Veysseyre le 25 novembre 1734

Madeleine est née vers 1719 à Saint-Jean-de-Nay, de Jean Veysseyre qui avait épousé Catherine Gire, du Vernet, le 24 février 1716. En 1743, nous savons que Jean Veysseyre était déjà mort tandis que son épouse vivait toujours.

Le mariage de Jean Borie et de Madeleine Veysseyre fut célébré à Saint-Jean-de-Nay. C'est de leur union qu'est née Marie qui épousa Jean Rocon.

Jean Borie et son épouse Madeleine moururent à Saint-Jean-de-Nay, lui, en juillet 1796, elle le 27 janvier 1797.

Jean Rocon et Marie Borie eurent au moins un fils :

- Pierre, né le 8 février 1782.

Pierre Rocon épouse Agnès Duffaud le 19 mai 1811

Le 19 mai 1811, Pierre Rocon, « *de Grange* », commune de Saint-Jean-de-Nay épouse Agnès Duffaud, de Saint Arcons. Ce jour-là, Pierre est dit « *fils de défunt Jean et de vivante Marie Borie.* » En effet, Jean était mort trois ans plus tôt, le 27 octobre 1808.

Agnès eut en dot, une armoire en bois de cerisier, à deux portes, une petite maison située à Saint Arcons, quartier appelé *La rue basse*, une vigne appelée *Les Molles*, et la somme de cent soixante quinze francs, que son frère lui versa sur plusieurs années.

Quatre ans plus tard, le 22 décembre 1815, Pierre Rocon, laboureur, achète à Antoine de Morangiès, du Mas, « *une vigne située à Saint Arcons appelée la vigne de Saint Roch, en contenue superficielle d'environ huit ares.* »

Le 11 avril 1849, Pierre Rocon appelé Jean-Pierre, convient d'un échange avec Vital Dumas. Rocon laisse à Dumas une buge appelée *Soubeyroles*, d'une contenance de huit ares ; Dumas cède un bois de chêne appelé *Le Becque*, d'une contenance de quatre ares, une terre vaine d'une contenance de un are appelée *Les Chambades*, ainsi qu'un petit jardin appelé *La Baraque* ou *Les Chambades*, d'une contenance d'environ un are.

Le 3 juillet 1849, il achète à mademoiselle Reine Servant, un champ dit « *de fonteille, d'une contenance d'entour vingt ares, situé dans les appartenances de Saint Arcons, joignant du levant celui de Louis Basset, du midi la rivière d'Allier, du couchant, champ de l'acquéreur, du nord, vigne des héritiers de Jean-Louis Duffaut.* » Curieusement, c'est le gendre de Pierre Rocon, Pierre Dursapt, « *maçon charpentier* », qui paya Reine Servant.

Pierre Rocon s'éteignit à Saint-Arcons, le 25 janvier 1856 ; son épouse Agnès Duffaud l'avait précédé dans la maison du Père depuis le 23 février 1837.

De son côté, Jean-Pierre Dursapt pensa à régler la situation de ses frères et sœurs, et de par là, il continuait d'apporter son aide à sa mère. Le 17 février 1846, eut lieu devant Chauchat, notaire à Langeac, une transaction sur le partage. Le 19

novembre de la même année, Pierre reconnaît devoir à ses frères et sœurs mineurs : Jules, Anastasie, et Augustin, la somme de 80 francs 25 chacun, soit au total 240 francs 75, qu'il cède sur-le-champ à Marguerite Brugeyroux, sa mère. De même, il se reconnaît redevable envers cette dernière, de la somme de 229 francs pour prix de la vente portée dans la transaction, et il paya ce jour-même cette dette à sa mère. Il prête aussi à son frère Antoine la somme de 80 francs 25.

Jean-Pierre Dursapt et Marie-Agnès Rocon eurent cinq enfants :

- Marie-Sylvie, née le 12 octobre 1844, qui décéda à l'âge de six ans, le 25 avril 1850. Son parrain fut son grand-père, Pierre Rocon, sa marraine, sa grand-mère, Marguerite Brugeyroux ;
- Marie-Julienne, née le 10 mars 1846. Son parrain fut Julien Duffaud, sa marraine, Marie-Agnès Dursapt ;
- Julien, devenu horloger, né le 14 juin 1847. Son parrain fut Julien Duffaut, sa marraine, Marie-Agnès Dursapt. Installé d'abord à Saint Arcons, il épouse en janvier 1885 Alphonsine Durif, de Saint Arcons²⁰, et s'installe à la même époque à Saint Georges d'Aurac. Plus tard, il s'installera à Langeac, où il mourra en janvier 1912 ;
- Marie-Euphrasie, baptisée le 12 mai 1849 à Saint Arcons. Ses parrain et marraine furent Antoine Dursapt et Anne-Marie Raymond. Elle entra chez les sœurs de Saint Joseph, où elle prit le nom de sœur Marie-Aline. Nous lui accorderons plus ample développement dans la suite de ce travail ;
- Jean-Pierre, qui suit, né le 14 mars 1851. Son parrain fut Jean-Pierre Rocon, sa marraine, Marguerite Brugeyroux ;

Jean-Pierre Dursapt, père, avait manifestement le souci d'arrondir son domaine.

Le 28 mai 1848, il achète à Julien Duffaud pour la somme de 100 francs, « *une terre vaine, rocher et mauvais patural, situé au creux de Lebraü ou les Chabonnes, de trente-six ares, confiné par le chemin de Vergeac au bac de Chanteuges, et par les terres de Dumas.* »

Le 16 mars 1851, Jean-Pierre Dursapt, père, acquiert, pour la somme de cent cinquante francs, à François Mergoïl, cultivateur à Langeac, « *un champ situé aux appartenances de Saint Arcons, terroir des Chabonnes, de la contenance d'environ trente-cinq ares.* »

Le 6 janvier 1853, Jean-Pierre Dursapt achète à un certain Jean Raymond « *une vigne, située dans les dépendances de Saint Arcons, terroir de La Fontille, d'une contenance d'autour cinq ares, confinée au levant par celle de Jean-Pierre Rocon, de midi, le chemin de la Fontille, de nuit, la vigne de Jean-Pierre Rocon, et de nord, celle de Jacques Frugidoire.* »

Le 5 novembre 1854, il achète pour deux cent soixante francs à Marie Gerlier et à Pierre Mosnier son mari, une vigne et un champ, situés dans « *le terroir des meules.* »

²⁰ Elle était la sœur de l'abbé Durif, alors curé de Saint Arcons, à qui nous devons en particulier l'installation du chemin de croix dans l'église paroissiale. Tous deux eurent trois enfants :

- Auguste, horloger à Casablanca, qui eut un fils Julien, qui mourut jeune, et deux filles. L'une d'elles, Josiane, a épousé André Baumann, et s'est retirée à Nice.
- Alphonse ;
- Marie-Madeleine, née en 1895, qui épousa Claude Largeron, du Puy, né en 1892, décédé en 1946. Elle est décédée le 27 août 1973.

Quelques jours plus tard, le 29 novembre, il achète à François et Benoît Mergoïl, « un champ et buge attenants, d'entour quatre-vingt-dix ares, situé aux appartenances de Saint Arcons, terroir de Champanbrun. »

Le 18 novembre 1857, Julien Raymond lui vend pour sept cents francs, « les deux étages supérieurs, c'est-à-dire, une chambre et un galetas », d'un bâtiment sis à Saint Arcons d'Allier, ainsi que la partie du jardin qui suit, un pré et une terre vaine appelés *le pré de l'hort*, un champ et bois attenants appelés *Les Couveyres*.

Le 15 décembre 1862, il fait un échange avec Reine Duffaud, religieuse au couvent de Saint Arcons. Il lui laisse « un bois essence pin et terre vaine d'entour un hectare », situé à la Varenne, contre « la moitié d'un pré appelé *Le Mèze*, qui fut légué à ladite Reine Duffaud et à la femme Dursapt conjointement [Marie-Agnès Rocon], par Julien Duffaud, leur frère et oncle. »

Le 7 juin 1863, il acquiert un ensemble de terres pour un total de mille francs : « un labour, bois et vigne²¹ appelé *terre blanche*, un autre labour appelé *le Bec*, un bois, essence pin, appelé *terre blanche*. »

Jean-Pierre Dursapt s'est toujours acquitté de ses dettes au terme fixé. Il fait figure d'un homme à la fois adroit et honnête, entouré de bonnes influences : celle d'abord, de Jean-Pierre Rocon grâce auquel il apprit beaucoup, spécialement le métier de charpentier ; celle ensuite de Julien Duffaut, dont il emprunta le goût du devoir et de la conduite d'une maison. Les Rocon, Barry, Dubois, Duffaut, étaient des familles à l'aise, qui savaient faire leurs affaires. En outre, ils avaient reçu une bonne éducation. En témoigne par exemple un acte de baptême de la paroisse de Saint-Arcons, daté du 1^{er} septembre 1780, qui fait apparaître les signatures de Claude Duffaud et de son épouse, Marie-Agnès Barry. Sur cet acte, les signatures sont claires, sans hésitation, ce qui manifeste une habitude à manier la plume, chose rare avant la révolution, plus encore lorsqu'une femme est concernée !

Jean-Pierre mourut le 2 février 1875, à l'âge de cinquante-sept ans, son épouse, Marie Agnès, s'était éteinte quelques mois plus tôt, en octobre 1874.

C'est leur fils Jean-Pierre qui prit la suite.

Jean-Pierre Dursapt, fils, épouse Anastasie Dumas, le 12 février 1873

²¹ A ma connaissance, c'est la dernière vigne achetée par la famille. N'oublions pas que, d'une part, l'arrivée du chemin de fer dans la vallée de l'Allier au début des années 1870 permit de faire venir beaucoup plus facilement les vins du midi, ce qui porta une première atteinte aux vins d'Auvergne, qui pouvaient pourtant être de bons vins : ainsi à Brioude, en 1879, le degré moyen était de 12°, à Saint-Arcons, Jeannine Dursapt avait entendu dire qu'il atteignait 11° les bonnes années; d'autre part, le phylloxéra apparaîtra pour la première fois en Haute-Loire en 1878, à Beauzac, et se propagera dans la vallée de l'Allier deux ans plus tard, ce qui ne favorisera pas non plus le développement de la vigne, ni son maintien, même s'il est vrai qu'un bon nombre de ceps furent replantés dans la région.

Le mariage eut lieu à Saint-Privat-du-Dragon. Penchons-nous sur le contrat de mariage : les articles 4 et 5 précisent :

« *La future épouse apporte en mariage et se contitue personnellement en dot : un trousseau composé de :*

1^e : un lit garni d'une paillasse, couette plume de cuisine, d'un matelas, d'un traversin, d'une paire de draps de lit toile, d'une couverture ;

2^e : d'une armoire à deux portes ferrée et serrurée ;

3^e : et des vêtements, linge et dorures à son usage personnel, le tout d'une valeur de cinq cents francs.

En considération du mariage, Sr Augustin Dumas et dame Gabrielle Borel, son épouse qu'il autorise, donnent et constituent en dot chacun pour moitié un avancement d'hoirie sur leurs successions futures à la delle Anastasie Dumas, future épouse leur fille qui l'accepte et les en remercie :

La somme de six milles francs que les époux Dumas s'obligent conjointement et solidairement à la payer au Sr Pierre Dursapt, père du futur époux. »

Par ailleurs, c'est à cette occasion que l'une des tantes d'Anastasie, qui portait elle-même ce prénom et qui était religieuse de Saint Joseph²², lui légua la maison que les Dursapt habitent toujours à Saint-Arcons. Voici les termes de cette donation :

« *Donation par demoiselle Anastasie Dumas, religieuse de la communauté de Saint Joseph, demeurant au Puy, à demoiselle Anastasie Dumas, sans profession, demeurant au chef lieu de la commune de Saint Privat du Dragon, d'une maison d'habitation sise à Saint Arcons d'Allier, avec jardin, derrière au couchant de ladite maison et une portion de cour au devant de ladite maison, le tout situé audit lieu de Saint Arcons d'Allier. Cette donation est comprise au mariage de cette dernière avec le sieur Jean-Pierre Dursapt, propriétaire cultivateur, demeurant au cheflieu de la commune de Saint Arcons d'Allier, reçu le 30 janvier 1873 ».*

Jean-Pierre et Anastasie eurent quatre enfants:

- Gabrielle, née le 1^{er} janvier 1874. Son parrain fut son grand-père, Pierre Dursapt, sa marraine, sa grand-mère, Gabrielle Borel. Malheureusement la petite Gabrielle mourut un mois plus tard, le 1^{er} février 1874 ;
- Marguerite-Augustine-Justine, née le 15 septembre 1875. Son parrain fut son grand-père, Augustin Dumas, sa marraine, son arrière-grand-mère, Marguerite Brugeyroux. Celle que l'on nommait le plus souvent Justine fit ses études auprès de sa tante Aline, religieuse à Aurec. C'est là qu'elle fut confirmée en 1887, là aussi qu'elle obtint son brevet supérieur. En 1900, elle épousa Joseph Romain, de Peygerolles, paroisse de Saint-Privat-du-Dragon. Il était de onze ans son aîné. Malheureusement, celui-ci mourut dès avant la Première Guerre Mondiale, en 1912. Justine resta à Peygerolles jusqu'en 1937, aidée de son beau-frère et de son fils aîné, Philippe. Cette année 1937 fut terrible pour elle. Philippe, pensant être atteint d'une grave maladie, ne supporta pas cette perspective et se donna la mort. Dès lors, le second fils de Justine, Julien, la prit chez lui, à Seniquette. Justine fut profondément bouleversée par la disparition de son fils aîné, et cela jusqu'à sa mort. Sa petite-fille nous a rapportée : « *Tout au long de ma*

²² Nous avons parlé d'elle plus haut.

jeunesse, ma grand-mère n'a cessé de pleurer, si bien que j'avais même demandé à mon père l'autorisation de ne plus aller garder les troupeaux avec elle, tant cela me faisait de peine de la voir souffrir autant. »²³ Mordue par une vipère vers 1948, Justine, qui était d'un tempérament très ferme, s'en releva et resta à Seniquette jusqu'à sa mort, le 30 décembre 1954. A ce propos, il est intéressant de noter une petite anecdote : curieusement, tout au long de l'année, Justine avait répété à son entourage : « *Je vous ferai passer un bien mauvais Jour de l'An.* » Ainsi en fut-il, puisqu'elle fut inhumée le 1^{er} janvier 1955 !²⁴

- Julien, qui suit, né le 18 janvier 1877, baptisé le 19. Son parrain fut son oncle, Julien Dursapt, sa marraine, Dorothée Dumas, sœur de sa mère ;
- Marie-Aline, née le 28 mai 1879, dont le parrain fut un oncle Dumas, et la marraine, sa grande-tante, Dorothée Dumas-Badiou, de Vergeat. Aline épousa François Bretagnolle, de Beaune, paroisse de Saint Arcons ; Ils eurent au moins quatre enfants, mais aucun n'a survécu à la tuberculose, qui semble t-il, fut rapportée à la maison par l'aînée des filles, Dorothée, qui était institutrice. François Bretagnolle est mort en 1954, son épouse Aline, en 1956.

Le 19 juin 1873, Jean-Pierre Dursapt achète « *un chenevier et gravier appelé le Bâteau ou Grapalausse, d'une contenance totale d'environ cinq ares.* »

Le 18 juin 1880, il acquiert pour quatre cents francs « *un bâtiment avec cours, l'une à l'aspect midi, l'autre à l'aspect couchant dudit bâtiment et attenant à icelui sis audit lieu de Saint Arcons d'Allier composé de maison d'habitation, grange, écurie et cave.* »

Le 2 août 1883, Jean-Pierre Dursapt achète « *à Dame Anne-Marie Martin et au sieur Antoine Sabatier son mari, un petit jardin sis dans l'intérieur du village de Saint Arcons d'Allier en contenance d'entour un are, joignant du nord, la rue publique, et de tous les autres aspects des propriétés de l'acquéreur.* »

En 1884, il fait construire un beau bâtiment formant grange et écurie. Mais, le trouvant probablement trop petit, Jean-Pierre le fait détruire presque aussitôt pour en construire un plus grand, dont les travaux sont achevés en octobre 1885. Et c'est le drame. Le 18 décembre 1885, étant à Saint-Georges-d'Aurac, son frère Julien, horloger, envoie un huissier chez Jean-Pierre pour le citer en audience devant le juge de paix, « *le samedi 26 courant à 10 heures du matin.* »

Pourquoi cela ? Parce que Julien était propriétaire d'une maison et d'un bâtiment adossé contre elle, comprenant écurie, grange, et cuvage. Ce bâtiment avait plusieurs fenêtres prenant jour dans la cour de Jean-Pierre. Et, au dire de Julien, « *celui-ci ne trouva rien de mieux, quelques jours avant la Noël de l'an dernier [c'est-à-dire 1884], que d'élever et d'adosser un hangar contre le mur qui n'était pas mitoyen à cet endroit.* » Il est vrai que le premier bâtiment ne dépassait pas la première fenêtre et

²³ Propos rapporté par madame Huguette Rolland, petite-fille de Justine.

²⁴ Justine Dursapt et Joseph Romain eurent trois enfants :

- Philippe, né en 1900, qui resta à la maison de Peygerolles jusqu'à sa mort en 1937 ;
- Julien, né le 21 octobre 1904, dont le parrain était son oncle Julien, de Saint-Arcons. Lorsque l'on proposa à celui-ci de devenir parrain du second enfant de sa soeur, il aurait répondu : « Oui...à condition qu'il s'appelle Julien. » De Seniquette où il s'établit, ce dernier se rendait de temps à autres à Saint Arcons en vélo, avec son épouse. Il mourut le 5 février 1974.
- Albert, né le 29 mars 1912, qui s'établit à Nîmes. Il mourut le 11 octobre 1976.

laissait librement le jour pénétrer dans la maison de Julien. Mais lorsque Jean-Pierre le reconstruisit, il l'éleva jusqu'au-dessus de la première fenêtre, privant ainsi de lumière le bâtiment de son frère. Julien, n'obtenant pas satisfaction – était-il seulement intervenu auprès de son frère ? – demanda la démolition de la grange et 20 francs de dommages et intérêts.

Que se passa-t-il ensuite exactement ? Nous ne le savons pas. Le bâtiment ne fut pas détruit puisqu'il existe toujours²⁵. Les années passèrent, mais les relations ne s'améliorèrent probablement pas. Malgré le douloureux événement, Jean-Pierre entreprit vers le début de 1893 l'agrandissement de la maison que son épouse Anastasie avait eu en dot de sa tante religieuse, vingt ans plus tôt, mais, la fatigue se conjuguant probablement avec une forte dépression, dans la nuit du 7 août 1893, à deux heures du matin, il se donna la mort dans la petite chambre où, quarante-trois ans plus tôt, Julien Duffaut avait dicté son testament. La sépulture ecclésiastique lui fut donnée par le père Médard, alors curé de Saint Arcons²⁶.

Les travaux de la maison n'étant pas encore tout à fait terminés, celle-ci ne reçut jamais le feston dont il était prévu d'orner sa toiture...

Après la mort de Jean-Pierre, c'est son épouse Anastasie qui prit en charge les affaires de la maison, jusqu'à ce que son fils Julien soit capable de la remplacer. Elle mourut à Saint Arcons le 9 août 1926.

La Mère Marie-Aline Dursapt

Comme nous l'avons déjà souligné, Marie-Euphrasie Dursapt, sœur de Jean-Pierre, entra en religion sous le nom de sœur Marie-Aline. Novice à la maison mère de la congrégation des sœurs de Saint Joseph, au Puy, elle fit profession le 5 juillet 1871, sous la présidence de Monsieur Bonhomme, chanoine et supérieur de la Congrégation. C'est alors qu'elle partit rejoindre la communauté d'Aurec, et c'est grâce au registre des décès de cette communauté que nous en savons un peu plus sur sa vie. Nous retranscrivons l'acte dans son intégralité.

« Sœur Aline

Née Dursapt, de Saint Arcons d'Allier, décédée le 21 février 1908, dans sa 59^{ème} année. Une congestion pulmonaire aggravée par une maladie de cœur l'a emportée en 6 jours.

Notre bonne Mère occupe, au cimetière, le milieu de la tombe.

C'est avec une profonde émotion que nous voulons essayer d'esquisser la vie de notre si digne Mère ; c'est un pieux devoir que de retracer trente-sept ans d'une vie passée dans notre Communauté d'Aurec.

Au début de sa vie religieuse, notre regrettée Disparue fut nommée maîtresse de classe ; elle donna à ses élèves, avec les sciences profanes, la science bien plus utile de l'amour de Dieu et du devoir. Ses succès répondirent à ses généreux efforts. Elle forma ainsi d'excellentes mères chrétiennes, et bon nombre de jeunes filles, appelées par le divin Maître, à un état plus parfait.

²⁵ La tradition familiale rapporte que Jean-Pierre eut à payer une seconde fois le bâtiment qu'il avait construit.

²⁶ C'est lui qui acheta le château de Saint Arcons pour en faire le presbytère.

Reconnaissant ses réelles aptitudes pour la direction des choses extérieures, ses Supérieures lui confièrent bientôt la charge d'économe. Elle la remplit à la satisfaction de toute la Communauté.

En 1893, époque de sa nomination au Supériorat, nous l'accueillîmes avec bonheur. Et depuis, nous avons pu apprécier ce que nous pouvions attendre de son autorité à la fois douce et ferme, de sa charité condescendante, de son dévouement pour nous toutes et pour chacune en particulier. Oh ! comme elle savait trouver dans son bon cœur le mot qui console, le conseil qui relève et fortifie ! Mais elle avait une affection particulière pour les malades, les membres souffrants de Notre Seigneur. Pour elles, rien ne lui coûtait, ni peines, ni fatigues, ni dépenses de temps et d'argent. Et cette bonté rayonnait au dehors de la Communauté. Que de familles pauvres n'a-t-elle pas secourues, que de cœurs meurtris n'a-t-elle pas réconfortés par ses accents empreints de douceur, de suavité, de résignation chrétienne !

Sur son lit de douleur, elle nous encourageait encore par des paroles comme celles-ci : « J'aime mieux mourir que de vivre chassée de ma Communauté. Je me donne bien au bon Dieu », et encore : « Priez, priez encore, je me reposerai là-haut. »

Après avoir reçu le saint viatique, et fait généreusement le sacrifice de sa vie, elle s'est endormie pour toujours dans un dernier baiser à son Crucifix, en murmurant sa dernière prière.

Plus de cinq cents personnes suivirent le cortège funèbre, honorant ainsi la mémoire de cette existence écoulée dans les œuvres les plus méritoires. »

Julien Dursapt épouse Elodie Vidal le 20 juin 1906

Elodie était originaire de Limagne, c'est pourquoi le mariage eut lieu à Siaugues-Saint-Romain, paroisse à laquelle appartient Limagne.

Installé à Saint Arcons, le couple eut dix enfants, dont cinq survécurent :

- Pierre, né le 28 février 1907, personnage fantasque, très intelligent sur le strict plan intellectuel, mais difficile à saisir. Il avait appris seul à jouer du violon et à parler l'Italien (il lisait sans difficulté les journaux italiens), mais, ce qui n'était pas fréquent alors, il eut trois épouses ! Peu avant de mourir, le 17 octobre 1975, il confia : « *C'est l'au-delà qui me fait peur.* »
- Gabrielle-Dorothée, née le 21 février 1908, qui décéda le 4 octobre suivant ;
- Noël Joseph Léon, né le 27 décembre 1909, qui devint prêtre. Il fut ordonné au Puy le 29 juin 1935, et s'intéressa beaucoup à l'histoire familiale et régionale. Homme entreprenant, passionné de vieilles pierres, il acquit en 1970 le château de Saint-Arcons, et à la même époque, la maison forte d'Azinières. Il mourut le 2 mars 1985. Le 3, *l'Almanach de Brioude* écrivit de lui : « *Noël Dursapt, dont toute la vie ecclésiastique s'est déroulée dans le Chaliergues ou la Ribeyre, fut un collaborateur assidu de notre revue. Seize*

articles portant sa signature ont été publiés, la plupart consacrés à l'histoire des anciennes abbayes de cette région : les Chazes, Lavaudieu, Pébrac, Lavoûte. Né à Saint-Arcons-d'Allier, [...] il possédait une profonde connaissance de tous ces coins du Brivadois. Il a su en rapporter l'évolution au cours des âges de façon précise. Son œuvre d'historien local est une des meilleures de notre région. A ses connaissances, l'abbé Noël Dursapt joignait de grandes qualités de cœur. Ses anciens paroissiens l'appréciaient. A l'Almanach, nous gardons le souvenir d'un collaborateur discret, mais efficace, plein de bon sens et d'une grande amabilité. Sa collaboration est profondément regrettée. »²⁷

- Anastasie et Julie, jumelles, nées le 6 novembre 1910, décédées le lendemain ;
- Clément Georges Albert, né le 5 novembre 1914, qui épousa Marie-Thérèse Fabre, de Saint Bérain, où ils s'établirent et vécurent de leurs terres. Il mourut le 8 juin 1983 ;
- Louis Alfred Anatole, né le 26 septembre 1919, qui épousa Monique Roux, de Saint Privat d'Allier, et fut longtemps banquier à Langeac. Il décéda le 31 mai 1977 ;
- Fernand Gustave Albert, qui suit, né le 22 août 1923 ;
- Renée Augusta Marie Anastasie, née le 21 août 1926, qui mourut un mois plus tard, le 22 septembre.

Julien Dursapt fournissait le curé de Saint Arcons en vin de Messe. En effet, dans la première moitié du XX^{ème} siècle, la maison devenue ferme²⁸ produisait encore 14 à 15 hectolitres de vin par an, dont une petite partie en vin blanc. En outre, Jeannine Dursapt, la belle-fille de Julien, se souvient que dans les premières années de son arrivée à Saint Arcons, la famille ne manquait pas de goûter le premier raisin blanc pour la Saint Leu. C'était une façon de marquer la fête patronale qui se célébrait le premier dimanche de septembre.

Par ailleurs, il nous reste le petit reçu conservé par Julien lorsqu'il acquit sa première faucheuse. Il est libellé de la façon suivante : « Reçu de Monsieur Dursapt Julien propriétaire à St Arcons d'Allier la somme de deux mille trois cent francs pour prix d'une faucheuse Trost et Food 'Simplex' avec appareil à moissonner et meule ordinaire. St Arcons d'Allier le 16 juillet 1927. »

Julien s'éteignit en décembre 1954. Il fut administré par le père Balmès, que la belle-fille de Julien, Jeannine était allée chercher alors qu'il célébrait les obsèques de monsieur Soulier.

Son épouse Elodie, mourut en 1975.

²⁷ Almanach de Brioude, Ephéméride de l'année 1985, 1986, p. 324.

²⁸ Dès la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, les Dursapt n'apparaissent plus comme « vignerons », mais comme « cultivateurs ».

Fernand Dursapt épouse Jeannine Vaille le 15 avril 1950

Le mariage fut célébré par l'abbé Dursapt à Saint Privat d'Allier, au matin du 15 avril, alors qu'une fine pellicule de neige poudreuse recouvrait le sol. L'abbé Dursapt était alors curé de Saint Privat. Jeannine habitait à ce moment-là chez son parrain et sa marraine, Alphonse et Maria Guelle, dont la maison se trouvait dans la rue qui monte à l'église, en dessous du château de Saint-Privat. Cela favorisa la rencontre avec Fernand, qui, de temps à autres allait visiter son frère. Il nous reste le menu des deux repas qui eurent lieu ce jour-là, à l'hôtel Chambon-Barry :

Déjeuner :

Galantine de volaille
Œufs Mimosa à la Russe

Dalle lyonnaise
Filet de bœuf Périgueux
Fins verts à l'Anglaise

Poulet de Bresse chasseur
Cœur de laitue
Fromages assortis

Surprise brivadoise
Entremets millefeuilles
Corbeille de fruits
Petits fours assortis
Cafés - Liqueurs

Dîner :

Consommé velouté
Pâté en croûte

Civet Saint-Hubert
Petits pois à la Française
Baron d'agneau
Salade des quatre saisons

Fromages assortis

Crème beau rivage
Dôme de Savoie
Allumettes glacées
Corbeille de fruits

Café - Liqueurs

Le couple qui s'établit définitivement à Saint Arcons en 1954, eut sept enfants :

- Martial, né le 5 février 1951, qui embrassa la carrière des armes, avant d'épouser Chantal Gozlan. Après sa carrière militaire, lui et son épouse se retirèrent à Saint Arcons ; Pour la petite anecdote, signalons qu'il reçut à l'église de Saint-Arcons le Roi des Belges, Albert II et son épouse, en avril 2007.
- Brigitte, née le 11 avril 1952, qui épousa Bernard Boyer. Ils s'installèrent à Ceysseguet, maison familiale de Bernard, et eurent deux filles, Stéphanie et Séverine ;
- Agnès, née le 15 août 1953, qui épousa Noël Grèzes, originaire de Langeac. Installés d'abord à Chanteuges, puis à Lablachère, dans le diocèse de Viviers, ils eurent trois filles : Delphine, Amélie, et Perrine ;
- Martine, née le 18 août 1954, qui épousa Georges Derrieu, son petit cousin, car descendant de Vital Dumas. Ils s'installèrent à Vergeat où ils exercèrent la profession d'agriculteurs;
- Rémi, né le 17 mars 1956, qui épousa Christelle Dupin. Installés au Moulin de Saint Arcons où ils tinrent une ferme-auberge, ils eurent trois enfants : Jean-Baptiste, Louise, et Eugénie ;
- Roland, né le 29 mars 1957, qui, comme son frère aîné, s'engagea dans le métier des armes. Il épousa Catherine Filiol, originaire de Lyon. Ils eurent deux filles : Fanny et Laura ;
- Emmanuel, né le 6 mars 1973, qui entra dans les ordres. Ordonné diacre le 12 juillet 2004, puis prêtre en l'année du Jubilé de Notre Dame du Puy, le 26 juin 2005.

Fernand mourut le 14 août 1981, d'un infarctus. Huit ans plus tôt, il avait été amputé des deux jambes pour cause d'artérite. Il fut inhumé au cimetière de Saint Arcons.

En ce qui concerne Jeannine, « *esprit vif, et ardente aux jeux* », selon les religieuses de Saint-Joseph qui furent ses enseignantes à Saint-Privat, il nous faut par ailleurs raconter ici une petite anecdote.

Alors qu'elle avait été hospitalisée, ayant frôlé un grave problème de santé, elle s'était confiée à la protection de Claire de Castelbajac, et avait reçu d'elle une grâce comme en témoigne une lettre de la Supérieure du monastère de Boulaur qui s'exprime en ces termes au début de l'année 2005 : « *Merci pour votre témoignage de la grâce reçue par l'intercession de Claire de Castelbajac ! Nous gardons votre lettre, que nous mettrons dans son dossier pour le procès de béatification ! Nous vous assurons de notre prière*

et confions toutes vos intentions à l'intercession de Claire, et plus particulièrement votre fils qui sera ordonné prêtre le 25 juin prochain. »²⁹

Que sont devenus les Dursapt, de Beaune ?

Nous nous souvenons que c'est Vital Dursapt qui, de Beaune, s'installa à Saint Arcons, dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle. A la même époque, deux branches se poursuivent à Beaune, celle d'Antoine et celle de Balthazard. Nous avons déjà évoqué leurs noms plus haut, il convient maintenant de considérer leur ascendance.

La branche de Balthazard

Balthazard Dursapt épouse Jeanne Péghaire

De cette union naquirent :

- Marie, née le 20 juin 1695, qui épouse en 1727 Jean Frugères, de Chanteuges ;
- Jean, qui suit, né le 26 juin 1702.

Jean Dursapt épouse Marie Langlade, en 1725

Marie Langlade était de Rognac. Tous deux eurent cinq garçons :

- Jean, qui suit, né le 1^{er} juin 1726 ;
- Laurent, né le 11 octobre 1729, qui épouse en 1759 à Siaugues, Marie Béraud, de Montplot ;³⁰

²⁹ Petite rectification : l'ordination eut bien lieu le 26 et non le 25 juin.

³⁰ Laurent Dursapt et Marie Béraud eurent trois garçons :

- Laurent, né le 19 novembre 1760 ;
- Jean-Pierre, né le 6 septembre 1763 ;
- Jean-Baptiste, né le 2 décembre 1765

- Jean, né le 9 janvier 1732 ;
- Antoine, né le 26 avril 1736 ;
- Jean-Baptiste, né le 13 mars 1744.

Jean Dursapt épouse Elisabeth Chausse, en 1746

Elisabeth Chausse était originaire de Bourleyre, dans la paroisse de Chanteuges. Ils eurent cinq enfants :

- Jean, qui suit, né le 27 avril 1748 ;
- Marie, née le 17 septembre 1750 ;
- François, né le 14 mars 1753 ;
- Antoine, né le 13 août 1756 ;
- Elisabeth, née le 20 août 1758.

Jean Dursapt épouse Jeanne-Marie Bernard, en 1783

Jeanne-Marie Bernard était de Vailhac. De leur union naquirent :

- Anne-Marie, née le 3 octobre 1784 ;
- Jean-Pierre, né le 14 juin 1786 ;
- Marie, née le 1^{er} mai 1788 ;
- Marguerite, née le 22 décembre 1790 ;
- Marie-Anne, née le 18 juillet 1793.

La branche d'Antoine

Antoine Dursapt épouse Gabrielle Véziand, en 1696

De ce mariage naquirent dix enfants :

- Marie, née le 2 février 1697, qui épousa Vital Vizade ;
- Jean, né le 4 mai 1698, qui suit ;
- Marguerite, née le 8 juin 1702, qui épousa Jean Joubert ;
- Antoine, né le 20 juillet 1706, qui s'établit à Bourleyre ;
- Anne, née le 22 novembre 1707 ;
- Antoine, né le 10 mai 1712 ;

- Catherine, née le 19 octobre 1715 ;
- Vital, né le 23 janvier 1717, qui épousa Marie Troncheyre, et qui s'établit à Paysat ;³¹
- Pierre, né le 28 juin 1720 ;
- Jean-Antoine, né le 13 mars 1721.

Jean Dursapt épouse Catherine Vizade, de Beaune, vers 1720

Ils eurent sept enfants :

- Marie, née le 1^{er} février 1721 ;
- Marie, née le 19 décembre 1722 ;
- Antoine, qui suit, né le 21 décembre 1724 ;
- Jean-Baptiste, né le 31 mai 1730, qui épousa Jeanne Beynier ;³²
- Madeleine, née le 12 juin 1733 ;
- Pierre, né le 16 septembre 1735 ;
- Antoine, né le 29 mai 1738.

Antoine Dursapt épouse Marie Giraud, en 1748

Tous deux eurent quatre enfants :

- Guillaume, né le 21 juillet 1749 ;
- Marie-Jeanne, née le 23 mai 1751 ;
- Marie, née le 12 mai 1754 ;
- Pierre, né le 9 mai 1756.

Malheureusement, Marie Giraud mourut en 1756. Quelques années plus tard, Antoine Dursapt se remarie.

³¹ Tous deux eurent quatre enfants :

- Pierre, établi à Paysat ;
- Guillaume, berger à Saint Arcons ;
- Agnès, qui épousa Guillaume Masseboeuf ;
- Madeleine, qui épousa Claude Merzail, de Chanteuges.

³² Ils eurent un fils, Jacques. Jean-Baptiste Dursapt, second bouvier à Vergeat, en 1769, mourut en 1791.

Antoine Dursapt épouse Marie Leydier, le 3 février 1761

Marie Leydier était originaire de Limagnes. De cette nouvelle union naquirent neuf enfants :

- Jean-Pierre, qui suit, né le 13 mars 1762 ;
- Pierre, né en 1763 ;
- Marie-Anne, née en 1764 ;
- Jean-Baptiste, né le 3 janvier 1765 ;
- Jean-Guillaume, né le 16 janvier 1767 ;
- Françoise, née le 20 mai 1769 ;
- Pierre, né le 17 juin 1771 ;
- Guillaume, né le 16 novembre 1774 ;
- Madeleine, née le 29 novembre 1778.

Nous savons au sujet d'Antoine qu'il était premier consul de la paroisse en 1766.

Jean-Pierre Dursapt épouse Marguerite Boissier

Marguerite Boissier était née vers 1774. Tous deux eurent quatre enfants :

- Marie, née le 6 messidor 1793 ;
- Marie, née en 1797 ;
- Madeleine, née en 1798 ;
- Marguerite, née en 1803.

Malheureusement, Marguerite Boissier mourut à cette époque. Jean-Pierre se remaria quelques années plus tard.

Jean-Pierre Dursapt épouse Marie Raymond, le 22 janvier 1806

Marie Raymond était de Beaune. De cette nouvelle union naquirent :

- Louise, née le 13 avril 1810 ;
- Madeleine, née le 25 avril 1812 ;
- Jean, qui suit, né le 3 juin 1814 ;
- Anne-Marie, née le 14 février 1817 ;
- Jean-Pierre, né le 11 juillet 1819 ;

- Anne-Marie, née le 13 juin 1822 ;
- Pierre, né le 6 mars 1824, qui décéda le 18 avril suivant.

Jean Dursapt épouse Rosalie Bruchet

De cette union naquirent trois enfants :

- François, né le 3 novembre 1845, qui épousa Félicité Bayard³³. Il mourut le 7 novembre 1899, comme en témoigne ce qui reste de sa tombe dans l'ancien cimetière de Saint Arcons ;
- Jean-Baptiste, né le 14 février 1848 ;
- Marie-Joséphine, née le 7 novembre 1850.

Eugénie Chouvelon mourut en 1956.

³³ Ils eurent trois enfants :

- Emilie Rosalie, née le 14 décembre 1875 ;
- Joséphine Ernestine, née le 31 juillet 1877 ;
- Marie Adrienne, née le 9 décembre 1881.

Gustave Chouvelon épouse
Clémentine Ambert

De leur union naquit au moins une fille :

- Claudette, en 1953.

Gustave Chouvelon mourut en 1992.

Claudette Chouvelon épouse Jean-
Claude Aoust

Ils eurent au moins un fils :

- Fabien, né en 1973, enseignant à Paris, et demeurant en 2006, 32, rue des Rosiers, dans le quatrième arrondissement.

Troisième partie

Les Vidal

Reprise des recherches de l'abbé Noël Dursapt

Les Vidal, de Limagne, venaient du Mas¹, paroisse de Siaugues.
 Ceux du Mas venaient de Pralhac, Paroisse de Loudes.
 Ceux de Pralhac venaient de Fontannes, paroisse de Chaspuzac.
 Ceux de Fontannes venaient de Civeyrac, paroisse de Loudes. C'est donc par les Vidal, de Civeyrac, que nous commencerons cette étude.

Les Vidal, de Civeyrac²

Nous trouvons deux familles du nom de Vidal, établies à Civeyrac, au milieu du XVII^e siècle ; elles sont apparentées et viennent d'une commune origine.

L'une est représentée par Pierre Vidal, dit *Tranquier*, époux de Marguerite Eyraud ; et l'autre, par Philippe Vidal, dit *Jacquas*, qui avait épousé Françoise Limouzin. C'est cette dernière famille qui nous intéresse.

Nous connaissons deux enfants à Philippe Vidal et Françoise Limouzin :

- Jacques, qui suit, né en 1658 ;
- Marie, née vers 1675 ; elle mourut à quatre-vingts ans, le jour de Pâques, disent les registres.

Jacques Vidal épouse, le 4 juin 1685, Marguerite Chandès, fille de Jacques Chandès et de Françoise Aymard, originaire de la Chazotte. Nous leur connaissons huit enfants :

- Jacques, né vers 1689, continuera la famille de Civeyrac, en épousant le 14 octobre 1717, Isabeau Poudroux, fille de André Poudroux et de Catherine Rocher, de Vourzol, paroisse de Sansac.
- Marie, née en 1691. Elle épouse le 12 février 1714, Antoine Lanthenas, de Loudes.
- Jacques, qui suit, né le 24 juin 1693. Ses parrain et marraine furent Jacques Chandès, de la Chazotte, et Marie Vidal, de Vergézac. Il est à l'origine des Vidal établis à Fontannes.
- Catherine, née le 13 octobre 1695. Ses parrain et marraine furent Vital Vidal, de Civeyrac, et Catherine Chandès, de Lanthenas.
- Jacques, né le 10 mai 1697. Ses parrain et marraine furent Jacques Chandès, oncle, et Marie Limouzin, de la Couandre, paroisse de Bains. Il mourut à deux ans.
- Anne, née le 19 décembre 1698. Ses parrain et marraine furent Vital Robert, de Lanthenas, et Anne Blanquet, de Civeyrac. Elle mourut en bas-âge.
- Jacques, né le 6 octobre 1700. Il eut pour parrain et marraine, Pierre Brunel, de Pouzols, et Marie Vidal, de Civeyrac. Il épouse, le 19 février 1732, Anne Conil, originaire de la paroisse de Bains.

¹ Rappelons ici que le Mas, de Siaugues, dont nous avons parlé précédemment, est à 2 ou 3 kilomètres de Limagne. Après que le grand domaine du Mas se soit démantelé, plusieurs familles se sont installées sur les lieux, d'où le fait que nous y trouvions les Vidal.

² Archives départementales 5^E, 5070.

- Françoise, née le 11 novembre 1703. Ses parrain et marraine furent : François Chazeton, de Vergézac, et Catherine Couder, de la Ribeyre, paroisse de Céaux-d'Allègre.

Jacques Vidal, père, mourut à Civeyrac, le 29 janvier 1729, âgé de soixante-dix ans.

Les Vidal, de Fontannes, paroisse de Chaspuzac³

Jacques Vidal, originaire de Civeyrac, épouse Marie Hébrard, de Fontannes. Marie Hébrard était la fille de Jacques Hébrard et de Marie Tholance, établis à Fontannes. Disons un mot de cette famille.

1) La famille Hébrard, de Fontannes

Gabrielle Hébrart vivait en 1620. Un peu plus tard, on trouve deux frères : Jacques Hébrart, né en 1652, et Vital, né en 1657.

Jacques Hébrart, qui nous intéresse, épousa Jeanne Chabanon dans les années 1680. D'où, entre autres enfants :

- Jacques, qui suit, né le 13 mai 1688,
- Vital, né le 3 avril 1691,
- Claude, né le 1^{er} avril 1694.

Jacques Hébrart, fils, épouse en 1706, Marie Tholance. D'où naquirent :

- Marie, née le 28 juillet 1707. C'est elle qui épouse Jacques Vidal, de Civeyrac.
- Jeanne, née le 26 février 1713,
- Antoinette, née le 26 février 1718.

2) La descendance de Jacques Vidal et de Marie Hébrart

Les enfants de Jacques Vidal et de Marie Hébrart furent :

- Anne-Marie, née le 9 juin 1728,
- Jean, né vers 1730,
- Antoinette, née le 15 juin 1734. Elle eut pour parrain et marraine, Jacques Vidal, de Civeyrac, et Antoinette Hébrart, de Fontannes,

³ Archives départementales 5E 5066.

- Jacques, né le 8 février 1737,
- Jacques, né le 24 mars 1740. Ses parrain et marraine furent : Jean Vidal, de Fontannes, et Marguerite Vidal, de Loudes,
- Vital, qui suit, né le 6 avril 1744. Sa marraine de baptême fut : Marguerite Vidal, épouse de François Filère, de Freissenet, dans la paroisse de Lissac.

L'aîné des garçons, Jean, continue la famille à Fontannes, en épousant le 4 février 1755, Charlotte Laurent, de Fontannes, fille de Pierre Laurent et de Catherine Fabre. De leur union, deux enfants naîtront :

- Anne-Marie, née en 1756,
- Marguerite, née en 1760.

Mais, Charlotte Laurent meurt à vingt-quatre ans, le 8 mai 1761.

Jean Vidal épouse alors, le 23 novembre 1762, en secondes noces, Marie-Anne Martel, fille de François Martel et de Catherine Dorlhac, établis à Mauriac. Etaient présents au mariage : Jean Dorlhac, notaire à Vazeilles, Jean Hugon, notaire à Loudes, Etienne Vidal, de Civeyrac, et Etienne Laurent, de Chaspuzac. Ils auront cinq enfants :

- Jeanne, née en 1765,
- Jean, né en 1767. C'est lui qui continue la famille à Fontannes, par son mariage avec Marie-Agnès Soulier, de Blanzac.
- Gaspard, né en 1770,
- Jean-François, né en 1772,
- Marie-Agnès, née en 1774.

Mais laissons la branche aînée, pour nous occuper de la branche cadette, établie elle aussi à Fontannes, et qui nous intéresse particulièrement, puisque c'est d'elle que nous descendons.

3) Vital Vidal épouse Anne Laurent, de Fontannes

Anne était la fille de Pierre Laurent et de Catherine Fabre ; elle était aussi la sœur de Charlotte, première femme de Jean Vidal. Les deux frères avaient épousé les deux sœurs. La famille Laurent était une famille importante.

Leurs enfants furent :

- Jean-Toussaint, qui suit, né le 1^{er} novembre 1778. Il eut pour parrain, Jean Vidal, oncle, et pour marraine, Catherine Fabre, grand-mère.
- Marie-Anne, née le 2 janvier 1781. Ses parrain et marraine furent Pierre Berger et Marie-Anne Martel.
- Marie-Angélique, née le 14 mars 1790. Ses parrain et marraine furent Jean Vidal et Marguerite Laurent.

Vital Vidal meurt le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795), à l'âge de quarante-neuf ans.

4) Jean-Toussaint Vidal épouse Angélique Berger, originaire de Borne

Angélique Berger était la fille de Jean-Claude Berger et de Catherine Valliorgues, famille qui semble avoir joui d'une assez grande considération.

Jean-Marc Berger était curé de Borne avant 1774, date à laquelle il mourut. Son successeur est encore un Berger. Appartenaient-ils l'un et l'autre à la famille qui nous occupe, nous ne le savons pas...

Les registres paroissiaux mentionnent : « *Marie Berger, maîtresse et fondatrice de l'assemblée de Borne, âgée de soixante et un ans, munie des sacrements de l'Eglise, décédée d'hier, a été inhumée dans la chapelle, le 9 juin 1766 ; elle a prié avant sa mort, messieurs les curés de Borne, de se souvenir de sa mémoire dans leurs prières. Signé : Berger, curé.* »

Son œuvre fut durable. D'autres filles dévotes lui succédèrent, telles Marie Garnier, de Freycenet, qui mourut à soixante ans, en 1778 ; Marie Gayte, également de Freycenet, décédée à soixante-dix ans, en 1781 ; Claudia Giraud, originaire de Vaures, paroisse de Loudes, qui resta à l'assemblée de Borne plusieurs années et y mourut en 1786, à l'âge de soixante-trois ans...

Jean-Claude Berger épouse Catherine Gayte, d'où, entre autres enfants :

- Jeanne-Marie, qui épouse Claude Chapon, de Bornes,
- Marie,
- Louis, établi au Puy,
- Jean-Claude, qui suit,
- Claude-Dominique, né le 28 avril 1756. Il eut pour parrain et marraine, Claude-Dominique Berger, cousin, du Puy, et Marguerite Berger, tante, femme de Jacques Gayte, de Freycenet.
- Jean-Louis, né le 1^{er} juillet 1757. Ses parrain et marraine furent Louis Berger, oncle, et Marie Berger, tante.

Jean-Claude Berger épouse, vers 1775, Catherine Valliorgues, fille de Augustin Valliorgues et de Marie Vincent, de Blanzac, près Saint-Paulien. De ce mariage, sont nés neuf enfants :

- Jean-Jacques, né le 30 mars 1776. Il eut pour parrain et marraine, Jean-Claude Berger, grand-père, et Marie Vincent, de Blanzac.
- Augustin, né le 28 juillet 1777. Ses parrain et marraine furent Augustin Valliorgues et Catherine Gayte.
- Louis, né le 6 janvier 1779. Ses parrain et marraine furent Jacques Berger, oncle de Blanzac, et Marie Berger, tante de Borne.
- Angélique, née le 31 décembre 1780. Elle eut pour parrain et marraine, Louis Berger, maître boulanger, oncle, du Puy, et Marie Valliorgues, tante, de Blanzac. C'est elle qui épousa Jean-Toussaint Vidal, de Fontannes.

- Jeanne-Marie, née le 21 décembre 1782. Ses parrain et marraine furent Jean-Claude Berger et Jeanne-Marie Berger.
- Marie-Elisabeth, née le 27 avril 1785. Ses parrain et marraine furent Jean-Jacques, son frère, et Jeanne-Marie Berger, tante, du Puy.
- Marguerite, née le 1^{er} juillet 1787. Ses parrain et marraine furent Augustin, son frère, et Marguerite Gire, grand-tante, de Polignac.
- Jean-Claude, né le 7 novembre 1789. Ses parrain et marraine furent Jean-Louis, son frère, et Angélique, sa sœur.
- Jean, né le 30 mars 1795.

Il est à remarquer que plusieurs familles de ce nom existaient à Borne autrefois. On les distinguait par leur sobriquet : il y avait les Berger, dit *Galand*, les Berger, dit *Chopine*, et les Berger, dit *Joffre*. Ce dernier sobriquet était celui de la famille qui s'allia à Jean-Toussaint Vidal, de Fontannes, à qui il nous faut revenir à présent.

Les Vidal, de Pralhac, paroisse de Loudes

C'est par mariage que les Vidal, de Fontannes, s'implantent à Pralhac.

1) Jean-Claude Vidal, de Fontannes, épouse, le 7 avril 1825, Marie-Agnès-Anne Borie

Assistaient au mariage : Jean-Toussaint Vidal, père du marié, Mathieu Borie, Jean-Louis Carlet, Honoré Martel. Le curé de Loudes était alors un certain Bongiraud. Marie-Agnès Borie était la fille de Mathieu Borie et de Henriette Riou. Ils habitaient Pralhac. Nous allons dire un mot de la famille Borie et de la famille Riou.

La famille Borie : au XVIII^{ème} siècle, nous trouvons plusieurs familles de ce nom établies à Pralhac. Celle qui nous intéresse est représentée par Jean Borie, qui épouse, à la fin du XVII^{ème} siècle⁴, Marguerite Vidal.

Mathieu Borie, leur fils, épouse le 4 mars 1726, Catherine Gayte, fille de Jean Gayte et de Catherine Chandès, originaire de Freycenet, paroisse de Borne. Il fallut une dispense de consanguinité au quatrième degré. Etaient présents au mariage : Etienne Vidal, de Civeyrac, Jacques Gayte, frère de l'épouse, Claude Rousset, de Pralhac, Michel Péliissier, de Cheyrac, paroisse de Polignac. Chose curieuse : ce jour-

⁴ Ou au tout début du XVIII^{ème}.

là, avaient lieu deux autres mariages à Pralzac. Jacques Pigeon mariait son fils, et Marie Brun, veuve Rousset, mariait sa fille. Les parents des époux, sans doute poussés par un sentiment d'entraide, profitant aussi de la situation, échangèrent leurs signatures dans l'établissement des actes : les uns furent témoins des autres.

Nous connaissons huit enfants à Mathieu Borie et à Catherine Gayte :

- Marguerite, née le 24 avril 1729. Elle eut pour parrain et marraine, Jean Borie et Catherine Chandès. Elle épousa Claude Maurin, de Loudes,
- Anne, née le 29 juin 1731. Ses parrain et marraine furent Jean Gayte, de Freyssenet, et Catherine Sabatier, de Céreix, paroisse de Saint Jean de Nay,
- Marie-Anne, née un 12 mars. Ses parrain et marraine furent : Jacques Gayte, de Borne, et Marie-Anne Macherant, épouse de Mathieu Borie, tailleur d'habits au Puy. Elle épousa, le 27 janvier 1761, Jacques Chandès, de Lanthenas.
- Catherine, née le 17 mai 1739. Ses parrain et marraine furent Jean Gayte et Marguerite Borie,
- Jean-Baptiste, né le 20 juillet 1740. Ses parrain et marraine furent Jean Borie, du Puy, et Marguerite Berger, de Freyssenet,
- Jean, qui suit, né le 14 mars 1743. Il eut pour parrain et marraine Jean Gayte et Catherine Chandès,
- Marguerite, née le 25 mai 1746, dont les parrain et marraine furent : Vital Gayte, de Freyssenet, et Marguerite Borie, sa sœur.
- Mathieu, né en 1750. Il épousa, le 18 juin 1771 Marie-Anne Anglade, de Pralzac. Il est à l'origine d'une nouvelle famille Borie, à Pralzac.

Catherine Gayte mourut le 11 mars 1786, à l'âge de 80 ans.

Jean Borie épousa, le 17 janvier 1769, Agnès Pays, originaire de la paroisse Saint Georges, du Puy. Elle était fille de Jean Pays et de défunte Marie Bernard, et n'avait que dix-huit ans le jour de son mariage. Etaient présents à son mariage : Mathieu Borie, père, Jean-Antoine Chambonet, de Vals, Vital Bernad, de Vals, et André Vidal, de Civeyrac.

Leurs enfants furent :

- Marie-Anne, née le 28 novembre 1770, dont les parrain et marraine furent Mathieu Borie et Marie-Anne Pays, tante de Grazac, paroisse de Saint Vidal,
- Jean-Mathieu, qui suit, né le 14 juillet 1774. Ses parrain et marraine furent : Jean Pays, grand-père, et Catherine Gayte, grand-mère.
- Marguerite, née le 21 mai 1777. Ses parrain et marraine furent : Etienne Pays, de la Chazotte, et Marguerite Borie, tante de Pralzac. Elle épousa le 20 pluviôse an VII, 2^{ème} décadi (8 février 1799), Jean-Pierre Bonnet, de Pralzac.
- Jean-Pierre, né le 25 septembre 1783, dont les parrain et marraine furent Pierre Tholance, de Grazac, et Catherine Borie, tante. Il mourut en bas-âge.
- Marie-Rose, née le 3 octobre 1784. Ses parrain et marraine furent Jacques Chandès et Anne-Marie Borie. Elle épousa, le 10 février 1806, Jean-Jacques Masferand, de Chazelles, paroisse de Saint Vidal.

Jean Borie, père, mourut le 2 février 1785, âgé de quarante-trois ans.

Jean-Mathieu Borie épouse le 20 mai 1795, Henriette Riou.

Elle était la fille de Jean-Pierre Riou, notaire à Vergézac, et de Rose Courtalzac, de Vergézac, *commune de Montpignon, cy-devant Saint Rémi*. N'oublions pas, en effet, que nous sommes en période révolutionnaire, et que dans un esprit de laïcisme jacobin, Saint Rémi, dont dépendait alors Vergézac, était devenu *Montpignon*, de même que Saint Privat était devenue *Privat-la-Roche*, Sainte-Marie-des-Chazes, *Marie-Pénible*, Saint-Julien-des-Chazes, *Les Chazes-sur-Allier*...

Leurs enfants furent :

- Anne, née le 21 frimaire, an VIII (12 décembre 1799). C'est elle qui épousa, en 1825, Jean-Claude Vidal, de Fontannes.
- Rose, née le 18 messidor, an X (7 juillet 1802). Elle épousa le 3 février 1825, Jean-Louis Carlet, de Céaux, paroisse de Saint Privat d'Allier.
- Dorothee, née le 17 pluviôse, an XIII (6 février 1805), qui épousa le 29 janvier 1839, François Magenoble, marchand, originaire de Rieu, dans le Cantal.
- Mélanie, née le 18 septembre 1807, qui épousa le 10 juillet 1828, Jean-Pierre Mazoyer, maréchal-ferrand, de Loudes.
- Jean-Louis, né le 19 juin 1810, dont le parrain fut, Riou oncle, notaire à Vergézac.
- Marie-Virginie, née le 8 octobre 1811. Elle épousa, le 17 juin 1830, Jean-André Robert, de Vergézac, boulanger au Puy.

Henriette Riou mourut à quarante-sept ans, le 9 décembre 1826. A l'époque de son mariage, son père, de célèbre mémoire, était mort. Disons un mot de cette famille.

2) Les Riou, de Vergézac

La famille Riou, de Vergézac, était une très bonne famille, influente. Ses membres étaient notaires de père en fils, et jouissaient de l'estime générale ainsi que de la confiance des seigneurs voisins, ceux de Saint Privat d'Allier, en particulier, dont ils étaient les hommes d'affaires.

Cette famille s'allia, au cours des siècles, avec d'autres familles importantes, spécialement, de notaires. Nous dirons un mot de ces alliances.

On trouve plusieurs familles de ce nom, établies à Vergézac, au XVIIIème siècle :

- Celle de Bernard Riou, qui avait épousé Catherine Martel, et dont un rejeton fit souche à Pratclaux, paroisse de Saint Privat d'Allier.
- Celle de Jean Riou, dont la femme était Claudia Martel.
- Celle enfin, et c'est elle qui nous intéresse, d'un second Bernard Riou, dit *Charetout*, né vers 1679.

Au début du XVIIIème siècle, Bernard Riou épouse Jeanne Blanc, fille de notaire. Nous leurs connaissons neuf enfants :

- Antoine, qui suit, né vers 1714,
- Claudia, née le 11 octobre 1716. Ses parrain et marraine furent Pierre Blanc, notaire, et Catherine Riou. Etaient présents au baptême : Antoine Blanc, notaire à Allentin, et Jean Dorlhac. Elle épousa en 1743, Jean Jouve, de Mousset, paroisse de Saint Paulien.
- Jean-Louis, né le 25 avril 1718. Il eut pour parrain et marraine Louis Blanc et Catherine Riou. Il devint prêtre.
- Etienne, né le 1^{er} mars 1720. Ses parrain et marraine furent Georges Blanc et Catherine Riou.
- Jeanne-Marie, née le 8 janvier 1722. Ses parrain et marraine furent André Blanc et Marie Riou. Assistaient au baptême, Blanc, notaire et Jean-Baptiste Gallet. Elle épousa le 27 janvier 1750, Rémi Joubert, du Thiolent. Ce fut Jean-Louis, son frère prêtre qui bénit le mariage. Claude Jouve, notaire à Vernassal, était présent.
- Bernard, né le 25 janvier 1724, dont les parrain et marraine furent Pierre Riou et Marie Blanc.
- François, né le 19 décembre 1725. Il eut pour parrain et marraine Antoine Blanc, notaire, et Françoise Girard.
- Marie, née le 28 mars 1728. Ses parrain et marraine furent Antoine et Marie Riou. Elle mourut, célibataire, à trente-six ans.
- Isabeau, née le 11 avril 1730. Elle eut pour parrain et marraine Jacques Talobre et Isabeau Blanc. Elle épousa le 29 novembre 1759, Jacques Aurel, notaire à Chalignac, paroisse de Saint Vincent. Etaient présents François Girard, notaire à Allentin.

Bernard Riou mourut le 8 novembre 1756, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint Rémi, « *sur la parole, disent les registres, que donne pour lors messire Riou, son fils, prêtre, de faire incessamment une fondation à ladite église pour en acheter un droit de sépulture, pour cette fois, sans prétendre tirer aucun droit ; pour payer cette faveur, on a donné six livres pour l'achat d'un drap de mort* ».

Antoine Riou épouse le 2 juin 1744, Claire Pouderoux, fille de Pierre Pouderoux, notaire à Chantilhac, paroisse de Ceysac, et de Marie Michel. Nous leurs connaissons trois enfants :

- Marie-Anne, née le 3 septembre 1745, dont les parrain et marraine furent Bernard Riou, grand-père, et Marie Michel, grand-mère.
- Jean-Pierre, qui suit, né le 28 avril 1747. Ses parrain et marraine furent Jean Pouderoux, de Chantilhac et Jeanne Blanc.
- Jeanne-Marie, née le 14 janvier 1749. Ses parrain et marraine furent Etienne Riou, de la Garde, paroisse de Monistrol-d'Allier, et Marie-Anne Pouderoux, de Jalès, paroisse de Bains.

Les époux moururent jeunes : Antoine Riou, le 29 juin 1750, à l'âge de quarante ans, et Claire Pouderoux, le 22 février 1753, âgée elle aussi de quarante ans.

Jean-Pierre Riou épouse, le 5 février 1765, Marie-Rose Courtalhac, originaire de Varennes, paroisse de Saint-Privat d'Allier. Elle était fille de Jean Courtalhac et de Madeleine Latour. Assistaient au mariage, Jean Rochier, notaire, de Coyac, paroisse de Sanssac, Jean-François Chouvon, de Vourzas, oncle de l'époux, Rémi Joubert, du Thiolent, Jean-Baptiste Aymard, de la Garde, paroisse de Monistrol-d'Allier, cousin. Avant de parler de la famille de la femme de Jean-Pierre Riou, disons un mot de sa vie et des circonstances de son assassinat sur la côte de Montaure, paroisse de Monistrol-d'Allier...

1) Le citoyen Riou...

Quand la révolution éclata, en 1789, Jean-Pierre Riou, qui avait alors quarante-deux ans, en adopta avec enthousiasme, les principes. Son cas, il est vrai, n'est pas isolé : une bonne partie des notables de nos campagnes, spécialement les légistes : notaires, procureurs d'office des justices seigneuriales... agirent de même, sans parler des prêtres, qui, pour un bon nombre, prêtèrent serment à la nouvelle constitution.

Rancune contre sa belle-mère, qui était d'une branche bâtarde des *Latour d'Apchier* ?.. Probablement pas. Riou agissait plutôt par conviction politique et par intérêt. Il assistait, en 1790, à l'assemblée électorale du Puy et, le 7 juillet de la même année, il était nommé administrateur du département. C'est à ce titre, qu'il fait partie de la commission chargée de préciser les limites entre le département de la Haute-Loire et celui de la Lozère.

Le pouvoir central l'envoyait souvent en mission. On le savait républicain de bonne trempe et citoyen courageux... Il parut plusieurs fois à Saint Privat, en 1793, époque de terreur ! Il enquêtait, dans la région, sur les circonstances du rassemblement de Séneujols et du soulèvement contre-révolutionnaire qui s'était dessiné en juillet-août de la même année. Il acceptait et provoquait, à l'occasion, les dénonciations sur les agissements de ceux qu'on appelait *les mauvais patriotes*, c'est-à-dire les aristocrates et les membres du clergé insoumis. C'est d'ailleurs, à l'occasion d'une visite qu'il fit à Saint Privat, au mois d'août 1793, que lui fut remise de la part de la municipalité de Saint Bérain, une dénonciation datée du 18 août, dans laquelle étaient signalés comme républicains branlants et douteux, nombre de personnes originaires de Saint Privat, Le Vernet, Saint-Jean-Lachalm, Alleyars, Cayres... et spécialement les frères Achard, du Bouchet, paroisse de Saint Bérain. L'affaire ne traîna pas entre les mains de Riou. Dès le 20 août, le père Achard et deux de ses fils étaient arrêtés et conduits au Puy, le 20 mars 1794, Louis Achard mourait sur l'échafaud, et son frère Hubert, le 11 septembre de la même année.

Riou se trouvait encore à Saint Privat au premiers jours de septembre 1793. Il y venait régler le cas de Besson, curé constitutionnel, dont la population avait fortement à se plaindre, et qui avait été dénoncé à l'administration centrale malgré les appuis et la protection de la municipalité Barbalat.

Au début de l'été 1793, il s'efforçait d'enrayer, à Saugues, où l'administrateur l'avait envoyé, un mouvement contre-révolutionnaire, qui avait gagné tout le canton.

Riou déploya pour cette œuvre, un zèle turbulent ! Il se fit des ennemis acharnés, qui attentèrent à ses jours...

Le 1^{er} septembre 1793, Jean-Pierre Riou, muni d'une commission pour le canton de Saugues, montait à cheval la côte de Monistrol d'Allier à Montaure. Il était quatre heures de l'après-midi. Arrivé à la hauteur d'un rocher, soudain, un coup de feu retentit. Riou est atteint mortellement. Son corps chancelle et s'affaisse. C'en est fait, Riou est mort. Jean Ferrand et Barthélemy Garrel, de Monistrol, de passage en ces lieux vers les neuf heures du soir, découvrent le cadavre baigné dans le sang. Le juge de paix de Saugues, mis au courant, se transporte aussitôt sur les lieux du crime, accompagné d'un détachement de gendarmes et de volontaires. « *Arrivés, dit-il dans son rapport, vers le milieu de la côte de Montaure à Escluzels, au-dessus du bois d'icelle, dans la partie appelée « La Pialle », et sur le chemin de Saugues à Monistrol, y avons trouvé un cadavre que nous avons reconnu être celui du citoyen Riou, commissaire du département, originaire de Vergézac, âgé d'environ quarante-six ans.* »

Le cadavre fut examiné par deux médecins de Saugues, Chapel et Boulangier, qui conclurent que plusieurs balles avaient perforé les poumons.

On fit une enquête pour découvrir les coupables. Elle ne révéla rien de précis. On arriva à établir que trois hommes masqués, venus de Saugues, et portant le costume bourgeois, s'étaient cachés derrière le grand rocher qui domine la route du Puy à Saugues. Ils étaient munis, paraît-il, d'une longue-vue qu'ils braquaient dans la direction de Saint Privat afin de mieux surveiller l'arrivée du citoyen Riou que l'on savait porteur de dépêches importantes à l'adresse de la municipalité de Saugues. Au moment où le cavalier se trouve comme une masse inerte, un des hommes masqués glisse le long du rocher, arrache le courrier de la poche de Riou, et, suivi de ses deux complices, gagne Saint Préjet... Les noms des coupables ? On les ignore encore, le rocher de Montaure a gardé son secret. Recherches et perquisitions pour les retrouver furent vaines. La rumeur publique en rendait responsables les frères de Morangiès, du Villard, paroisse de Saint Privat, qui battaient la campagne en compagnie d'un moine bénédictin, Vayssier, et d'Azémar, ex-curé de Chaudesaigues. Mais, que ne dit-on pas, en pareilles circonstances ?

La nouvelle courut les rues et arriva très vite à Saint Privat. Dans la nuit qui suivit l'assassinat, le citoyen Bonhomme-La-Grange, père, alors juge de paix du canton de Saint Privat, en informa l'administration centrale. Le surlendemain, l'enterrement eut lieu à Monistrol, comme en témoignent les registres de cette paroisse. Il se fit dans la plus grande solennité, présidé par les commissaires Arnaud et Olagnier, venus tout exprès, et terminé par un discours patriotique sur le cercueil de la victime.

Le conseil général du Puy s'occupait encore de l'érection d'un monument à la mémoire du citoyen Riou, sur l'avenue du Canton de Saugues. Mais ce projet ne fut point exécuté et aujourd'hui rien ne rappelle la triste fin de ce commissaire intrépide, si ce n'est le nom de la parcelle de terre où il a trouvé la mort : *la tombe de Riou*.

La famille Courthailhac

Eymar Courthalyat épouse Jeanne Nogère vers 1670

Dès cette époque, la famille Courthalhac était installée à Varennes, dans la paroisse de Saint-Privat-d'Allier. Le couple eut, semble-t-il, au moins trois enfants :

- Jean, dont la date de naissance nous échappe, mais qui mourra le 17 novembre 1756, « à quatre-vingt-six ans » d'après le registre ;
- Jacques, qui suit ;
- Marie, née le 13 mars 1684. Son parrain fut Mathieu Pays, praticien à Praclaux, sa marraine, Marie Nogère.

Jacques Courtalzac épouse Hysabeau Carlet vers 1710

Plusieurs enfants leurs naquirent :

- Jeanne, baptisée le 1^{er} août 1712 ;
- Jean, qui suit, baptisé le 28 décembre 1713. Son parrain fut Jean Courtaliac, sa marraine, Marie Bringer ;

Jean Couthaliac épouse Magdelaine Latour le 7 février 1741

Lors de son mariage, Jean est dit *praticien à Varennes*. En ce qui concerne son épouse, elle appartient à une illustre famille.

4) La famille *Latour d'Apchier*

Il s'agit là d'une branche illustre de la maison de Châteauneuf-Randon, puissante en Gévaudan depuis 1050, dont Guérin de Châteauneuf se sépara avant 1180, à la suite de son alliance avec Alix, héritière de la maison d'Apchier, et à la charge d'en porter le nom et les armes. Guérin d'Apchier est resté célèbre comme troubadour. Guérin III d'Apchier, chevalier, accompagna le roi Saint Louis en Palestine et fonda à son retour, la chapelle Saint-Jean d'Apchier. Ses armes se voient à Versailles, à la salle des Croisades. Guérin VII d'Apchier, chevalier banneret,

capitaine-général pour le roi des pays de Velay et Gévaudan entre 1360 et 1364, commanda l'armée du pape contre le duc de Milan. Il épousa Marie de Rogiers-Beaufort, nièce et sœur des papes Clément VI et Grégoire XI. Beraud d'Apchier, vicomte de Vazeilles, baron de Sereys, chambellan des rois Charles VI et Charles VII, fut armé chevalier par ce dernier alors dauphin, le 16 mai 1420, dans la cathédrale de Notre-Dame du Puy. Il se distingua dans les guerres contre les Anglais.

La famille a de nombreuses illustrations dont nous nous contenterons de citer trois chanoines-comtes de Brioude ; des prévôts et doyens du chapitre de Notre-Dame du Puy ; un évêque de Mende en 1245 ; plusieurs chambellans de nos rois entre 1480 et 1571, et enfin, le fameux Jean-Joseph, marquis d'Apchier, à qui nous devons la battue qui permit de détruire la Bête du Gévaudan, le 19 juin 1767. Il était le fils de Joseph de Randon, et de Antoinette de la Rochefoucauld. Né le 3 juin 1745, il épouse à Langeac, le 3 septembre 1777, Henriette de Rochefort d'Ally. Il avait embrassé la carrière des armes et devint colonel du régiment de gendarmes de Lunéville, puis, maréchal de camp. En 1789, il fut nommé député de la noblesse aux Etats généraux. La tourmente venue, il s'était retiré en son château de Besque, près Charaix. Une nuit, vers trois heures du matin, des gardes nationaux, venus du Puy, firent irruption en sa demeure, et l'emmenèrent, prisonnier avec toute sa famille. Mais les municipalités de Cubelles et de Saugues, en souvenir du dévouement qu'il avait montré, envoyèrent chacune un messenger au district pour attester le civisme du sieur Dapchier, et demander sa mise en liberté ; Cette démarche fort courageuse, en ces temps dangereux, eut son plein succès et le prisonnier fut relâché. Mais un ci-devant de cette importance n'était guère en sécurité à cette époque. Jean-Joseph d'Apchier émigra en Espagne, et mourut à Barcelone, le 2 novembre 1798.

Eteinte en 1836 par alliance et substitution dans les Leygonie de Pruns et les Morel de la Colombe de la Chapelle, ceux-ci furent autorisés par ordonnance royale à relever le nom, en vertu du testament du dernier marquis d'Apchier, leur aïeul, en date du 10 mai 1836.

Dominique Latour d'Apchier épouse Marguerite Fabre le 25 novembre 1710

Dominique est né en 1687.

L'acte de mariage nous apprend que *le Sieur Dominique Latour d'Apchier est de Saint-Didier* ; son épouse est *du Villard*, où ils s'installeront. Par ailleurs, une annotation précise : « *Ledit Dominique est enfant naturel de...* »

Huit enfants naîtront de cette union :

- Mathieu, né le 18 février 1711, baptisé le 19. Son parrain fut Antoine Fabre, sa marraine, Marie Portal ;
- Marie, née le 16 juin 1713. Son parrain fut Mathieu Labre, sa marraine, Marie Portal ;

- Marguerite, née le 10 décembre 1715. Son parrain fut Jean Fabre, sa marraine, Antoinette Fabre ;
- Reymon-Annet, né le 22 mars 1718. Son parrain fut Mr Reymon Patot, de la Grau, dans le diocèse de Carcassonne, sa marraine, demoiselle Taillarda Prisque. Notons qu'à ce baptême, tous ont signé.
- Mathieu, né le 25 septembre 1719. Son parrain fut Mathieu Fabre, sa marraine, Marie Portal ;
- Charles, né le 30 août 1721. Son parrain fut Me Charles Fabre, sa marraine, Catherine Dumas ;
- Jeanne, née le 11 avril 1729, baptisée le 12. Son parrain fut Jean Fabre, sa marraine, Jeanne Fabre ;
- Marie-Anne, née et baptisée le 25 juillet 1732. Son parrain fut *le sieur Marcellin Roche, marchand à la ville du Puy*, sa marraine, *demoiselle Marie Latour*.

Dominique Latour Dapchier mourut le 5 mars 1761, à soixante-quatorze ans. Il fut inhumé le lendemain.

Jean Corthaliac et Magdeleine Latour eurent onze enfants :

- Dominique, né le 10 mars 1744, baptisé le 12, « *fils à Jean et Magdelene Latour dapcher.* » Son parrain fut son grand-père, *Dominique Latour Dapcher*, du Villard, sa marraine, Elisabeth Carlet. Signalons que cet acte porte la signature *Dapchier Latour* ; Le petit Dominique mourut à huit jours, le 18 mars 1744 ;
- Marie-Roze, qui est à l'origine de notre branche, née le 25 mars 1745, baptisée le 26. Son parrain fut Jean Courtaliac, de Varennes, sa marraine, Marguerite Latour, du Villard ;
- Jacques, né et baptisé le 2 février 1748. Son parrain fut Jacques Fabre, de Varennes, sa Marraine, Jeanne Courtaliac, de Dalas. Il mourut le 15 mars 1749 ;
- Charle Philibert, né et baptisé le 13 janvier 1750. Son parrain fut Charle Latour, du Villard, sa marraine, Marie Fabre, de Saint-Privat. Il mourut le 29 mars suivant ;
- Privat, né et baptisé le 18 mars 1751. Son parrain fut Grégoire Fabre, de Dalas, sa marraine, *demoiselle Marguerite Giraud*, du Villard. Notons que tous deux ont signé l'acte ; Il épousa Elisabeth Girard et mourut le 13 août 1825 ;
- Jean-Baptiste, né le 24 juin 1753, baptisé le 25. Son parrain fut Jean Courtaliac, de Varennes, sa marraine, Anne Latour, du Villard. Il mourut à dix ans, le 25 avril 1763 ;
- Marie-Magdelene, née le 21 juillet 1755, baptisée le 22. Ses parrain et marraine furent Jean et Marie-Roze Courtaliac ;

- François, né et baptisé le 17 juillet 1757. Son parrain fut Jean-Pierre Boier, des Granges, dans la paroisse de Saint-Bérain, sa marraine, Marie-Roze Courtaliac, de Varennes ;
- Marie-Agnès, née le 27 janvier 1759, baptisée le 28. Son parrain fut Jean-Baptiste Fabre, de Dalas, sa marraine, Marie-Rose Courtaliac, de Varennes ;
- Anne-Marie, née et baptisée le 12 novembre 1760. Son parrain fut Jean-Pierre Besse, de Saint-Jean-Lachalm, sa marraine, Anne Blanc, de La Garde, dans la paroisse de Monistrol ;
- Marie-Agnès, née et baptisée le 2 décembre 1763. Son parrain fut Jean Reimond, de Farges, dans la paroisse de Siaugues, sa marraine, Marie-Roze Courtaliac ;

En date du 5 mars 1765, le registre de Saint-Privat note le décès de « *Magdelene Latour Dapcher, de Varennes.* » Elle avait quarante ans et fut enterrée le lendemain.

De son mariage avec Marie-Agnès-Anne Borie, Jean-Claude Vidal eut au moins un fils :

- Louis, né le 22 juin 1830 à Pralhac.

C'est là que s'éteignit cinq ans plus tard sa maman, Marie-Agnès Borie le 13 novembre 1835 ; là aussi que mourut Jean-Claude Vidal, le 21 décembre 1850.

Une fois encore, c'est par mariage que les Vidal de Pralhac vont s'implanter au Mas, dans la paroisse de Siaugues-Saint-Romain.

Louis Vidal épouse Marie-Agnès Martin le 10 janvier 1855

Marie-Agnès Martin était née au Mas de Siaugues le 2 avril 1829. Elle était la fille de Pierre Martin et de Madeleine Dursapt. De son union avec Louis Vidal, un fils au moins naquit :

- Pierre, le 18 juin 1857.

Il perdit son père à l'âge de seize ans, le 12 août 1873.

Par mariage, Pierre Vidal ira s'établir à Limagne.

Pierre Vidal épouse Léonie Besqueut le 12 septembre 1883

L'ascendance de Léonie se trouve dans les pages qui suivent. De son union avec Pierre Vidal, naquirent deux enfants :

- Elodie, née à Limagne le 20 juin 1884, qui épousa Julien Dursapt, comme nous l'avons vu précédemment ;
- Alfred-Louis, né en 1887, qui épousa une fille Boissier, de Beaune. Intégré au 38^{ème} régiment d'infanterie pendant la Grande Guerre, il reçut la médaille militaire et la croix de guerre. Il mourut le 16 juillet 1918. A la même époque, son épouse, atteinte de la grippe espagnole, n'y survécut pas. Ils laissèrent deux orphelins, Mélina et Frédéric, qui furent élevés par leurs grands-parents, Pierre Vidal et Léonie Besqueut.

Pierre Vidal mourut à Langeac en 1930, après être resté quelques temps alité et souffrant. Depuis son lit, il apercevait un arbre à travers la fenêtre, ce qui le faisait s'exclamer parfois dans les derniers jours de sa vie : « *Quand virei plu quel abre ?!* », ce qui se traduit : « *Quand ne verrai-je plus cet arbre ?!* »

Son épouse Léonie le rejoignit en 1936. Dans les années précédentes, elle allait régulièrement rendre visite à sa fille Elodie, à Saint-Arcons.

Quatrième partie

Les Besqueut,

de Limagne

Les Besqueut se sont établis à Limagne par mariage, Jean Besqueut ayant épousé vers 1750, Catherine Gloire, de Limagne, dont le père était forgeron, métier que continuèrent les Besqueut¹.

Au début des années 1760, les Gloire venaient de temps à autre travailler à Vergeat. Ainsi, pour la deuxième semaine des battages, le 23 juillet 1764, Dumas note la présence de Jean Gloire, « *marechard du lieu de limagne.* » Il semblerait qu'il s'agisse du père de Catherine Gloire, puisque quelques jours plus tôt, le 16 juillet, Jean-Baptiste Dumas avait noté la présence de Jean Besqueut, « *dit gendre du marechal.* »

Jean-Pierre Besqueut épouse Rose Boyer

Le mariage eut lieu à Siaugues.

De cette union naquit au moins un fils :

- Jean-Pierre, le 10 février 1826.

Jean-Pierre Besqueut épouse Joséphine Langlade le 10 février 1862

Le 10 février 1862, Jean-Pierre Besqueut, maréchal-ferrant, « *fils majeur et légitime de Jean-Pierre Besqueut et de Rose Boyer* », épouse Joséphine Langlade, « *filie majeure et légitime de Pierre-Paul Langlade et d'Agnès Boyer, propriétaires demeurant à Rognac* » . Jean-Pierre Besqueut était un artiste. En plus du fer, il travaillait merveilleusement bien la pierre, comme en témoignent deux superbes croix : l'une à Limagne même, l'autre, dans le bois de Saint Roch, ainsi que l'encadrement admirable de la porte de sa maison, là encore, à Limagne. Quant à Joséphine Langlade, elle était la petite-fille de Michel Langlade, de Rognac, qui avait épousé Claire du Saunier en 1802. Disons quelques mots de ces deux familles.

Les Langlade

¹ Dans *l'Echo de Siaugues*, Noël Dursapt précise que les Gloire étaient à Limagne dès la fin du XVème siècle. (Décembre 1944, p. 100.)

Les Langlade sont de la région de Siaugues-Saint-Romain. Lorsque nous feuilletons les registres, nous trouvons :

Laurent Langlade épouse Catherine Chautard en 1700

Catherine Chautard était originaire de Bussac. De cette union naîtra au moins un fils :

- François.

François Langlade épouse Marie Aoust le 3 janvier 1728

Marie Aoust était la fille de Jacques et de Marie Saugues, de Rognac. François Langlade et Marie Aoust auront au moins trois enfants :

- Laurent, qui épousa Marie-Jeanne Ronchon ;
- Michel, qui suit ;
- Jean-Baptiste, qui deviendra curé de Siaugues. D'abord vicaire du curé Hugon, il lui succède comme curé de 1811 au 23 octobre 1833, date de sa mort à l'âge de soixante-cinq ans. Il fut inhumé le lendemain.

Nous savons que Marie Aoust mourut après 1772.

Michel Langlade épouse Claire du Saunier le 19 janvier 1802

Ils eurent six enfants :

- Pierre-Paul, qui suit, né en 1803, exactement le 17 ventôse an XI ;
- Marie-Virginie, née en 1804, qui épousa Pierre Diodonnat, de Navat, fils de Joseph et de Marianne Dumas ;
- Marie-Visale, née en 1806, qui mourut jeune ;
- Marie-Mélanie, née en 1814, qui mourut jeune ;
- Pierre-Michel, né le 5 février 1818, qui mourut jeune ;
- Jean-Baptiste, qui épousa Reine Leydier.

Quelques éléments de la vie de Michel Langlade

Né au milieu du XVIIIème siècle, Michel Langlade est resté plus de vingt ans fermier du grand domaine de Pommier, qui, dans un premier temps, vers 1760, avait été affermé par Laurent Langlade, son frère. Pour bien comprendre ce que nous avançons ici, il faut savoir que jusqu'au XIXème siècle, Pommier était un seul domaine qui comprenait presque toutes les terres qui appartiennent aujourd'hui au hameau qui porte ce nom. Ce domaine, qui appartenait à l'abbaye des Chazes, comptait quatre à cinq paires de bœufs, ce qui était exceptionnel.

Le premier bail fut donc passé entre Michel Langlade et Marthe-Françoise de Guérin de Lugeac, abbesse, moyennant chaque année :

200 livres en argent,
18 setiers² de froment,
18 setiers de seigle,
18 setiers d'orge,
2 setiers de pommes de terre,
2 setiers de raves,
400 œufs,
6 paires de poulets,
50 livres de beurre.

A la révolution, le domaine fut déclaré bien national, et vendu au plus offrant. La préférence fut laissée aux Langlade pour cent setiers de froment, mais ceux-ci, considérant, dit-on, que le domaine avait été volé à l'abbaye, déclinerent l'offre.

C'est donc madame Gabrielle Gay, veuve Bardon, de Langeac, qui l'acquiesça. Un premier bail fut passé avec Michel Langlade le 15 novembre 1791, un second le 1^{er} avril 1793, un troisième, le 25 mars 1798. En 1812, Michel Langlade était encore à Pommier, mais il ne tarda pas à rejoindre Rognac où il avait fait construire la vaste maison qui fut longtemps celle des Langlade³. C'est là qu'il mourut le 30 avril 1839, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Les du Saunier de Mercoeur

Nous avons plusieurs bases de recherche ici : l'*Armorial Général du Velay*, de Georges Paul, écrit en 1912, les recherches de l'abbé Dursapt, et nos propres recherches dans les registres de Saint-Privat, pour ce qui est de la période la plus récente, soit à partir du XVIIème siècle.

² Le *Robert* dit que le setier était une mesure à grains qui valait entre 150 et 300 litres.

³ Cette maison a été rachetée depuis quelques années par monsieur Jean-Michel Durand, maire de Saint-Arcons au début des années 2000.

Il s'agit d'une très ancienne chevalerie. Guillaume Saunier assiste en 1164, avec plusieurs gentilshommes du diocèse du Puy, à une vente concernant les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem et l'abbaye de Séguret. Armand du Saunier est témoin, en 1176, d'une vente faite par Guigon et Guillaume de Glavenas. Itier Saunier, cède en 1204 aux Templiers du Puy ses droits sur le Mas de Chantoin. Parmi sa descendance, on distingue :

- Guillaume Saunier, damoiseau en 1253, qui avait vendu antérieurement à Hérail d'Arlanc, chanoine de Notre-Dame, des maisons au Puy, et une terre à Taulhac ;
- Armand Saunier, qualifié chevalier, et Pierre son frère, en 1264 ;
- Guillaume Saunier, chevalier de Saint Jean de Jérusalem, en 1328, et Nicolas, aussi chevalier du même ordre, afferment la commanderie de la Sauvetat en 1330.
- Marguerite du Saunier, dite *Sauneyre*, mariée à Pierre du Thiolent, damoiseau, en 1362, était veuve en 1383.

Cette maison a été maintenue dans sa noblesse en Auvergne, le 26 juillet 1667, et dans le diocèse de Mende, le 17 septembre 1668, sur preuves remontant à Pierre du Saunier, écuyer, seigneur de Mercoeur, qui vécut entre 1390 et 1460. Il était le père de Pierre, allié le 31 décembre 1450 à Isabeau de Vergézac (fille de Louis, lieutenant de la compagnie du vicomte de Polignac pendant la guerre des Anglais.) En 1439, Charles, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, permet à Guillaume Saunier, son écuyer, de fortifier sa maison de Mercoeur, près Saint-Privat d'Allier. En voici le texte dans son intégralité⁴ :

« Charles, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, conte de Clermont et de Fourez, seigneur de Beaujeu, de Chasteau-Chinon, per et chamberier de France, à tous ceulx qui ces presentes verront, salut. Sçavoir faisons nous avoir esté exposé, de la partie de nostre féal et amé escuier Guillaume Saunier, du lieu de Merqueures en la chastellenie de Saint Privat, en nostredit pais et duché d'Auvergne et ou diocèse du Puy, que, comme il ait ung hostel audit lieu de Merqueures, ouquel il ne se oze ne peut seurement tenir ne demourer, luy, son mesnaige et biens, pour le passaige et parcours de gens d'armes et de trait qui souvent courent et traverssent icelle marche, y faisant plusieurs griefz et oppressions, mesmement que ja pieça feu Bertrant Saunier, prebstre, en son vivant tuteur et gouverneur des enfants pupilles [d'aucun] des predecesseurs dudit exposant, fu par certains larrons occis et mis à mort oudit hostel ; et, depuis quinze ans en çà, Archambaut la Roque, capitaine de gens d'armes, et ses complices par force et violence prinrent et forcerent ledit hostel et, après, y mirent le feu, si que il fut du tout ars et bruslé, excepté la muraille seulement ; et pour ce, ledit Guillaume Saunier, afin de garder et sauver luy, son mesnaige et biens, des inconvoeniens dessusdiz et autres semblables et eminens perils qui luy pourroient advenir, nous a humblement supplié et requis qu'il nous pleut luy donner congïé et licence de fortiffier et emparer sondit hostel de Merqueures de murailles, tours, creneaux, pons leveis et autres fortiffications, pour soy y retirer, sondit mesnaige et biens, et autrement sondit hostel pourroit venir en ruine et perdicion totale, lequel hostel mesmement autrefois a esté fortiffié par le congïé des seigneurs

⁴ Il s'agit d'une copie du XVIIIème siècle communiquée par le marquis de Miramont à Chassaing qui l'inséra dans le Spicilegium Brivatense, au n° 179.

de Montlaur, de Saint Valier et autres qui, ou temps passé, ont esté seigneurs dudit lieu de Saint Privot, et par ce moyen est icelluy hostel presque en estat de deffence. Nous, inclinans à la supplication et requeste dudit Guillaume Saunier, pour obvier aux inconveniens dessusdiz et pour consideration des bons et agreables services qui luy et ses predecesseurs ont faiz à nous et aussi nous fait de present ledit Guillaume et espere que encores face ou temps avenir, à icelluy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces presentes, de grace especial, congïé et licence de fortiffier et emparer sondit hostel de Merqueures de murailles, tours, creneaux, pons leveis, fossés, eschiffes, barbecannes, cannonières et toutes autres fortiffications à ce pertinens et necessaires, le mieux et le plus convenablement que fère se pourra et bon luy semblera, pourveu toutesfois que ce soit sans prejudice de nous, nos subgiez et d'autrui, et sans diminution des guet, garde, reparations et autres choses à nous appartenans, et que les manans et habitans dudit lieu de Merqueures, se aucuns en y a de present ou auroit en temps avenir, ne laissent à faire guet et garde ès anciens lieux et forteresses où ilz ont acoustumé et soient tenus de faire, senon que ce fut du gré et consentement de celluy ou ceulx à qui la chose toucheroit. Si donnons en mandement, par ces mesmes presentes, à nostre seneschal d'Auvergne, ou à son lieutenant, que de nostre presente grace, congïé et licence, face, laisse et souffre ledit Guillaume Saunier joïr et user pleinement et paisiblement, sans le molester ou empescher, ne souffrir estre molesté ne empesché en aucune manière au contraire. En tesmoing de ce, nous avons fait metre nostre sêel de secret à ces presentes, en l'absence du grant. Donné au Puy le sixième jour de may l'an de grace mil quatre cens trente neuf. »

Gabriel du Saunier épouse une « Dame de Bains »

En effet, le nom de l'épouse nous échappe. Deux fils du même prénom semblent leur être nés :

- Jacques, qui mourut à cinquante-cinq ans, le 27 août 1738, et qui serait donc né vers 1683, cela dit, nous ne trouvons pas d'acte de baptême qui puisse être le sien ;
- Jacques, qui suit, né le 28 août 1684, « *fils à Messire Gabriel, Seigneur de Bains* », dont la marraine fut la Dame de Rochegude.

Jacques du Saunier épouse Marie- Thérèse de Cohade de Villeneuve en 1727

Tous deux eurent plusieurs enfants :

- Pierre-Marie, né le 5 juillet 1732, à *Merqueure*, baptisé le 8 juillet suivant, *fil*s à *Messire Jacques, chevalier seigneur de Merqueure, baron de Rochegude, et à dame Marie-Thérese Cohade de Villeneuve*. Son parrain fut le seigneur de Villeneuve, son *ayeul*, sa marraine, la dame de Villeneuve, son *ayeule*.
- Pierre, né le 16 août 1733, baptisé le 20 août suivant. Son parrain fut Pierre de la Veyssière, chevalier, seigneur de Lolière, sa marraine, Marie-Gabrielle de Cohade de Villeneuve.⁵
- Jacques, né et baptisé le 19 juin 1738. Son parrain fut Gabriel Ramey, du Chier, sa marraine, Marie Thioulouze, des Fons. Il mourut moins d'un an plus tard, le 29 avril 1739, et fut inhumé le 30.
- Marie-Thérèse, née le 19 mai 1741, baptisée le 20. Son parrain fut François Pascal, qui a signé le registre, et Marie Aman, de Praclaux.

Il n'y eut pas d'autres enfants puisque Marie-Thérese de Cohade de Villeneuve, *baronne de Rochegude* mourut *en son château de Merqueure* le 21 janvier 1743, à trente-cinq ans. Elle fut inhumée le 24.

Le 19 juin 1764, Pierre du Saunier de Mercoeur, acquiert la seigneurie de Limagne, pour une rente annuelle de 1000 livres, tous les droits de justice sur Limagne et presque la totalité d'un domaine noble que les Boissieux possédaient en ce lieu⁶. Le nouveau seigneur de Limagne prit possession de son fief le 3 juillet 1764. A son titre de chevalier et seigneur de Mercoeur, il ajouta celui de seigneur de Limagne, baptisant du nom de château, l'humble maison de ferme qu'il vint habiter à Limagne. Il ne garda pas ce dernier titre longtemps.

Pour se libérer d'une dette contractée envers son beau-frère, Jean-Martin de Matussières (écuyer, seigneur de la Brugière, marié le 25 janvier 1764 à Marie-Hélène du Saunier, sœur de Pierre), il lui vendit le 2 décembre 1779, pour le prix de 1200 livres, la seigneurie de Limagne. En fait, Pierre-Marie du Saunier de Mercoeur, fils de Jacques et de Marie-Thérèse de Cohade de Villeneuve (près de Firminy, dans la Loire), était un personnage assez fantasque. Né au château de Mercoeur, paroisse de Saint-Privat-d'Allier, en 1733, il avait deux sœurs : Marie-Hélène, dont nous venons de parler, et Marie-Thérèse, qui entra en religion⁷. Pierre ne semble pas avoir vécu en bonne intelligence avec son père, qui le fit enfermer quelques temps au château d'If, en Méditerranée.

Après le décès de son père, « *écuyer et seigneur de Merqueure* », survenu le 31 octobre 1760, il céda à ses deux sœurs, le 19 mai 1762, pour la somme de 16300 livres, sa part d'héritage sur les biens de ses parents.⁸

⁵ Nous ne savons pas lequel des deux Pierre est notre ancêtre, car lorsqu'il est affirmé qu'il s'agit de Pierre-Marie, on le fait naître en 1733!

⁶ Le vendeur se réservait néanmoins le droit de chasse pour lui, ses domestiques et ses amis.

⁷ Il faut noter ici que Georges Paul ne parle pas de Marie-Hélène, et qu'il fait épouser Marie-Thérèse à Jean-Martin de Matussières. Je m'appuie donc davantage ici sur les recherches de l'abbé Dursapt.

⁸ Notons que le registre des baptêmes de Saint-Privat mentionne une petite Françoise du Saunier, née et baptisée le 15 décembre 1762, « *fil*le naturelle de Pierre et de Louise Ducham. » Son parrain fut Antoine Jammes, des Rosiers, dans la paroisse de Saugues, sa marraine, Marie-Anne Dupin, de Saint-Privat.

Pierre du Saunier épouse en premières noces Marie Parrier en 1763

Marie Parrier, fille d'un paysan de Mercoeur, lui donnera quatre enfants, dont deux survécurent :

- Françoise, née le 26 mai 1764, baptisée le 27, « fille de Pierre et de dame Marie Parrier. » Son parrain fut Jean-Pierre Parrier, de *Merqueure*, sa marraine, Jeanne Veisseire, du *Montel*.
- Jean-Baptiste, probablement né à Limagnes, où la famille s'était installée. Marie Parrier mourut dès 1767.

Pierre du Saunier épouse en secondes noces Marie Chautard

Marie Chautard était originaire de Vergonzac. Douze enfants naquirent de cette union. Parmi eux, citons :

- Claire du Saunier, notre aïeule ;
- Marie-Henriette, qui épousa Claude Pérusse, de Langeac,
- Cécile, mariée à Sylvain de Morangiès, du Mas,
- Antoine, qui épousa le 1^{er} septembre 1824, à Chaliers, canton de Ruines, Marie-Elisabeth-Hermine Buffière de Chabondes de Chambaron, d'une famille noble du Gévaudan. De ce mariage, naquirent sept enfants. Quatre seulement survécurent, et aucun ne se maria. Citons Emile, qui se montrait très attaché à son patrimoine, d'ailleurs fort altéré, et qui disait à Jean-Pierre Besqueut, son cousin par alliance : « *Bigre, Pierrou, pour bien réussir dans la vie, il faut se tenir dans les bêtes jeunes et ne jamais manger son pain frais.* »

Pierre du Saunier mourut à Siaugues le 18 janvier 1810 ; son épouse, Marie Chautard s'éteignit le 13 octobre 1831.

Pierre-Paul Langlade épouse Agnès Boyer le 11 janvier 1832

Agnès Boyer était la fille de Jean-Baptiste Boyer qui avait épousé Agnès Tonson le 30 pluviôse an II, à Saint-Jean-de-Nay d'où ils étaient tous deux originaires. Comme nous avons quelques éléments sur la famille Tonson, étudions un moment l'histoire de cette famille.

Antoine de la Devèze épouse Françoise Vaure

Antoine, Procureur d'Office était né vers 1636 ; son épouse, vers 1639. De leur union naquit au moins une fille :

- Catherine, vers 1677.

Françoise mourut à Saint-Jean-de-Nay le 20 septembre 1712. C'est là aussi que mourut son époux le 1^{er} janvier 1715.

Catherine de la Devèze épouse Antoine Tonson-Ducros le 7 mars 1707

Le mariage fut célébré à Saint-Jean-de-Nay.

Antoine Tonson-Ducros, bourgeois, était né à Saint-Chély-d'Apchier vers 1681. De son union avec Catherine de la Devèze, naquit au moins un fils :

- Antoine.

Antoine Tonson-Ducros, père, mourut à Saint-Jean-de-Nay le 14 mars 1729. Son épouse y mourut aussi le 17 mars 1762.

Antoine Tonson-Ducros épouse Claudette Garnier

Antoine est dit « *bourgeois de Cereix* », village de la paroisse de Saint-Jean-de-Nay. De son union avec Claudette Garnier, un fils au moins est né :

- Antoine.

Antoine Tonson-Ducros épouse Marie-Anne Bérard le 2 novembre 1769

Le mariage fut célébré à Saint-Jean. Marie-Anne Bérard était née à Loudes, le 30 janvier 1741, de Pierre Bérard et de Marie Broc. Disons quelques mots de la famille de cette dernière.

Mathieu Broc épouse Marguerite Berger le 5 mars 1685

Le mariage eut lieu à Lissac d'où Mathieu était originaire. De cette union naquit au moins un fils :

- Gabriel.

Gabriel Broc épouse Antoinette Chandez le 4 novembre 1705

Gabriel Broc était Procureur d'Office ; son épouse Antoinette était née à Lissac vers 1687, de Jean Chandez et de Marguerite Rouy. Elle mourut à Lissac en 1727. De son union avec Gabriel Broc, naquit au moins une fille :

- Marie, vers 1712.

Marie Broc épouse Pierre Bérard le 10 février 1733

Le mariage fut célébré à Loudes, où Pierre Bérard était né vers 1698. C'est donc de leurs épousailles qu'est née Marie-Anne Bérard, épouse d'Antoine Tonson-Ducros.

Marie Broc mourut à Loudes le 30 décembre 1777 ; son mari lui survécut quelques mois, jusqu'au 12 juillet 1778.

De l'union d'Antoine Tonson-Ducros avec Marie-Anne Bérard naquit au moins une fille :

- Agnès, en 1791.

Agnès Tonson épouse Jean-Baptiste Boyer

C'est donc de leur union qu'est née Agnès Boyer qui épousa Pierre-Paul Langlade comme nous l'avons vu un peu plus haut. Agnès Tonson mourut à Saint-

Arcons-d'Allier le 16 août 1861. Du mariage de sa fille, Agnès Boyer avec Pierre-Paul Langlade, naquit au moins une fille :

- Joséphine, qui naquit à Limagne, le 22 octobre 1840.

Comme nous l'avons vu, elle épousa Jean-Pierre Besqueut le 6 février 1862, et c'est de ce mariage que naquit une fille au moins :

- Léonie, née le 28 janvier 1864, qui épousa Pierre Vidal.

Joséphine Langlade mourut à Siaugues-Saint-Romain le 23 août 1896.
e arrondissement.

Cinquième partie

Les Vaille,

de *La Pénide*

Estienne Valy épouse
Marie Dumas le 10 juin 1700

Il est probable que tous deux eurent au moins un fils :

- Etienne.¹

Estienne Valy, père, décéda au Conac, le 16 septembre 1743, à soixante-quinze ans. Il était donc né vers 1667.

Etienne Valy épouse Lauranse Almaric vers 1725

Lauranse serait-elle la fille de Claude Almarye qui avait épousé Marie Gueule le 20 janvier 1701 ? Les choses coïncideraient au niveau des dates, mais nous ne pouvons rien affirmer, d'autant que ni Claude Almarye, ni Marie Gueule n'apparaissent comme parrain ou marraine des enfants du couple Valy-Almaric. Cela dit, ils pouvaient être décédés dès avant le premier baptême.

Quatre enfants vinrent apporter de la joie au foyer d'Etienne Valy et de son épouse :

- Jean, qui suit, né au Conac, le 28 février 1726, baptisé le 2 mars. Son parrain fut André Almaric, de Fayt, dans la paroisse de Bains, sa marraine, Marguerite Michel, du Conac ;
- Etienne, né le 17 décembre 1728, baptisé le 18. Son parrain fut Etienne Valy, de Reliac, dans la paroisse de Sainte-Marie-des-Chazes, sa marraine, Catherine Barry, de Fayt. Notons qu'à cette occasion, une signature *Vally* apparaît sur le registre.
- Claude, né le 19 mars 1733, baptisé le 20. Son parrain fut Claude Narse, sa marraine, Isabeau Almaric ; il mourut à quatre ans, le 9 octobre 1737.
- Anne, née et baptisée le 27 février 1737. Son parrain fut François Martin, de Champeys, dans la paroisse de Monistrol ; sa marraine, Marie Johany, du Conac.

Jean Valy épouse Elisabeth Page vers 1752

¹ Nous n'avons aucun acte de baptême concernant la famille Valy au tout début du XVIIIème siècle, dans la paroisse de Saint-Privat. Il est possible qu'Estienne Valy et Marie Dumas aient vécu un certain temps en dehors de cette paroisse dans les premières années de leur mariage, et qu'ils ne soient venus s'installer au Conac que quelques années plus tard, lorsque leurs enfants étaient déjà baptisés.

Tous deux semblent avoir eu trois enfants :

- Claude, qui suit, né le 26 juillet 1753, baptisé le 27. Son parrain fut Claude Page, de Darnes, dans la paroisse de Charraix, sa marraine, Marie Valy, du Conac ;
- Jean, né le 10 décembre 1755, baptisé le 11. Son parain fut Jean Barbalat, de Praclaux, sa marraine, Marie Page, de la paroisse de Charraix ;
- Antoine, né le 13 janvier 1759, baptisé le 14. Son parrain fut Antoine Meyronenc, de Charraix, sa marraine, Jeanne Pages, de Praclaux.

Claude Vali épouse Marianne Ruat le 19 mai 1774

Marianne Ruat était de Mercoeur. Nous avons peu d'éléments sur sa famille. Les voici cependant.

Vidal Ruat

Nous ne savons rien sur lui. Il a du naître vers 1640. En revanche, nous sommes sûrs de son existence ainsi que du fait qu'il eut au moins un fils :

- Jean, né vers 1665.

Jean Ruhac épouse Marie Pays vers 1690

Le couple s'installa au Monteil, de Saint-Privat. Il eut sept enfants :

- Vidal, né le 10 janvier 1691, baptisé le 11. Son parrain fut Vidal Ruat, *aieul*, sa marraine, une dame Chapelle, du Conac ;
- Ysabeau, née le 1^{er} octobre 1695, baptisée le 2. Son parrain fut Mathieu Ruhac, sa marraine, Ysabeau Michel ;

- Balthazar, né le 5 juin 1699, baptisé le 6. Son parrain fut Balthazar de Bergouias, sa marraine, Magdelene de Bergouias. En plus de la signature du prêtre, notons celle d'un certain *de la Cherouse* ;
- Anne, née le 5 décembre 1700, baptisée le 6. Son parrain fut André Ruat, sa marraine, Anne Ruat ;
- Marguerite, née le 2 avril 1704, baptisée le 3. Son parrain fut Jean Pays, sa marraine Catherine Ruhac ;
- André, né et baptisé le 5 mai 1708. Son parrain fut André Ruat, un cousin, sa marraine, Catherine Ruat, une tante ;
- Joseph, qui suit, né le 18 mars 1712, baptisé le 19. Son parrain fut André Ruhac, sa marraine, Marie Ruhac ;

Joseph Ruat épouse Marie Queyrac le 23 janvier 1742

Lors de son mariage, Marie Queyrac, vingt-trois ans, est dite « *filles à Anthoine.* » Elle était originaire du Bouchet-Saint-Nicolas, mais le couple semble s'être établi définitivement à Nolhac vers 1757. Il eut dix enfants :

- Marie, née à Céaux le 1^{er} mai 1742, baptisée le 2. Son parrain fut Joseph Ruat, de Nolhac, sa marraine, Gabrielle Ruat, du Monteil ;
- Autre Marie, née et baptisée le 6 janvier 1744. Son parrain fut Barthelemy Ruat, de Saint-Privat, sa marraine, Marie Cayrat, de Bergoujax ;
- Autre Marie, née au Monteil le 14 août 1745. Elle fut baptisée le même jour. Son parrain fut Pierre Cayrat, de Bergoujax, sa marraine, Marie Tafanel, de Céaux ;
- Isabeau, née le 28 mars 1748, baptisée le 30. Son parrain fut Vital Serre, de Chanove, sa marraine, Elisabeth Mazoier, du Monteil ;
- Jean-Pierre, le premier des enfants à être né à Mercoeur le 11 avril 1750. Il fut baptisé le même jour. Son parrain fut Pierre Cairat, sa marraine, Jeanne Cairat, de Mazemblard, dans la paroisse de Saint-Haon ;
- Magdelene, née et baptisée le 10 septembre 1752. Son parrain fut Claude Cairat, de Mazemblard, sa marraine, Marie Badon, de Combriaux ;
- Marie-Ursulle, née et baptisée le 7 décembre 1754. Son parrain fut Pierre Cairat, de Mazemblard, sa marraine, Marie Mazoier, du Monteil ;
- Marianne, qui suit, née et baptisée le 1^{er} août 1756. Son parrain fut Joseph Mourgues, sa marraine, Magdelaine Mourgues. C'est elle qui épousa Claude Vali.
- Claude, né au *domaine de Nolhac* le 13 juillet 1758, baptisé le 14. Son parrain fut Claude Cayrat, sa marraine, Marie Ruat ;
- Anne-Marie, née et baptisée le 22 mars 1761. Son parrain fut Joseph Ruat, sa marraine, Catherine Ruat. Notons une signature *J Ruat*, qui est probablement celle du parrain.

Le couple Vali-Ruat, installé au Conac, eut douze enfants :

- Jean-Baptiste, né le 17 février 1775, baptisé le 18. Son parrain fut Jean Valy, du Conac, sa marraine, Marianne Quairac, de Céaux ; Il semble être mort le 17 novembre 1791.²
- Joseph, qui suit, né le 23 octobre 1776, baptisé le 24. Son parrain fut Joseph Ruat, de Céaux, sa marraine, Isabeau Pagès, du Conac ;
- Marie-Anne, née et baptisée le 5 mars 1778. Son parrain fut Jean Valy, du Conac, sa marraine, Anne-Marie Ruat, de Céaux ;
- Jean-Claude, né et baptisé le 1^{er} mars 1780. Son parrain fut Claude Ruat, de Céaux, sa marraine, Marianne Queyrat, du Monteil ;
- Jeanne-Marie, née le 8 octobre 1781, baptisée le 9. Son parrain fut Jean Farigoule, sa marraine, Marie Valy, de Céaux ; Jeanne-Marie mourut au Conac, le 7 novembre 1791, à dix ans.
- Antoine, né et baptisé le 27 juillet 1783. Son parrain fut Antoine Valy, du Conac, sa marraine, Rose Serre, de Chanoves ;
- Antoine, né et baptisé le 6 mars 1785. Son parrain fut Antoine Valy, sa marraine, Marianne Eyraud, du Conac³ ;
- Jean-Pierre, né le 14 mai 1787, baptisé le 17. Son parrain fut Jean Valy, du Conac, sa marraine, Marie Besqueut, de Céaux ; Il mourut le 25 novembre 1791.⁴
- Jean, né et baptisé le 1^{er} avril 1789. Son parrain fut Jean Vally, de Rochegude, sa marraine, Rose Queyrat, du Conac ;
- Jean-Pierre, né le 8 juin 1792, baptisé le 9. Son parrain fut Jean-Pierre Ruat, sa marraine, Jeanne-Marie Besqueut ;
- Anne-Marie, née le 25 messidor An II(13 juillet 1794) ;
- Marie-Agnès, née le 12 ventôse An IV(2 mars 1796)

Joseph avait une quinzaine d'années lorsque arrivèrent les évènements suivants.

Dans les années troublées de la Terreur, nombre de religieux qui échappèrent à la guillotine furent contraints, soit à quitter leur monastères, soit à l'abandonner pour se cacher, le plus souvent en rejoignant leur famille. C'est ce qui est arrivé à une religieuse de la famille Vaille, d'après ce que nous rapporte une tradition orale, transmise par Marie Beraud, parente à la famille Vaille, fille de Rosalie Carlet et de Joseph Beraud, et sœur de Claude que nous rencontrerons plus loin.

Dans les années 1790, réveillée une nuit par le tapage des révolutionnaires, une sainte fille jette son matelas par la fenêtre, saisit une grande statue de Vierge Noire à l'Enfant d'une soixantaine de centimètres, et saute... Voilà notre religieuse

² Le registre des décès fait apparaître un Jean Valy, fils à Claude et à Marianne Ruat, décédé « à vingt-et-un ans », ce qui le ferait naître en 1770. Or ses parents ne se sont mariés qu'en 1774, et le registre des baptêmes ne fait apparaître aucune naissance d'un Jean Valy vers 1770. Le décès renvoie donc probablement à Jean-Baptiste Valy, né en 1775.

³ Antoine se maria le 21 mai 1812 avec Jeanne-Marie Avit, de Lissac, fille d'André et de Marie Rousset.

⁴ Claude Valy et Marianne Ruat ont donc perdu trois enfants entre le 7 et le 25 novembre 1791.

dans les rues de Paris. Son premier souci fut probablement de changer de tenue ou de transformer l'habit qu'elle portait. Quoi qu'il en soit, elle cacha comme elle le put la statue, et partit pour l'Auvergne, qu'elle rejoignit, certainement bien des jours plus tard. Elle parvint au Mas de la Pénide, où elle dut s'établir pour un certain laps de temps.

En effet, quelques temps plus tard, alors qu'elle se rendait à Saint-Privat, elle arriva près du ruisseau de *la Planchette*, qui ce jour-là, débordait. Un passant, de l'autre côté du ruisseau, lui proposa sa main pour l'aider à franchir le torrent, ce qu'elle accepta, mais non sans avoir auparavant, passé sa main sous son tablier, pour n'être pas en contact direct avec lui, probablement pour elle, une façon de continuer à vivre son vœu de chasteté. Peu de précisions donc, dans ce récit, mais un témoin : la Vierge à l'enfant qui garde son secret, et que le Mas de la Pénide conserve entre ses murs.

Claude Valy fut inhumé le 12 mai 1817, à soixante-quatre ans.

Joseph Valy épouse Marguerite Pascal le 23 juillet 1807

Entre 1808 et 1813, le nom des Valy apparaît orthographié de trois façons différentes au moins: nous trouvons Vailly en 1808, Vally, en 1810, et Vailli, en 1813. Nous trouverons une première fois Vaille, en 1822.

Marguerite Pascal était la fille de défunt André⁵ et de Françoise Barri. Elle avait vingt-deux ans lorsqu'elle épousa Joseph Valy.

Tous deux eurent sept enfants :

- Marie, née à Bergougeac semble-t-il, le 6 septembre 1808 ;
- Jean-François-Régis, qui suit, né à Praclaux, le 10 septembre 1810 ;
- Pierre, né au *Mas de la Baraque* à Praclaux, le 20 novembre 1813 ;
- Jean-François et Jean-Louis, jumeaux, nés le 14 juin 1818 ;
- Colombe, née au *Mas de la Pénide*, le 10 mars 1822 ; elle y mourut le 29 mars suivant.
- Marie-Véronique, née à La Pénide, le 2 mai 1824. Elle mourut dix jours plus tard.

⁵ Le registre des décès de la paroisse de Saint-Privat mentionne le décès d'un certain André Pascal, jardinier, le 1^{er} brumaire An XII (23 octobre 1803.) Celui-ci était né le 5 avril 1741, fils de François et d'Isabeau Mazoyer. Il s'agit probablement du père de Marguerite, d'autant que nous n'avons trouvé aucun autre André Pascal décédé dans ces années-là..

Mais avant de poursuivre, il nous faut raconter une anecdote, car, c'est dans ces années-là qu'il est arrivé une histoire peu commune à un domestique de la maison.

Alors qu'il avait terminé sa journée de travail, le bouvier de la Pénide détela comme tous les soirs sa ou ses paire(s) de bœufs pour aller les faire paître au *champ de l'âne*, petit pré à l'orée du bois, à quelques centaines de mètres du Mas de la Pénide. Arrivé là, les bœufs se mirent tranquillement à manger et notre homme, allongé dans le tertre, emporté par la fatigue du jour, glissa doucement dans un léger sommeil... Au bout d'un moment, réveillé, il sentit qu'on le recouvrait de feuilles mortes. Pressentant l'œuvre d'un loup, le bouvier ne broncha pas. Il laissa faire l'animal qui, sitôt fini son travail, repartit. L'homme se leva alors, d'un bon attrapa ses bœufs et, d'un pas pressé, prit la direction du Mas de la Pénide. Il n'y était pas encore parvenu qu'il entendit, près du lieu qu'il venait de quitter, plusieurs loups qui se battaient entre eux. Il est probable que son bon sens ne l'avait pas trompé et que le premier loup était allé prévenir ses semblables qu'il venait de trouver une proie de premier choix !⁶

Marguerite Pascal mourut le 20 août 1849, et fut inhumée le 22.

Joseph Valy, son époux, s'éteignit au Mas de la Pénide, le 17 janvier 1850, âgé de soixante-quinze ans. Il fut inhumé le 18 janvier, en présence, nous dit-on, de son fils aîné, Jean-François-Régis. Tous deux avaient eu la douleur de perdre quelques années auparavant, le 20 décembre 1844, leur fils Jean-François, « *fusillé, précise le registre, au 48^e R.I. de ligne, 3^e bataillon, deuxième compagnie, et décédé à l'hôpital d'Oran, en Afrique.* »

Jean-François-Régis Valy épouse Jeanne Bonhomme le 13 novembre 1839

Jeanne Bonhomme était la fille de Jaque et de Jeanne Brunel.

De ce premier mariage, naquirent sept enfants, dont certains moururent jeunes :

- Jaque, né à Praclaux, le 28 octobre 1840 ;
- Rose, née au Mas de la Pénide, le 8 novembre 1842 ;
- Jean-François-Régis, né le 10 août 1845 ;
- Marie-Jeanne, baptisée le 1^{er} août 1850. Son parrain est son frère Jacques, sa marraine, sa sœur, Rose.
- Véronique, née et baptisée le 21 février 1853. Son parrain est son frère Jacques, sa marraine, sa sœur, Rose ;

⁶ Propos relaté par Marie Beraud, et recueilli par Jeannine Vaille-Dursapt.

- Rose, justement, qui meurt le 10 avril 1855, âgée de treize ans, inhumée le 12 avril ;
- Jacques, qui décède à son tour au Mas de la Pénide, le 1^{er} mai 1863, à l'âge de vingt-trois ans. Il est inhumé à Saint-Privat-d'Allier, paroisse à laquelle appartient la Pénide, le 5 du même mois, d'après le registre.

A cette époque, lorsque les dames de la maison montaient au Puy et en redescendaient de nuit, elles avaient pris l'habitude de laisser traîner derrière leur cheval une longue corde. En effet, le bois de la Pénide qu'il fallait traverser, était infesté de loups, qui prenaient l'astuce pour un piège, et n'osaient pas approcher du cheval.⁷

Jean-François-Régis Vaille épouse Jeanne-Marie Carlet le 22 février 1859

Veuf en premières nocces, de Jeanne Bonhomme, Jean-François-Régis Vaille, « *filz majeur et légitime à défunt Joseph Vaille et Marguerite Pascal, habitant au Mas de la Pénide* », épouse le 22 février 1859, Jeanne-Marie Carlet, « *fille majeure et légitime à Claude Carlet et à Rose Bonhomme, habitant avec ses père et mère à Pratclaux.* » C'est là qu'elle était née le 21 juillet 1827. Arrêtons-nous à la famille de Jeanne-Marie, encore appelée Anne-Marie.

Les Carlet

André Carlet épouse Marie Bringer vers 1680

Installé à Combriaux, le couple eut plusieurs enfants. Retenons :

- Jean, baptisé le 11 mars 1692. Son parrain fut Pierre Masoyer, son oncle, sa marraine, Isabeau Michel, sa grand-mère ;
- Marie, née et baptisée le 9 septembre 1695. Son parrain fut André Mazoyer, sa marraine, Ysabeau Michel ;

⁷ Propos relaté par Marie Beraud, et recueilli par Jeannine Vaille.

- André, qui suit, né le 12 novembre 1699, baptisé le 13. Son parrain fut André Carlet, sa marraine, Ysabeau Carlet.

André Carlet épouse Marie Portal le 7 février 1718

Lors de son mariage, nous apprenons que André Carlet était installé jusque là à Combriaux, village de la paroisse de Saint-Privat. Son épouse était de Rougeac. Dès la naissance de leur premier enfant, ils seront à Mercuri, autre village de la paroisse de Saint-Privat. Tous deux eurent dix enfants :

- André, né le 21 mars 1719, baptisé le 22. Son parrain fut Jean Carlet, sa marraine, Marie Blanc ;
- Jean-André, né le 6 avril 1720, baptisé le 7. Son parrain fut Jean Portal, sa marraine, Marie Carlet ;
- Claude, qui suit, né le 20 avril 1721 ;
- Marie, née le 7 mai 1722, baptisée le 8. Son parrain fut Pierre Mazaudier, sa marraine, Marie Brunel ;
- Jean-Pierre, né et baptisé le 16 novembre 1723. Son parrain fut Claude brunel, de Rougeac, sa marraine, Marie Carlet, de Combriaux ;
- Magdelaine, née le 24 février 1725, baptisée le 25. Son parrain fut le « *Sieur Jacques Giraud, bourgeois de Saint-Privat, remplacé par le sieur Pierre-Benoît Lyotard, marchand de la ville du Puy* », sa marraine, Marie Martin ;
- Jeanne, née à Combriaux le 5 juin 1727, baptisée le 7. Son parrain fut Jacques Brunel, sa marraine, Jeanne Bringier ;
- André, né lui aussi à Combriaux le 19 mai 1728, baptisé le 21. Son parrain fut André Barbalat, de Rougeac, sa marraine, Marguerite Blanc, du Monteil ;
- Isabeau, née à Mercury le 13 septembre 1732, baptisée le 14. Son parrain fut « *Mr André Carlet* », son frère, sa marraine, Catherine Pays ;
- Jean, né le 7 avril 1735, baptisé le 8. Son parrain fut Claude Carlet, son frère, sa marraine, Catherine Pays.

Claude Carlet épouse Marianne Malacher le 27 mai 1755

Marianne Malacher était du Chier, dans la paroisse de Saint-Didier-d'Allier. Le couple eut huit enfants :

- Jeanne-Marie, née à Mercuri le 9 avril 1756, baptisée le 10. Son parrain fut Claude Malacher, du Chier, sa marraine, Jeanne Carlet, de Dalas ;
- Jean-Claude, né le 31 août 1757, baptisé le 1^{er} septembre. Son parrain fut Jean-André Jamme, de Rougeac, sa marraine, Marie Carlet, de Mercuri ;
- Autre Jeanne-Marie, née et baptisée le 7 novembre 1759. Son parrain fut Jean-Claude Robert, sa marraine, Antoinete Malacher ;
- Jean-Pierre, né et baptisé le 9 octobre 1761. Son parrain fut Toussaint Carlet, de Céaux, sa marraine, Marie Malacher, de Rougeac ;
- Jean-Baptiste, né le 2 octobre 1763, baptisé le 3. Son parrain fut Jean-André Carlet, sa marraine, Marie-Anne Malacher ;
- Marie-Anne, née le 20 novembre 1765, baptisée le 21. Son parrain fut Claude Malacher, sa marraine, Marie Carlet ;
- Jean-François, né et baptisé le 16 août 1768. Son parrain fut Claude Malacher, sa marraine, Marie-Thérèse Carlet ;
- Jean-Antoine, né et baptisé le 25 juillet 1771. Son parrain fut Jean Carlet, sa marraine, Jeanne Carlet. Le registre porte la signature du parrain et précise que le père de Jean-Antoine était déjà décédé lors du baptême de ce dernier.⁸

Jean-Baptiste Carlet épouse Marianne Gleize le 18 messidor An IX (7 juillet 1801)

Lors de son mariage, Jean-Baptiste est dit *charpentier*. Pour ce qui est de Marianne Gleize, elle était née le 11 juillet 1783, de Pierre et de Magdeleine Mazodier. Disons quelques mots de sa famille.

Jean Gleize épouse Marie Bringer le 2 mars 1745

Jean était originaire du Chier, dans la paroisse de Saint-Didier ; son épouse, née le 12 janvier 1729, était la fille de Pierre Bringer qui avait épousé Jeanne Jamme le 22 janvier 1728. Tous deux eurent au moins un fils :

- Pierre, né le 17 septembre 1746, baptisé le 18 ;

⁸ En effet, nous trouvons le décès de Claude Carlet en date du 12 mai 1771.

Pierre Gleize épouse Magdeleine Mazodier le 14 janvier 1779

Lors de son mariage, Pierre qui a signé, est dit « *laboureur.* » C'est donc de cette union qu'est née Marianne Gleize, l'épouse de Jean-Baptiste Carlet.

Six enfants naîtront à ces deux derniers :

- Jean-Baptiste, né à Combriaux le 19 messidor An IX(8 juillet 1801) ;
- (Jean-)Claude, qui suit, né le 23 septembre 1803 ;
- Privat-Maurice, né le 23 août 1806 ;
- François, né le 20 février 1809 ;
- Anne, née le 15 février 1813 ;
- Jean-Antoine, né le 21 mai 1820.

Jean-Claude Carlet épouse Rose Bonhomme le 26 juin 1827

Lors de ce mariage, nous apprenons que le père de Jean-Baptiste est décédé depuis le 9 juin 1821. En ce qui concerne Rose Bonhomme, nous avons d'assez nombreux éléments sur sa famille.

Les Bonhomme

Jacques Bonhomme épouse Anne de la Combe vers 1690

Plusieurs enfants naquirent de cette union :

- François, qui suit, né le 4 février 1697, baptisé le 5. Son parrain fut François Bonhomme, sa marraine, Marie Bonhomme. Notons que dès la fin du XVIIème siècle, les Bonhommes savent écrire : deux signatures à leur nom apparaissent au bas de l'acte de baptême.
- Jean, né et baptisé le 12 mars 1699. Son parrain fut Jean Bonhomme, sa marraine, Marie Bonhomme ;

- Jacques, né le 29 février 1701, baptisé le 1^{er} mars. Son parrain fut François Bonhomme, sa marraine, une dame Biscarrat, dont le temps a emporté le prénom...
- Marie-Françoise, née le 24 mars 1704, baptisée le 26. Nous n'avons que le nom de son parrain : Eymar Giraud ;
- Claudette, née le 5 février 1707, baptisée le 7. Son parrain fut Claude Chouquet, sa marraine, Claudette Dolezon ;
- Jacques, né le 17 novembre 1713, baptisé le 18. Son parrain fut François Bonhomme, sa marraine, Catherine Portalier

François Bonhomme épouse Thérèse Talobre en 1717

Nous leur connaissons sept enfants :

- Marie-Thérèse, née le 19 avril 1718, baptisée le 20. Son parrain fut Jacques Bonhomme, sa marraine, Marie Belut ;
- Anne, née le 28 mai 1719, baptisée le 30. Son parrain fut « *le sieur Claude Talobre, notaire royal* », sa marraine, « *demoiselle* » Anne de la Combe ;
- Marianne, née le 3 décembre 1720, baptisée le 5. Son parrain fut Claude Talobre, sa marraine, Marie Bonhomme ;
- Catherine, née le 1^{er} avril 1722, baptisée le 5. Son parrain fut André Talobre, sa marraine, Catherine Talobre ;
- Marie, née le 29 mars 1726, baptisée le 30. Son parrain fut Louys Bonhomme, sa marraine, Claudette Bonhomme ;
- Jacques, né le 16 mai 1727, baptisé le 18. Son parrain fut Jacques Talobre, de « *Cayres la ville* », sa marraine, « *demoiselle* » Marie Behet ;
- Jean-Louys, qui suit, né le 17 janvier 1729, baptisé le 18. Ses parrain et marraine furent Louys et Marie Bonhomme.

Jean-Louys Bonhomme épouse Marguerite Eymeric le 21 février 1757

Lors de ce mariage, nous apprenons que Jean-Louys est procureur d'Office de la baronie de Saint-Privat. En ce qui concerne son épouse, nous avons quelques éléments concernant sa famille.

Hugues Eymeric épouse Marguerite de Chaux vers 1730

Installés au Villard, six enfants au moins leur naîtront :

- Marguerite, née le 29 novembre 1734, baptisée le 30. Son parrain fut Mr André Jamme, sa marraine, demoiselle Margueritte Eymeric, femme de Jamme ; C'est elle qui épousera Jean-Louys Bonhomme.
- Marie-Roze, née le 16 août 1736, baptisée le 17. Son parrain fut Jean Rampan, habitant à La Brugères, dans la paroisse de Grèzes, sa marraine, Claudine Eymeric ;
- Agnès, qui suit, née et baptisée le 28 août 1736, « *filles au Sr Hugues et à demoiselle Marguerite de Chazaux* », dit le registre. Son parrain fut Jean Hugoni, de Mercoeur, sa marraine, Marie Johany, du Conac ;
- Charles, né le 19 septembre 1738, baptisé le 20. Son parrain fut Pierre Eyraud, du Chier, dans la paroisse de Saint-Didier-d'Allier, sa marraine, Marie Jean, de Rougeac ;
- Autre Agnès, née et baptisée le 25 octobre 1739. Son parrain fut Jean Faure, sa marraine, Marie Eymeric ;
- Louyse, née et baptisée le 22 décembre 1740. Son parrain fut Louys Eymeric, sa marraine, Claudine Eymeric. Il est précisé qu'à sa naissance, son père était décédé.

Jean-Louys Bonhomme et Marguerite Eymeric eurent neuf enfants :

- François, né et baptisé le 25 novembre 1757. Son parrain fut André Pascal, sa marraine, demoiselle Marguerite de Chazaux, du Villard ;
- Marie-Anne, née le 30 novembre 1759, baptisée le 1^{er} décembre. Son parrain fut François Bonhomme, sa marraine, demoiselle Marguerite de Lachaux, qui a signé ;
- Jean-Baptiste, né et baptisé le 15 novembre 1761. Son parrain fut « *Noble François de Morangiès* », sa marraine, Marie Bonhomme, de Combriaux ;
- Marie-Thérèse, née et baptisée le 29 mars 1764. Son parrain fut François Bonhomme, sa marraine, Thérèse Talobre ;
- Augustin, né et baptisé le 27 août 1766. Son parrain fut Pierre Blanc, sa marraine, demoiselle Claudine Eymeri ;
- Marie-Roze, née et baptisée le 1^{er} janvier 1769. Son parrain fut Jacques Bard, sa marraine, Claudine Eymeri ;
- Jean-Baptiste, né le 26 août 1771, baptisé le 27. Son parrain fut François Bonhomme, sa marraine, « *Demoiselle de Morangiès* », du Villard ;
- Anne-Marie, née et baptisée le 7 octobre 1773. Son parrain fut « *le sieur* » Jean-Pierre Leyre, sa marraine, Marie-Anne Bonhomme ;
- Jacques, qui suit, né le 23 novembre 1774. Son parrain fut « *le sieur François Bonhomme* », qui a signé, sa marraine, Marie Bonhomme.

Jacques Bonhomme épouse

Jeanne-Marie Brunel le 12 floréal An

XIII

(2 mai 1805)

Jacques vivait à Combriaux ; son épouse, Jeanne-Marie Brunel, originaire de Chanoves, était la fille de Jean Brunel et de Anne Besqueut. L'acte de mariage précise le consentement écrit de Jean Brunel en faveur de sa fille, daté du 28 germinal(18 avril 1805), motivé par l'impossibilité physique de se déplacer. Le couple eut huit enfants :

- Rose, qui suit, née le 28 brumaire An XIV (18 novembre 1805) ;
- Jeanne-Marie, née le 17 mars 1807, qui fut la première épouse de Jean-François-Régis Valy ;
- Autre Jeanne-Marie, née le 2 septembre 1808 ;
- Marie-Anne, née le 28 juin 1810 ;
- Jacques, né le 3 juillet 1812 ;
- François, né le 10 novembre 1814 ;
- Jean-Baptiste, né le 1^{er} juillet 1817 ;
- Jean-Louis, né le 18 avril 1820.

Jeanne-Marie Carlet avait au moins quatre sœurs et trois frères :

- Marie-Anne, née le 2 mars 1829, qui devint religieuse de Saint Dominique, Sœur Saint-Louis en religion ;
- Rosalie, née au domaine *des Fonds*, où son père était fermier, le 10 avril 1833, qui épousa Joseph Beraud, de Saint-Privat-d'Allier ; Tous deux eurent deux enfants : (Jean-)Claude, né en 1855, dont nous dirons quelques mots par après, et Marie, née en 1874, que nous connaissons mieux sous le nom de *tante Marie*.
- Virginie, née le 24 mars 1835 ;
- Colombe, mariée à Claude Boulanger, établis à Pratclaux, commune de Saint Privat ;
- Baptiste, né le 14 novembre 1838
- François, né le 21 octobre 1841, dont nous savons qu'il mourut criblé de dettes, et qu'il n'était déjà plus de ce monde en 1869.
- François-Pierre, né le 2 juin 1844.

De son second mariage, Jean-François-Régis eut aussi plusieurs enfants. Retenons-en quatre:

- Marie-Rosalie, née le 3 janvier 1861, baptisée le 4. Son parrain fut Joseph Beraud, oncle, sa marraine, Rose Bonhomme, grand-mère qui, certainement retenue par son âge, fut représentée par Rosalie Carlet, sa

tante. De Marie-Rosalie, que l'on appelait habituellement *Rosette*, il nous est resté le châle qu'elle portait le jour de son mariage avec François Beraud, né en 1843 ;

- Baptiste, qui suit, né et baptisé le 9 juin 1862, « *fils légitime de Régis Vaille et Anne-Marie Carlet, du Mas de la Pénide* ». Son parrain fut Baptiste Carlet, représenté par Joseph Beraud, sa marraine, Rosalie Carlet, tante ;
- Marie, née et baptisée le 23 février 1864. Elle eut Rose Bonhomme, sa grand-mère, pour marraine, et Claude Beraud, cousin, pour parrain. Elle épousa André Chabanon, du village de Mercoeur, paroisse de Saint-Privat, qui lui était né en 1865.
- Colombe, née en 1870, qui épousa un Mingot, de Pratclaux. Elle mourut en 1954.

Jean-François-Régis mourut à la Pénide le 1^{er} mai 1887.

L'abbé Jean-Claude Beraud

(Jean)-Claude Beraud est né à Saint Privat d'Allier le 9 février 1855. Ordonné prêtre le 22 mai 1880, il est d'abord vicaire à Agnat, à partir du 20 juin 1880, puis à la Chapelle-Geneste, à partir du 10 janvier 1882. Nous le retrouvons à Saint Jean-Lachalm à partir du 23 juillet 1886, et finalement à Félines, à partir du 25 avril 1889.

Atteint par la maladie, il se retire à Saint-Privat en 1890, où il décède le samedi 23 juillet 1892, âgé de trente-sept ans. Voici ce que nous en dit *La Semaine religieuse* :

« Il avait célébré encore la Sainte Messe le dimanche précédent, mais avec le pressentiment de sa fin prochaine : 'C'est la dernière fois, dit-il, que j'ai le bonheur de monter au Saint Autel.' Son état ne tarda pas, en effet, à s'aggraver ; le mal fit de rapides progrès, et le jeudi, il tombait en agonie. Pendant sa dernière maladie, il a édifié tous ceux qui l'entouraient par les sentiments d'une foi vive, d'une piété angélique, d'une admirable soumission à la volonté de Dieu ».

Ses funérailles furent célébrées à Saint-Privat le dimanche suivant. Son dossier de séminariste mentionne sa bonté, sa droiture, sa simplicité, et sa timidité. Il nous reste de lui sa canne-épée, conservée au Moulin de Saint-Arcons, ainsi qu'un cahier de prédications, et une photographie probablement prise vers 1880.

Baptiste Vaille épouse Marie-Florentine Dursap le 12 avril 1893

Le mariage fut célébré à Saint-Julien-des-Chazes. Ce jour-là étaient présents deux beau-frères de Baptiste : François Beraud, âgé de cinquante ans et André Chabanon, âgé de vingt-huit ans. Par ailleurs, deux membres de la

famille de Marie-Florentine étaient venus la soutenir : Augustin Mure, âgé de soixante et onze ans, grand-oncle, et Jules Dursap, un cousin de quarante trois ans, demeurant au Pradel, petit village des rives de l'Allier, entre Saint-Julien et Prades. Les nouveaux époux eurent six enfants, dont trois survécurent :

- François-Baptiste, qui suit, né le 13 juillet 1897, au Mas de la Pénide ;
- Marie, qui épousa Théodore Péliasse, minotier à Saint-Jean-de-Nay. Elle reçut alors une dot de 30 000 francs ;
- Lucien (1909-1994), qui épousa Georgette Gire, du Vernet.

À l'aube du XX^{ème} siècle, un homme que les gens de la région de Saint-Privat nommaient *Le Plongeur*, avait construit une petite maison sur les pentes de l'Allier, entre Saint-Privat et Monistrol au lieu dit *Larrat*. Ce terrain appartenait à Baptiste Vaillé qui n'avait semble-t-il rien trouvé à redire à l'entreprise du Plongeur. Ce dernier, ainsi nommé parce qu'il ne craignait pas d'affronter les gouffres de l'Allier pour y rechercher les personnes noyées, avait installé à Larrat une petite fabrique artisanale de briques. Il avait construit à quelques mètres de sa maisonnette un four qui lui permettait de faire son ouvrage en compagnie de sa femme et de ses deux filles. Marie Beraud, qui se souvenait de lui, le décrivait comme un homme aux longs cheveux blancs qui, lorsqu'il montait à Saint-Privat, portait un gros oiseau sur l'épaule. Baptiste, qui l'avait laissé s'installer sur ses terres, ne manquait pas cependant de descendre demander un loyer, mais il ne recevait pour toute réponse que celle-ci : « *Père Vaillé, vous venez toujours trop tôt ou trop tard !* »

Cela dit, Baptiste était homme de caractère comme en témoigne cette autre anecdote.

Premier adjoint au maire de Saint-Privat autour de 1910, la municipalité décida, vers 1910 de créer un nouveau cimetière, ce qui fut fait en 1912-1913. Baptiste se permit alors de demander une concession face au portail, mais on la lui refusa, en lui demandant d'en choisir une autre, ce qu'à son tour, il refusa avec obstination : puisqu'on ne voulait pas lui accorder celle qu'il désirait, il n'en voulait aucune !

L'aînée de ses petites filles, Marinette, se souvient avoir entendu dire à sa marraine qu'après le décès de son épouse, en 1923, il arrivait à Baptiste de se rendre dans la famille Vailli⁹, de Fay-sur-Lignon, alors Fay-le-Froid. Il s'y rendait en voiture à cheval, habituellement accompagné de sa fille Marie, et probablement de son plus jeune fils, Lucien.

Il mourut le 11 novembre 1934, à l'âge de soixante-douze ans, d'un problème de prostate. Après la réussite d'une première opération, la seconde n'eut pas le même succès. Son obstination lui valut d'être inhumé dans le champ commun du cimetière de Saint-Privat-d'Allier. Son épouse, Marie-Florentine l'y attendait depuis le 23 janvier 1923. Elle s'était éteinte deux jours plus tôt, le 21 janvier, au mas de la Pénide.

C'est d'abord Lucien qui prit la suite jusqu'en 1938, puis, François-Baptiste lui succéda.

⁹ Les Vailli sont apparentés aux Vaillé. En effet, c'est une branche des Vaillé qui se fixa à Fay.

François-Baptiste Vaille épouse Marie Richard

Au lendemain de la Première guerre mondiale, François-Baptiste épousa Marie Richard, avec laquelle il aura douze enfants :

- Marie, dite *Marinette*, née le 20 janvier 1924, qui épousa Aimé Carlet, de Saint-Jean-de-Nay ;
- Suzanne, née le 4 mars 1925, qui épousa Jean Palais, et s'installa à Lyon ;
- Claudette, dite *Claude*, née le 3 novembre 1927, qui épousa Pierre Chausse, de Praclaux ;
- Alexis, né le 9 mai 1929 ;
- Jeannine, née le 25 février 1931, qui épousa le 15 avril 1950, Fernand Dursapt, de Saint-Arcons ; Nous retrouverons sa descendance en nous reportant à son mariage ;
- Robert, né le 30 juin 1933 ;
- Arlette, qui reprit la maison. Née le 30 avril 1935, elle épousa Julien Cubisol, de Céaux, paroisse de Saint-Privat, et poursuivit la maison à Pratclaux ;
- Jean-Noël, dit *Jeannot*, né le 16 avril 1938, qui mourut à la guerre d'Algérie, le 26 août 1959 ;
- Michel, né le 16 mars 1942, qui épousa Marie-Thérèse Experton, de Montbonnet, dans la paroisse de Bains ;
- Simone, née le 12 mars 1944, qui épousa Denis Collignon, de Vaures, dans la paroisse de Loudes.

Comme son père, François-Baptiste était un homme acharné, dans le sens très positif du terme. Installé à Langeac, il passa dès 1922 son permis de conduire, acheta une première voiture Peugeot en 1924, puis une seconde vers 1925-1926¹⁰, avant d'acquérir son premier car Chevrolet, en 1932.

En 1938, alors que la situation économique se dégradait en France, il décida, dans la crainte d'un nouveau conflit, de reprendre le Mas de la Pénide. C'est là qu'il vécut jusqu'à la fin de sa vie, du rapport de son domaine d'une quarantaine d'hectares. A la fin de sa vie, il disait parfois pour plaisanter : « *J'ai été riche trois fois, mais j'ai été ruiné quatre fois.* »¹¹

Après le décès de son épouse, affaibli lui-même par l'âge et la peine, il prit pension à la maison de retraite de Langeac, puis à celle de Laussonne. C'est là qu'il s'éteignit le 19 mars 1986, en la fête de Saint Joseph, le « *patron de la bonne mort.* » Un membre du personnel lui avait proposé une infusion avant de s'endormir. Le temps de la lui préparer fut suffisant pour qu'il s'endorme... pour toujours.

¹⁰ Propos recueillis de son vivant.

¹¹ Propos rapporté par son gendre, Aimé Carlet.

Sixième partie

Les Dursap, du Monteil-des- Chazes

Dans les registres de Saint-Julien-des-Chazes, le premier des Dursap de la branche qui nous intéresse est né en 1780. Il se prénomme Antoine¹.

¹ Ce dernier avait au moins un frère, Jacques, qui mourut le 10 septembre 1830. Il avait épousé Magdeleine Barthelemy dont il eut au moins un fils, Antoine, né le 30 août 1813. Celui-ci épousa à Saint-Julien, Marianne

Antoine Dursap épouse Anne Veyrier vers 1815

Ils eurent au moins trois enfants :

- Pierre, dont la date de naissance nous échappe, mais dont nous savons qu'il mourut le 21 août 1848, à l'âge de trente ans, à l'hôpital militaire de Versailles. Il était sapeur au 7^{ème} régiment d'infanterie légère compagnies hors-rang, immatriculé sous le n° 13052.
- Jean-Pierre, qui suit, né le 10 avril 1819 ;
- Catherine, née le 27 mai 1820, au Monteil. Elle épousa le 25 janvier 1843 Pierre Moulergues, né le 17 juillet 1812 à Légal, dans la même paroisse. Il était le fils naturel de Jeanne-Marie Moulergues, décédée au Monteil, le 13 février 1841. Catherine s'éteignit au Monteil, le 28 juillet 1871. C'est là aussi que mourut son mari, le 21 septembre 1876.

Anne Veyrier mourut le 18 décembre 1840, à cinquante-sept ans ; son mari, Antoine Dursap s'éteignit le 28 avril 1846, âgé de soixante-six ans.

Jean-Pierre Dursap épouse Marguerite Mure le 13 janvier 1841

Quelques mots sur la famille de Marguerite.

Augustin Mure épouse Maria Cortial

Tous deux eurent au moins deux filles :

- Marguerite, née en 1822, qui épousa donc Jean-Pierre Dursap ;

Martin, née le 14 septembre 1815 à Bussac. Elle était la fille de Jacques Martin et de Marguerite Buraud, qui mourut le 31 décembre 1837.

- Appolonie, née le 7 avril 1830. De son côté, elle épousa le 26 juin 1849, Baptiste Dursap, né au Pradel le 14 juin 1827, d'autre Baptiste Dursap et de Marguerite Feyreless.²

Jean-Pierre Dursap et Marguerite Mure eurent quatre enfants :

- Marie-Séraphine, née le 18 décembre 1841 ;
- Victor-Augustin, qui suit, né le 23 juillet 1843 ;
- Alexis, né le 22 mars 1845. Il devint jésuite et passa toute sa vie à Madagascar. Nous allons lui accorder quelques mots par la suite ;
- Jules-Alexis, né le 30 janvier 1852. Il mourut à seize ans, le 15 juillet 1868.

Le frère Alexis Dursap, jésuite

L'intérêt particulier que nous portons au frère Alexis est du au manuscrit qu'il nous a laissé, intitulé *Mémoires sur la Mission Catholique du Betsileo* (1879-1910). Ce manuscrit de 112 pages, dont le style et la documentation sont qualifiés de « remarquables » par François Noiret dans son livre sur le Malgache Pierre Ratsimba³, est une mine en ce qui concerne l'histoire de Madagascar à la fin du XIXème siècle. Pour nous, c'est aussi une source qui nous permet d'approfondir notre connaissance du frère Dursap.

Celui-ci est probablement arrivé à Madagascar en 1879. En 1892, il fonde avec le père Vigroux, la léproserie de Maràna, mais son cœur est tout donné à l'enseignement : de l'école de Fianarantsoa, qui deviendra l'Ecole Normale, à la Saint Jean 1879, il écrit : « *L'école catholique de Fianarantsoa primait de beaucoup toutes les écoles protestantes de la ville. Le père Vigroux faisait des cours supérieurs d'Ecriture Sainte et de hautes mathématiques, etc. Aussi les écoliers catholiques ne craignaient pas les écoliers protestants ; ils désiraient même se mesurer avec eux.* »

Par ailleurs, le frère nous livre des éléments émouvants sur la guerre franco-malgache déclarée fin mai 1883. Le 6 juin arrive l'ordre d'expulsion des missionnaires catholiques. Avant leur départ, des persécutions se mettent en place : « *Le 10 juin, écrit-il, les soldats se précipitent de toute parts dans l'assemblée et arrêtent tous leurs compagnons d'armes qui prennent part à la cérémonie, et de plus, les principaux de nos maîtres d'école qui étaient allés le matin demander au gouverneur la permission de pouvoir prier. On conduit les soldats catholiques aux temples protestants de la ville, et nos deux maîtres d'école sont garrotés.*

Deux jeunes gens, Pierre et André restent seuls debout devant l'escouade agressive. Ils sont pris et amenés au gouverneur, et lui disent que ce sont eux qui ont réunis les chrétiens pour prier, nulle loi ne s'y opposant. Le gouverneur furieux les accable de reproches et leur donne à choisir : ou d'entrer au temple protestant pour prier ou d'être mis aux fers. Les deux

² Appolonie Mure et Baptiste Dursap eurent trois garçons :

- Jules-Augustin, né le 10 avril 1850, au Pradel. Il épousa le 10 mai 1876 Marie-Séraphine Bouchet, née à Saint-Julien le 6 février 1860, de Pierre Bouchet et de Marie-Augustine Prades ;
- Victor, né en 1852, cultivateur ;
- Auguste, né en 1855. Nous savons qu'en 1876 il était étudiant au Puy ;

³ Pierre Ratsimba (1846-1919), Karthala, 1999, p. 198.

chrétiens répondent : ' Quand vous nous couperiez en morceaux, nous vous déclarons que nous préférons ce traitement plutôt que d'entrer dans un temple protestant. Faites de nous tout ce que vous voudrez, mais nous n'irons pas au temple.' Là-dessus, les deux généreux chrétiens sont mis aux fers⁴. »

Les missionnaires ne reviendront sur les lieux que le 6 mai 1886. Arrivés de Tamatave à Tananarive le 29 mars, « *le Père Vigroux quitta Tananarive le lundi de Pâques 19 avril avec les frères Dursap, Boumieu et Zimmer, écrit François Noiret. [...] Le mercredi 5 mai, ils étaient à trois heures de Fianarantsoa, au bourg de Natao qui les accueillait avec la plus grande allégresse, et de là ils prévinrent le gouverneur.* »⁵

La remise en route des écoles s'avère difficile. Fin mai début juin 1886, des tracasseries de tous ordres se mettent en place : maisons et églises fermées ou occupées par d'autres, écoles dont on refuse de rendre les clefs, élèves ligotés par les maîtres protestants pour les empêcher de revenir vers les écoles catholiques... Finalement, « *le Père Vigroux, supérieur, le Frère Dursap, directeur des écoles de la ville, et les deux laïcs de confiance, Pierre et André* », décident de prendre la situation bien en main : « *Lundi 21 juin : le matin, le Père Vigroux et le Frère Dursap, accompagnés de Pierre et de André, montent chez le gouverneur* », lisons-nous dans le diaire de la résidence. Ils obtiennent pour le lendemain un grand kabary où sont convoqués maîtres et élèves de diverses écoles.

Dès 1886, à peine trois mois après le retour des missionnaires, se développe et prend forme ce que trois années d'épreuve ont contribué à faire surgir : une Eglise où quelques laïcs convaincus collaborent avec de rares prêtres. Il y a aussi quelques frères jésuites parmi lesquels le frère Alexis. Il parle avec bonheur de ces temps heureux où les supérieurs n'hésitaient pas à l'envoyer seul faire la Semaine Sainte dans un district, ou préparer baptêmes et communions pendant des semaines. « *Les Malgaches, écrit-il, ne distinguaient pas encore entre l'honneur du sacerdoce et la condition inférieure de frères ou de sœurs ; pour eux, ils étaient tous des Vazaha – des Européens – des êtres d'un état supérieur et comme tombés du ciel. Aussi le révérend père Lacombe et plus tard encore le révérend père Vigroux, quand ils n'avaient pas assez de prêtres missionnaires, envoyaient même des frères pour catéchiser, prêcher et conduire des processions.* »

La fin de la guerre n'a pas pour autant sonné le glas de toute instabilité, tant pour le frère Dursap que pour ceux qui l'entourent : ainsi, nous lisons dans le diaire de l'école : « *Samedi 18 juin 1887 : à minuit, grand émoi dans la ville. Des nouvelles alarmantes sont venues de Fanjakana qu'on disait assiégée. Le gouverneur est parti à minuit et demie avec toute la garnison. Le matin, nous avons envoyé le père Jean pour aller rassurer nos chrétiens. Après lui, est parti Pierre porté par des normaliens ; enfin le frère Dursap est parti vers 2 heures du soir avec les grands pensionnaires. Aucun homme valide n'avait le droit de rester en ville.* »

Puis vient la crise de 1890-1891, crise qui touche en particulier la gestion du travail. La croissance trop rapide fait apparaître un certain nombre de déficits auxquels Monseigneur Cazet compte mettre un terme. Conséquences d'après le frère Dursap : « *Fin d'année 1891, le révérend père Vigroux est appelé à Tananarive pour diriger*

⁴ Une note de François Noiret précise qu'il n'y eut pas de fers, mais des garrots.

⁵ In *Pierre Ratsimba (1846-1919)*, p. 89.

l'Ecole Supérieure d'Ambohipo. Le révérend père Vigroux avait, dit-on, donné trop de confiance à ses inspecteurs, confiance dont quelques-uns, vu la liberté de mœurs du pays, et des habitudes d'hommes hier encore payens, avaient malheureusement abusé : c'est ce qui était cause que cette institution des mpiadidy – inspecteurs – a failli sombrer à l'arrivée et à la succession du révérend père Bardon. Le révérend père Vigroux se tuait de fatigues et de privations dans les intremittables examens et les longues courses à pied. Le révérend père Bardon, muni d'un bon cheval et suivant un autre mode d'examen plus simple et plus expéditif, pouvait, vu son zèle ardent, sa jeunesse et tant d'autres qualités physiques et morales, faire beaucoup plus par lui-même ; et de plus il permettait aux pères des campagnes de passer les inspecteurs par le crible pour en rejeter la paille et ne garder que le bon grain. Il faut cependant reconnaître que quelques-uns de ces aides malgaches, les inspecteurs, ont rendu de grands services aux missionnaires. »

Il ne faudra attendre que trois ans pour que la guerre de 1894 -1895 provoque un nouveau retournement. Nouveau départ des missionnaires qui écrivent dans leur diaire, le 26 octobre 1894 : « *Le gouverneur, sur la demande du père supérieur promet sa protection pour nos chrétiens et nos œuvres.* »

C'est alors le temps de la présence française à Fianarantsoa qui commence. Pour le quatorzième centenaire du baptême de Clovis, le gouverneur betsileo de la ville de Fianarantsoa, est baptisé avec son épouse. Le frère Dursap raconte les faits de façon succulente : « *Le jour de Noël, Ratovonony et sa femme, avec 15 officiers ou leurs femmes, étaient baptisés. Le résident et la résidente étaient parrain et marraine de L. Clovis Ratovonony et de Clotilde Razafimbolamena, sa femme. Quel souvenir historique pour la vieille et la nouvelle France ! Le soir de ce même jour, tous les nouveaux chrétiens, chefs et subalternes, s'asseyaient à un cordial et fraternel banquet que leur avait fait préparer dans le palais même du gouverneur le Remi de la nouvelle France, le révérend père Bardon. Le résident était en tête, Louis-Clovis, à sa droite, le révérend père Bardon à sa gauche, puis madame Besson et les autres officiers intercalés, hommes et femmes, messieurs et dames, car tout était à la française.* »

Le frère Dursap mourut en 1912. A ce moment-là, les autorités refusèrent l'ouverture du tombeau d'Ambodisaha ; il fut enterré provisoirement au cimetière des étrangers d'Ampasambazaha, puis ramené à Maràna en 1914. C'est là, dans le petit cimetière de la léproserie, près du calvaire, qu'il repose depuis lors.

Victor-Augustin Dursap épouse
Marie-Euphrasie Michel le 20
février 1867

Le mariage eut lieu à Saint-Julien-des-Chazes, mais le couple s'installa au Monteil-des-Chazes. Marie-Euphrasie y était née, le 29 octobre 1846 de Pierre Michel et de Jeanne-Marie Vidal.

Le jeune couple eut cinq enfants :

- Céline Maria, née le 6 février 1868 ;
- Victor Auguste, né le 14 décembre 1869. Il mourut à un an, le 8 novembre 1870 ;
- Jean-Pierre, né le 17 août 1871 ;
- Marie-Florentine, qui suit, née le 10 mars 1874. Le registre des baptêmes de la paroisse dit :
« *Le 10 mars 1874, a été baptisée Marie-Florentine Dursap, née le même jour d'Auguste Dursap et d'Euphrasie Michel, du Monteil des Chazes.* » Son parrain fut Pierre Michel, grand-père, sa marraine, Céline Dursap.
- Alexis, né le 3 avril 1878.

Septième partie

Les Richard,
de *Fontannes*,

paroisse de
Langogne, diocèse
de Mende

François Richard épouse Marguerite Bresson

De leur union naissent trois enfants :

- Marie Rose, née le 14 août 1820 ;
- Joseph, qui suit, né le 16 décembre 1825 ;
- Julie, née le 16 mars 1831 ;

Joseph Richard épouse Marie- Amable Boudoul

Tous deux eurent six enfants :

- Marie Lucie Julie, née le 6 septembre 1860, qui mourut le 8 novembre suivant ;
- Jeanne Marie Victoire Ulalie, née le 16 octobre 1862 ;
- Félicité, née le 4 mars 1864 ;
- Marie Jules Jean Baptiste, qui suit, né le 27 septembre 1865. Son père avait alors 40 ans, sa mère, 29 ;
- Pierre Joseph Marie, né le 30 avril 1868, marié d'abord à Rosalie Philomène Cellier, puis à Maria Adrienne Mettot. Il mourut le 25 octobre 1947, à Lyon

Jules Richard épouse Anastasie Joanny le 13 août 1893

Le mariage eut lieu à Monistrol d'Allier. L'acte de mariage nous apprend que Jules Richard était domicilié au Pont de Fontannes, et qu'il était le fils de Joseph Richard et de défunte Marie Amable Boudoul.

Tous deux eurent six enfants :

- Marie Jules Jean Baptiste, né le 8 novembre 1895. Il meurt le 29 juillet 1916 aux tranchées de la côte du poivre près Bras, dans la Meuse ;
- Marie Joseph Louis Félix, né le 4 octobre 1897. Il trouve la mort au Chemin des Dames, dans l'Aisne, le 12 juin 1918 ;
- Marie Anastasie, née le 14 février 1900, à Monistrol d'Allier, et dont nous avons vu qu'elle épousa François-Baptiste Vaille ;

- Marie Rosine, née le 18 avril 1905, et décédée le 31 octobre 1984. Elle est enterrée à Bournoncle-Saint-Pierre ;
- Marie Emile Joseph, né le 1^{er} juillet 1911. Il meurt en 1982 et a été inhumé à Saint Privat d'Allier ;
- Marie Marthe Nathalie, née le 2 mai 1916. Lorsque son frère aîné, Jules, vint en permission pour être son parrain de baptême, il dit : « *Lorsque je reviendrai, elle marchera.* » La Providence en avait décidé autrement...

Dans les jours qui précédèrent sa mort, Jules, qui ne manquait jamais ni la Messe dominicale, ni les Vêpres, qui étaient alors célébrées tous les dimanches après-midi, semble avoir eu le réconfort d'une vision. Alors qu'il était alité, et que plusieurs personnes étaient rassemblées dans sa chambre, il s'exclama : « *Vous ne dîtes pas bonjour à cette Dame ?* » S'agissait-il de la Sainte Vierge ? Il nous est permis de le penser. Ne serait-elle pas venu témoigner en faveur de celui qui, malgré les épreuves qu'il avait traversées, était resté fidèle jusqu'à la fin ? Nous pourrions dire alors avec une espérance d'autant plus ferme que le 17 juin 1949, il a rejoint celle qui était venue l'attendre...

Son épouse, Anastasie s'éteignit le 11 février 1957.

Huitième partie

Les Johanny,
de *Pratclaux,*

paroisse de Saint-
Privat-d'Allier

Estienne Johany épouse

Anne La Roche¹

Estienne est né vers 1676. Quant à son épouse, fille de Jacques et de Françoise de Pousols, elle a été baptisée le 12 août 1692. Son parrain fut messire Jean de Bouchar, « *chevalier et Seigneur de Saint-Privat* », sa marraine, dame Suzanne de Serres. Le couple eut au moins dix enfants :

- Marguerite, née fin avril ou début mai 1710. Son parrain fut Jean Joanni, sa marraine, Marguerite Chapel ; Elle mourut le 2 avril 1732, à vingt-deux ans.
- Joseph, qui suit, né vers 1712, au Conac ;
- Pierre, baptisé le 29 avril 1713. Son parrain fut Pierre de la Roche, sa marraine, Marie Lable ;
- Marie, baptisée le 20 novembre 1714. Son parrain fut Pierre Bringier, sa marraine, Gabrielle Eyraud ;
- Gabriele, baptisée le 8 juillet 1716. Son parrain fut Jean Martel, sa marraine, Gabrielle Tilliot ;
- Jacques, baptisé le 8 mars 1718. Son parrain fut Jacques Limagnes, sa marraine, Jeanne Chappels ;
- Catherine, baptisée le 16 novembre 1719. Son parrain fut Mathieu Michel, sa marraine, Catherine Rome ;
- Catherine, baptisée le 26 septembre 1721. Son parrain fut Jean Païs, sa marraine, Marguerite Joanni ;
- Marguerite, baptisée le 4 mars 1724. Son parrain fut Jacques Dufier, sa marraine, Marguerite Michel ;
- Antoine, né le 28 janvier 1726, baptisé le 29. Son parrain fut Pierre Johany, du Conac, sa marraine, Jeanne Bouquet, de Vazeilles.

Estienne Joanny mourut le 6 août 1751, à soixante-quinze ans d'après le registre.

Joseph Johany épouse Marguerite Brunel le 24 janvier 1741

Marguerite était la fille de Jean et de Anne Joubert. Le couple qui s'installa à Praclaux, eut au moins onze enfants :

¹ Cette dernière apparaît sous plusieurs noms : nous trouvons Anne Laroche lors de son baptême et de celui de son fils Joseph en 1713, Agnès de la Roche lors du baptême de son fils Pierre en 1713 et de sa fille Gabrièle en 1716, nous trouvons Agnès Roche, lors du baptême de sa fille Catherine en 1721.

- Etienne, qui suit, né et baptisé le 2 novembre 1741. Son parrain fut son grand-père paternel, Etienne Johany, du Conac, sa marraine, Anne Joubert, sa grand-mère maternelle, de Mercoeur.
- Ane, née le 2 janvier 1743, baptisée le 3. Son parrain fut son grand-père maternel, Jean Brunel, de Mercoeur, sa marraine, sa grand-mère paternelle, Agnès Roche, du Conac ; Elle mourut le 11 mars 1809 et fut inhumée le 12.
- Catherine, née le 9 avril 1744, baptisée le 10. Son parrain fut Jean Brunel, sa marraine, Catherine Johany ; Elle mourut le 13 janvier 1766, à vingt-et-un ans ;
- Marie-Roze, née et baptisée le 21 août 1746. Son parrain fut Pierre Brunel, sa marraine, Marie Johani, de Saint-Privat ; Elle mourut le 24 avril 1762, à seize ans. Elle fut inhumée le lendemain ;
- Pierre, né le 9 juin 1748, baptisé le 10. Son parrain fut Pierre Johany, du Conac, sa marraine, Magdelene Gautier, de Mercoeur ; Il mourut le 13 septembre 1817.
- Marguerite, née le 23 juin 1750, baptisée le 24. Son parrain fut Jean Brunel, sa marraine, Marguerite Johani, du Conac ;
- Jean, né et baptisé le 22 novembre 1751. Son parrain fut Jean Besqueut, du Connaguet, sa marraine, Marguerite Vigouroux, de Saint-Privat ; Il mourut le 26 avril 1818.
- Jeanne, née et baptisée le 13 juin 1753. Son parrain fut Privat Beraud, de Saint-Privat, sa marraine, Marie Veysseyre, du Conac ;
- Jean-Baptiste, né et baptisé le 15 septembre 1754. Son parrain fut Jean Boudet, de Nolhac, sa marraine, Marguerite Vigouroux, de Saint-Privat ;
- Joseph, né le 15 juin 1756, baptisé le 16. Son parrain fut Joseph Forestier, de Mercury, sa marraine, Marguerite Blanc, de Céaux ; Il mourut le 6 juillet 1756, à trois semaines.
- Anne, née le 24 juillet 1759, baptisée le 25. Son parrain fut Estienne Johanni, de Praclaux, sa marraine, Anne Besqueut, de Chanoves.

Etienne Johanny épouse Jeanne- Marie Forestier vers 1768

Le mariage avec Jeanne-Marie Forestier fut célébré à Saint-Jean-Lachalm d'où celle-ci était native. Tous deux eurent au moins deux fils :

- Joseph, né le 6 février 1770, baptisé le 7. Son parrain fut Joseph Joanny, son grand-père paternel, sa marraine, Marguerite Brunel, sa grand-mère paternelle ;
- Pierre, né et baptisé le 6 mai 1771. Son parrain fut Pierre Joanny, sa marraine, Marie Joanny. Il mourut à quatre ans, le 4 février 1776.

Sept mois plus tard, le 28 décembre 1771, les deux jeunes enfants perdaient leur père, tout juste âgé de trente ans.

Joseph Johanny épouse Thérèse Fabre le 17 janvier 1786

Joseph Johanny se maria à seize ans. Son épouse, Thérèse Fabre en avait vingt-deux : elle était née le 9 septembre 1764. Originnaire de Vabrette, dans la paroisse de Saint-Jean-Lachalm, elle était la fille de Pierre Fabre, né le 18 janvier 1729, qui avait épousé le 25 novembre 1755, Marianne Brenas, née le 14 mars 1731. Tous deux étaient originaires de Saint-Jean. C'est d'ailleurs là que mourut Marianne, le 19 décembre 1765, et probablement aussi son mari, le 25 mai 1780.

Joseph Johanny et Thérèse Fabre eurent au moins six enfants :

- Jean-Pierre, né et baptisé le 7 janvier 1787. Son parrain fut Jean-Pierre Chausse, sa marraine, Jeanne-Marie Forestier ;
- Marianne, née le 27 décembre 1788, baptisée le 28. Son parrain fut Pierre Joanni, du Conac, sa marraine, Marianne Joanni, de Praclaux ; Elle mourut le 29 mars 1789, à trois mois ;
- Jean-François, qui suit, né et baptisé le 9 juin 1790, à Saint-Privat d'Allier. Son parrain fut Jean-François Chauchon, sa marraine, Jeanne-Marie Fabre, de Vabrettes dans la paroisse de Saint-Jean-Lachalm ;
- Jeanne-Marie, née et baptisée le 12 juin 1792. Son parrain fut Baptiste Joanny, sa marraine, Jeanne Jouve, de la paroisse de Monistrol ;
- Marie-Rose, née le 14 pluviôse an VII(2 février 1799) ;
- Thérèse, née le 14 nivôse an XI(4 janvier 1803). Elle mourut chez son beau-frère Pierre Daudet, à Praclaux, le 25 novembre 1825.

Joseph Johanny, veuf, mourut le 10 janvier 1823.

Jean-François Johanny épouse Anne-Marie Soignon le 1^{er} Juin 1822

Anne-Marie Soignon était la fille de Simon, charpentier, né vers 1743. Il avait épousé à Saint-Privat-d'Allier, le 27 novembre 1773, Anne-Marie Veyseyre, née le 3

janvier 1757. Anne-Marie Veyseyre était elle-même la fille d'Etienne et de Catherine Gérenton, installés à Combriaux, dans la paroisse de Saint-Privat.

De son mariage avec Anne-Marie Soignon, François Johanny eut deux fils :

- François, qui suit, né le 12 juillet 1828 ;
- Jules, né le 19 janvier 1831, qui reçut la Médaille d'Honneur de la Reine Victoria, en raison de vaillances manifestées pendant la Guerre de Crimée, probablement lors de la prise d'assaut, par les forces franco-britanniques, de la ville de Sébastopol en Ukraine.

François Joanny, père, mourut le 6 septembre 1844.

François Johanny épouse Suzanne Chauchat le 3 juillet 1862

François poursuivit la ferme familiale à Pratclaux, dans la paroisse de Saint-Privat. Le domaine, d'une trentaine d'hectares, leur permettait de vivre à l'aise. Du reste, la famille Chauchat à laquelle nous allons nous arrêter à présent, était elle-même relativement aisée. Elle possédait plusieurs biens immeubles au Puy. Disons donc quelques mots au sujet de cette famille.

Joseph Chauchat épouse Marie Roux le 8 mai 1759

Joseph était né le 28 février 1724 à Saint-Jean-Lachalm, où lui-même demeura, dans une famille dont le sobriquet était *Tourtel*. Son épouse était apparemment native de Saint-Christophe-sur-Dolaison. De leur union, naquit au moins un fils :

- Jacques-Antoine, le 25 juillet 1760.

Jacques-Antoine Chauchat épouse Marguerite Roussit en 1794

Le mariage fut célébré à Saint-Jean-Lachalm. Marguerite en était elle-même originaire : elle y était née le 1^{er} juin 1764. Son père, Pierre Roussit, dit *Tine*, y avait aussi vu le jour, le 18 décembre 1716, il y avait épousé Claudia Verdier, de Bains, le 6

février 1754, et s'y était éteint le 12 mai 1764. Son épouse lui avait survécu jusque vers 1795.

Jacques-Antoine Chauchat perdit son père, Joseph peu d'années après son mariage, le 1^{er} septembre 1799. Sa mère mourut par la suite.

De son union avec Marguerite Roussit, il eut au moins un fils :

- Louis, né vers 1802, à Saint-Jean-Lachalm.

Louis Chauchat épouse Victoire Souchon le 18 juin 1827

Louis perdit ses parents alors qu'il était encore jeune : il n'avait que dix ans à la mort de sa maman le 12 mars 1812, et seize, à la mort de son père, le 4 avril 1818. Tous deux s'éteignirent à Saint-Jean où Louis se maria et demeura.

Nous avons quelques éléments sur la famille Souchon.

Jean Souchon épouse Jeanne-Marie Roussit

Y-a-t-il un lien de parenté entre Jeanne-Marie Roussit et Marguerite Roussit dont nous avons précédemment parlé ? Nous ne le savons pas.

Des épousailles de Jean Souchon avec Jeanne-Marie Roussit, naquit au moins un fils, à Saint-Didier-d'Allier, où ses parents vivaient :

- François.

François Souchon épouse Jeanne-Marie Fabre le 5 novembre 1783

A cette date, Jean Souchon, le père de François, était déjà décédé.

Jeanne-Marie était la demi-sœur de Thérèse Fabre, dont nous avons vu qu'elle avait épousé Joseph Johanny.

En effet, Pierre Fabre, son père s'était marié deux fois. Il avait d'abord épousé Marianne Brenas, en 1755. C'est de leur union qu'était née Thérèse, nous nous en souvenons. Mais, Marianne étant décédée en 1765, Pierre Fabre avait ensuite épousé Marie Pouilhe, de Monistrol-d'Allier, le 26 janvier 1768. C'est de cette nouvelle union que naquit Jeanne-Marie, à Saint-Jean-Lachalm, où Pierre Fabre était demeuré.

De l'union de François Souchon avec Jeanne-Marie Fabre, naquit au moins une fille :

- Victoire, vers 1802. C'est elle qui deviendra l'épouse de Louis Chauchat.

François mourra alors que Victoire n'a que neuf ans, le 5 juin 1811. C'est au Puy, quatorze ans plus tard, que s'éteindra Jeanne-Marie Fabre.

C'est de l'union de Louis Chauchat avec Victoire Souchon que naquit au moins une fille :

- Suzanne, le 17 août 1836. Elle deviendra l'épouse de François Johanny.

Suzanne perdit sa mère le 17 juin 1876, puis son père, Louis, le 1^{er} janvier 1879.

De l'union de François Johanny avec Suzanne Chauchat naquirent trois filles :

- Marie, le 17 octobre 1864 : nous considèrerons par après sa descendance ;
- Marie Anastasie, née le 26 juin 1871 à Pratclaux, *filles de François et de Suzanne Chauchat. Son parrain fut Louis Chauchat, sa marraine, Victoire Souchon, d'Arzac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm. C'est elle qui épousa Jules Richard, et qui est donc à l'origine de notre branche. En ce qui concerne sa descendance, il faut donc se reporter à son mariage avec Jules Richard.*
- Léonie, née le 2 janvier 1878, qui devait mourir sans descendance, le 8 décembre 1927 à quatre heures du matin, au domicile de ses parents. Y vivaient aussi à ce moment-là, sa sœur Anastasie et son beau-frère Jules Richard qui, jeune retraité des chemins de fer, avait repris la ferme Johanny².

La descendance de Marie Johanny

Marie Johanny épouse François Riou, des Granges, le 11 juin 1887

François Riou était né le 7 avril 1854. Cultivateur à Saint-Jean-de-Nay, il était le fils de Jean-André³ et de Appolonie Borie. De son union avec Marie Johanny naquirent quatre enfants :

- Eugénie, née le 31 mars 1889, dont nous suivrons la descendance.
- Sixte Henri François, né le 2 avril 1891, qui mourut à Domptail, le 25 août 1914, trois semaines après le début de la guerre.

² Par la suite, c'est son plus jeune fils, Emile, qui reprendra la ferme pendant quelques années.

³ L'acte de mariage de François Riou avec Marie Johanny nous apprend que son père était décédé le 18 février 1885.

- Hortense, née le 31 mars 1898. Elle épousera Henri Filiol à Varenne-Saint-Honorat, le 22 octobre 1921, et mourra à Saint-Jean-de-Nay le 19 avril 1950⁴.
- Augusta, née le 12 mai 1902. Elle épousera André Chapon, à Borne, le 25 mai 1931, et mourra à Langeac, le 19 mai 1991⁵.

François Riou mourut à Saint-Jean-de-Nay, le 27 octobre 1922. Son épouse lui survécut dix-huit ans, jusqu'en 1940.

Eugénie Riou épouse Camille Chouvelon

Le couple s'installa à Loudes, et eut quatre enfants :

- Lucien Florimond, né le 7 mars 1914. Il mourut à Roanne, dans la Loire, le 27 juillet 1995.
- René, né le 11 octobre 1919. Il mourut au Puy, le 26 septembre 1976.
- Gustave, qui suit, né en 1924.
- Camille, né le 29 mars 1926, qui mourut au Puy le 22 février 2004.

Eugénie Chouvelon mourut en 1956.

Gustave Chouvelon épouse Clémentine Ambert

De leur union naquit au moins une fille :

- Claudette, en 1953.

Gustave Chouvelon mourut en 1992.

⁴ Le couple eut quatre enfants :

- Fernand, né à Saint-Jean-de-Nay en 1924. Il y mourra le 4 février 1990 ;
- Renée, née en 1924, qui mourra en 1997 ;
- Odile ;
- Gabriel.

⁵ Le couple eut deux enfants :

- Pierrette, née le 16 mai 1933 à Borne. Elle est décédée à Sainte-Eugénie-de-Villeneuve le 4 décembre 2003.
- Renée.

Claudette Chouvelon épouse Jean-
Claude Aoust

Ils eurent au moins un fils :

- Fabien, né en 1973, enseignant à Paris, et demeurant en 2006, 32, rue des Rosiers, dans le quatrième arrondissement.